

# wfolep

TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**

**Cont@ct**  
**n° 1 du 1er septembre 2010**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# Édito

## Prêts pour la rentrée ?

La rentrée ça se prépare ! A l'école, il faut affuter ses crayons, préparer les entêtes de cahiers, recouvrir ses livres, ... Ca vous rappelle quelque chose, non ?

Et en UFOLEP, sommes-nous prêts pour la rentrée ? L'avons-nous préparée ? Où en sommes-nous ?

Il me semble que depuis quelques temps nous avons beaucoup réfléchi sur notre identité, sur nos fonctionnements, nos relations à tous niveaux de notre réseau.

Depuis une dizaine d'années, nous nous sommes dotés d'un plan de développement ; ce qui nous met en valeur parmi toutes les fédérations sportives. Durant la saison dernière nous avons mis au point la 3<sup>ème</sup> version de ce plan qui doit sortir au cours du prochain trimestre. Nous sommes maintenant bien calés sur un projet quadriennal et des priorités annuelles. Cette façon de fonctionner a gagné tous les comités départementaux et régionaux.

La volonté actuelle est d'utiliser la démarche et de l'améliorer notamment dans la clarté sur l'accompagnement national et d'autre part de mieux harmoniser les actions au sein d'une même région avec les départements concernés.

Le dernier projet fédéral a permis de repréciser notre identité et nos objectifs. Les réponses apportées s'intègrent dans le questionnement de la Ligue « Comment faire société ? » et notre réflexion vient abonder celle de la Ligue. Très concrètement, nous nous sommes dotés de nouveaux logo et slogan en collaboration avec la Ligue.

Les collaborations entre la Ligue et l'UFOLEP sont désormais remises à jour et écrites dans l'accord cadre ; des conventions signées dans tout le réseau. Les différents échelons de notre fédération se sont aussi dotés de conventions. La place de la région dans notre structure est en pleine évolution; la dernière assemblée générale l'a confirmée. Les actions de formation confiées essentiellement aux régions ne semblent poser aucun problème et sont prospères. Le PND3 accorde une grande place aux territoires et préconise des actions pour leur développement.

Le pôle Vie fédérale harmonise l'ensemble des relations de notre réseau et programme les rendez-vous indispensables entre les Présidents et les Personnels des structures. La constitution d'une équipe technique fédérale a largement alimenté nos débats depuis plus d'un an ; l'idée fait son chemin.

Même le Comité Directeur s'est posé la question de son fonctionnement interne et a adopté des mesures pour gérer au mieux son activité et favoriser les temps de débat sur des questions essentielles.

Il reste à réorganiser la Direction technique nationale mais là aussi l'affaire est en bonne voie et le Comité Directeur devrait l'approuver lors de sa prochaine réunion.

Au regard de tout ce travail, de cette réflexion généralisée, il serait dommage de ne pas en exploiter les conclusions et de reprendre encore les débats. Et si nous savons récolter les fruits de nos « campagnes », alors je pense que OUI, nous sommes presque prêts pour la rentrée : nous avons les bons outils, le chemin est tracé, il suffit de l'emprunter.

L'une des premières démonstrations de notre cohésion sera la transmission de tous les projets d'actions pour le 1<sup>er</sup> octobre. Ils seront à porter sur une page spécifique du site (qui sera prête, je l'espère !). On verra alors l'application concrète de notre volonté d'avancer ensemble sur les mêmes objectifs.

Vive la rentrée !

**Michel COEUGNIET**  
**Secrétaire national**



# Dossiers transversaux

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)





## ACCORD CADRE

### PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE – UNION FRANCAISE DES ŒUVRES LAIQUES D'EDUCATION PHYSIQUE (UFOLEP)

#### **Entre les soussignés.**

Le Ministère de la justice, sis 13 place Vendôme 75042 Paris, représenté par Philippe-Pierre CABOURDIN, Directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, indifféremment désigné ci-après par la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou la P.J.J.

#### **d'une part,**

**et**

L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique, sise 3 rue Récamier 75341 Paris, représentée par son Président, Philippe MACHU, indifféremment désignée par l'U.F.O.L.E.P.

#### **'autre part,**

#### **Considérant que :**

1. La Direction **de la Protection Judiciaire de la Jeunesse** (DPJJ), chargée<sup>1</sup> dans le cadre de la compétence du Ministère de la Justice de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions et associations intervenant à ce titre,
  - conçoit, en liaison avec les directions compétentes, les normes et les cadres d'organisation de la justice des mineurs ;
  - garantit, directement ou par son secteur associatif habilité, une aide aux décisions de l'autorité judiciaire ;
  - assure, directement, dans les services et établissements de l'Etat, la prise en charge des mineurs sous main de justice ;

<sup>1</sup> CF. Décret n°2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du Ministère de la Justice.

- garantit à l'autorité judiciaire, par le contrôle, l'audit et l'évaluation, la qualité de l'aide aux décisions et celle de la prise en charge quel que soit le statut des services et établissements sollicités ;

Dans ce cadre, la P.J.J. développe des activités de jour afin de conduire les mineurs qui lui sont confiés vers une intégration sociale et une insertion scolaire et professionnelle. Outre ses propres dispositifs, elle s'appuie sur la société civile, dans la perspective du maintien ou du retour de ces mineurs vers les dispositifs de droit commun.

Pour ce faire, la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse souhaite développer des partenariats afin de favoriser cette démarche.

## 2. **L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique**, fédération affinitaire multisports, secteur sportif de la ligue de l'enseignement, a pour valeurs fondatrices :

- la laïcité, garante d'un égal accès à la connaissance, à la vie publique et de la conquête permanente du mieux vivre ensemble ;
- la citoyenneté, qui développe le sens critique de l'individu et le rend acteur du projet associatif ;
- la solidarité, qui favorise la reconnaissance de l'autre, la justice sociale et l'égalité de tous.

Ces valeurs en action ont une finalité : la formation du citoyen sportif, respectueux des règles, d'autrui et s'impliquant dans la vie associative.

L'UFOLEP, en chiffre ce sont 400 000 licenciés de tous âges et de tous niveaux, 10 000 associations, 102 comités départementaux, 24 comités régionaux, plus de 100 activités sportives différentes.

## 3. **Le sport** constitue un outil favorisant le travail de socialisation. Il est support d'apprentissages cognitifs de tous ordres, et permet notamment une sensibilisation à diverses problématiques.

Le sport permet d'aborder l'apprentissage de règles simples, de respect de l'adversaire, du partenaire, des règles du jeu. Il permet l'appréhension de la structuration dans le temps, du goût de l'effort et de la connaissance de son propre corps.

Le sport est aussi un espace d'identification à des modèles et un espace ludique.

Enfin il peut développer une éducation et une insertion salvatrice pour les mineurs sous main de justice.

## **Il est convenu ce qui suit :**

### **Article 1 – objet :**

Le présent accord cadre fixe les relations de partenariat entre la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique.

Il vise à promouvoir, organiser, auprès des publics sous main de justice, des actions communes par la pratique sportive.

## **Article 2 – Champ d’application :**

Les actions développées auprès des publics pris en charge par la PJJ se situent dans le cadre des missions de l’UFOLEP. Ces actions peuvent se décliner sur l’ensemble du territoire national en lien avec les services déconcentrés des deux signataires.

## **Article 3 – Contenu des actions :**

3.1 : Organisation d’activités sportives en lien avec les structures PJJ :

L’UFOLEP et les structures PJJ s’associeront afin de mettre en place des projets sportifs favorisant notamment la prise de responsabilité, l’engagement associatif et l’autonomie.

3.2 : Offre de participation à des manifestations « labellisés » par l’UFOLEP :

Les mineurs sous main de justice pourront se joindre aux divers rassemblements ou événements organisés par L’UFOLEP, détaillés ci-après :

- Les Rassemblements nationaux programmés au CREPS de Bourges :

### ***Objectifs :***

- permettre à des jeunes de participer à un rassemblement national ouvert à tous sans critère de niveau ;
- permettre à des jeunes de découvrir la multi activité ;
- favoriser la rencontre et les échanges (stands associatifs, débats) entre différents publics.

- « Du Bitume à la verdure » :

### ***Objectifs :***

- construire un projet collectif, coordonné, entre différents acteurs d’un même territoire agissant dans les champs de l’éducation par la pratique sportive ;
- permettre à des jeunes d’être acteurs, porteurs d’un projet en lien avec les thématiques de santé et de développement durable notamment.

- « La Caravane Sportive » :

### ***Objectifs :***

- permettre à des jeunes de découvrir les métiers de l’animation, de l’encadrement grâce à des mises en situation pédagogique et ce en présence de différents types de publics ;
- prendre en charge et accompagner, sur la base du volontariat, des jeunes dans un dispositif de formation dans les champs de l’animation ou (et) de l’éducation.

- « Playa tour » :

**Objectifs :**

- proposer des activités sportives gratuites durant la période estivale ;
- sensibiliser les participants aux notions de développement durable, de santé par le sport.

**3.3 Actions de formation :**

- en direction des mineurs : l'UFOLEP, grâce à ses compétences et son réseau d'intervenants, pourra être prestataire de service pour des sessions de formation qualifiante, dans le cadre de modules « formation – insertion », ou dans le cadre de modules d'activités jour.
- en direction des agents : les professionnels déjà impliqués par leur pratique dans l'organisation d'activités physiques et sportives pourront aussi se voir offrir la possibilité de formations qualifiantes ou diplômantes.

**3.4 Actions d'information, de réflexion et d'orientation conjointes entre les deux signataires du présent accord-cadre :**

La garantie d'un partenariat riche nécessite une connaissance mutuelle des domaines de compétence de chacun. Des temps d'échanges communs garantissent cet objectif. Ainsi l'UFOLEP et la PJJ s'informeront mutuellement des différents temps de rencontres, d'échanges et de formation organisés par les deux structures. L'UFOLEP et la PJJ organiseront également conjointement des temps d'échanges, de réflexion, et de formation à destination des membres de leurs réseaux respectifs.

**Article 4 – Clause de confidentialité.**

Dans le cadre de ce partenariat avec le Ministère de la Justice, les intervenants de l'UFOLEP sont tenus à un devoir de réserve et de confidentialité s'agissant des situations individuelles des mineurs, dont ils pourraient avoir connaissance.

**Article 5 – Organisation du partenariat.**

Un comité de pilotage national, constitué de représentants de chacun des signataires, se réunit au moins une fois par an, à l'initiative de la DPJJ ou de l'UFOLEP, pour assurer le suivi et le bilan des actions conduites. Constitué d'un représentant de la DPJJ, il sera composé pour l'UFOLEP du président ou de son représentant, du Directeur Technique National ou de son représentant, et des responsables des projets.

Le présent accord - cadre pourra être décliné au niveau interrégional sous forme de conventions conclues entre les Directions Interrégionales de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les comités régionaux UFOLEP.

Le présent - accord cadre pourra être décliné au niveau local sous forme de conventions conclues entre les Directions Territoriales de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les comités départementaux UFOLEP.

Un comité de pilotage local, composé des partenaires locaux et d'un représentant au niveau de la DPJJ, sera également constitué pour élaborer les actions à mettre en place.

#### **Article 6 – Responsabilités / Assurances.**

Lorsqu'un mineur fait l'objet d'un placement, l'établissement gardien est responsable des dommages que celui-ci pourrait volontairement ou involontairement causer au cours de son accueil. Dans les autres cas, le mineur est couvert par l'assurance responsabilité civile des représentants légaux.

Dans la pratique du sport à l'UFOLEP fédération agréée par le Ministère de la santé, et des Sports, l'adhérent est couvert en responsabilité civile, celle-ci étant soumise à la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.

#### **Article 7 – Suivi et évaluation.**

Les signataires suivent et évaluent les actions mentionnées dans le présent accord - cadre à partir d'indicateurs définis d'un commun accord entre les parties.

Le bilan annuel quantitatif et qualitatif de ces actions, élaboré au niveau interrégional, est transmis au comité de pilotage national, lequel procède à une évaluation annuelle de la mise en œuvre de cet accord.

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution du présent accord - cadre fera l'objet d'un avenant après validation par le comité de pilotage national.

#### **Article 8 - Durée.**

Le présent accord - cadre est signé pour une durée de trois ans à compter de sa signature.

Il est renouvelable par tacite reconduction expresse, après évaluation de la période antérieure par le comité de pilotage national et en fonction de nouveaux objectifs et de l'expérience acquise.

Fait en 3 exemplaires originaux à Paris, le

Mr Philippe – Pierre CABOURDIN  
Directeur de la P.J.J

Mr Philippe MACHU  
Président de l'UFOLEP

## LES LABELS SPÉCIFIQUES

En cette période de reprise de la saison sportive, vous êtes en contact avec vos associations.

N'oubliez pas de les informer des nouveaux labels fédéraux à leur disposition : accueil handicaps, développement durable et santé.





## APPEL A PROJETS INTERNATIONAUX 2011

La Commission Nationale Vie Internationale (CNVI) lance son appel à projets 2011 réservé uniquement aux comités départementaux ou régionaux UFOLEP (hors échanges franco-allemand). Voir l'appel à projet spécifique franco allemand, joint à ce cont@ct.

La note d'orientation 2009 – 2013 vous donnera le cadre des projets éligibles pour une aide financière de l'UFOLEP nationale. 3 orientations sont prioritaires dans la nature des projets :

- ✓ éducation et santé,
- ✓ accessibilité sociale et culturelle,
- ✓ sport et environnement.

Deux documents sont à votre disposition, en fonction de l'avancement de votre projet :

- ✓ si votre projet international 2011 est déjà formalisé, merci de nous retourner la **fiche projet** (lien),
- ✓ si vous souhaitez un accompagnement du national dans la préparation de votre projet international 2011, merci de nous retourner **la fiche d'intention** (lien).

La date limite pour répondre à l'appel à projet (fiche projet ou fiche d'intention) est le : **1<sup>er</sup> octobre 2010**.

Par ailleurs, tout porteur de projet (éligible ou non) peut solliciter l'aide ou le soutien de l'UFOLEP Nationale en indiquant son intention et ses besoins (voir fiche d'intention).

L'ensemble des documents sont téléchargeables sur le site de l'UFOLEP nationale : [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org) , rubrique : dossier transversaux.

Pour tout renseignement :

**Benoit GALLET**  
**Conseiller Technique National UFOLEP**  
✉ [bgallet.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:bgallet.laligue@ufolep-usep.fr)  
☎ **01.43.58.97.78.**

**NOTE D'ORIENTATION 2009 - 2013**  
**Projets d'action internationale**  
**3 CHAMPS D'ACTION**

**ÉDUCATION ET SANTE**

↳ Pour la mobilité de la jeunesse :

Echange de jeunes dont l'objet est l'utilisation du sport comme outil d'éducation.

↳ Pour favoriser l'éducation et la formation :

Echange de jeunes ou d'adultes visant les possibilités d'éducation par le sport et de formation tout au long de la vie.

↳ Pour développer les activités physiques favorables à la santé :

- Action sur l'importance de l'activité sportive pour le bien être physique et mental, à tout âge de la vie.

- Action contre la sédentarité et l'isolement.

**ACCESSIBILITE SOCIALE ET CULTURELLE**

↳ Pour l'inclusion sociale, l'intégration et l'égalité des chances :

Projet permettant l'accès au sport, à la culture internationale en direction de publics ciblés : les habitants des quartiers sensibles, en milieu rural et les personnes en situation de handicap.

↳ Pour la multi activités et le sport loisir :

Echange proposant un programme de multi activités dans des conditions saines, amicales, formatrices et désintéressées.

↳ Pour le dialogue interculturel autour du sport

Découverte des différentes approches culturelles, relationnelles et organisationnelles dans les activités sportives.

**SPORT ET ENVIRONNEMENT**

↳ Pour soutenir le développement durable :

Manifestation qui intègre fortement la notion de développement durable et de responsabilité environnementale.

↳ Pour le développement régional :

Action favorisant le développement régional de l'Europe : sport et identité régionale, aménagement des territoires ... .

**FICHE PROJET INTERNATIONAL 2010****Date limite : 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2010**

<b>Porteur du projet (association, comité) :</b> Département : _____ Adresse : _____ Tél/fax : ____/____/____/____/____ Email : _____ Responsable du projet (personnes à contacter) : Mr / Mme _____ Fonction : _____ Adresse : _____ Tél/fax : ____/____/____/____/____ Email : _____
---

Intitulé du projet : _____ Objectif(s) : _____ Échange avec quel pays ? : _____ Partenaires étrangers = ↳ Association : _____ ↳ Fédération d'affiliation : _____ Autres partenaires associés à votre projet (DRDJS, collectivités, maison de quartiers ...) : _____ _____ _____ _____ L'initiateur du projet : _____ Thèmes de l'échange : *cocher la (les) case(s) correspondante(s) <input type="checkbox"/> * Mobilité des jeunes <input type="checkbox"/> * Education et formation tout au long de la vie <input type="checkbox"/> * Activités physiques et sportives et la santé <input type="checkbox"/> * Intégration et l'égalité des chances <input type="checkbox"/> * Multi activités et sport loisir <input type="checkbox"/> * Approche culturelle du sport <input type="checkbox"/> * Sport et développement durable <input type="checkbox"/> * Sport et identité régionale Lieu de l'action : _____ Dates / durée : _____ Description précise du projet : _____ _____ _____ _____
--

Précisez le type de public concerné : \_\_\_\_\_

Effectif =

↳ Participants : \_\_\_\_\_

↳ Accompagnateurs : \_\_\_\_\_

Votre niveau d'implication à l'UFOLEP : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Votre impact dans la vie locale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Budget prévisionnel du projet :**

<b>DEPENSES</b>	
Frais de voyage	
Frais de séjour (hébergement, achats...)	
Animation linguistique (matériel, interprètes)	
Activités ou programmes culturels	
Autres	
<b>TOTAL</b>	
<b>RECETTES</b>	
Subvention partenaires	
Autres contributions	
Contribution des participants	
Aide de la structure organisatrice	
Aide demandée à l'UFOLEP Nationale	
<b>TOTAL</b>	

**Avis et cachet du comité départemental :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**FICHE D'INTENTION 2011**  
**Date limite : 1<sup>er</sup> octobre 2010**



**Porteur du projet (association, comité) :** \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél/fax : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_      Email : \_\_\_\_\_

Responsable du projet (personne à contacter) : Mr / Mme \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél/fax : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_      Email : \_\_\_\_\_

**Nature du projet**

- Échange transfrontalier
- Échange avec fédération sportive étrangère, précisez : \_\_\_\_\_
- Projet libre (ex : humanitaire, sport tourisme), précisez : \_\_\_\_\_

**Description de votre projet**

- L'objectif de votre projet : \_\_\_\_\_
- Votre partenaire étranger (fédération, organisation sportive...) :  
\_\_\_\_\_
- Pas de partenaire pour le moment (l'UFOLEP peut vous aider)  
Pays ou zone géographique souhaités : \_\_\_\_\_
- Thème de votre échange : \_\_\_\_\_
- Type de public concerné / âge : \_\_\_\_\_
- Période souhaitée / durée de l'échange : \_\_\_\_\_
- Vo(s)tre besoin(s) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Cachet du comité départemental :**



## Relations internationales

# RENCONTRES FRANCO-ALLEMANDES 2011

La Ligue de l'enseignement doit déposer à l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) la liste des projets des rencontres franco-allemandes de 2011 pour lesquels une subvention sera demandée et ce pour le 2 novembre 2010.

Pour répondre aux exigences de l'OFAJ, il est indispensable que le Centre confédéral, fédérations et associations affiliées fassent connaître pour le [4 octobre 2010](#), leurs projets d'activités franco-allemandes (cf. pré-demandes ci-jointes à retourner au Secteur "Relations Internationales"). A cet effet, nous recommandons aux organisations de prendre connaissance des informations qui figurent sur les pages suivantes.

**Nous attirons votre attention sur le fait que l'OFAJ attribue à la Ligue de l'enseignement une subvention globale annuelle qui tiendra compte de la liste des projets déposés au 2 novembre 2010.**

Le Centre Confédéral se doit de répartir et gérer cette dotation de crédits dans le respect des directives, critères et taux de l'OFAJ. Il coordonne, administre l'ensemble des programmes franco-allemands du Mouvement dont il est garant et co-responsable.

**Il est donc l'interlocuteur des organisateurs Ligue de l'enseignement (fédérations et associations), UFOLEP et USEP (structures locales, régionales ou nationales).**

## LES RENCONTRES FRANCO-ALLEMANDES Année 2011

### I - CRITERES RETENUS PAR L'OFAJ (extraits)

#### **. Principe de réciprocité**

L'OFAJ a souligné que les rencontres franco-allemandes devaient s'inscrire dans le cadre de contacts approfondis entre partenaires, et qu'il n'était pas toujours possible à l'OFAJ de soutenir les initiatives à sens unique. Il est bien évident que la réciprocité n'est pas exigée mais vivement recommandée.

#### **. Critères d'organisation**

L'OFAJ a insisté sur le caractère de projet commun que doivent revêtir les programmes, et précisé quelques critères s'appliquant en particulier aux centres de vacances de plein air.

- Durée minimum sur place : **4 jours** (au lieu de 5 initialement accordés) et durée maximum sur place : 21 jours (le jour d'arrivée et le jour de départ ne comptent que pour une demi-journée chacun).
- Limitation du nombre de participants à 50 (y compris l'équipe d'animation). Le groupe franco-allemand doit constituer une collectivité autonome.
- Les membres de l'équipe d'animation doivent être en capacité de communiquer entre eux par des connaissances linguistiques. **Des formations animateur-interprètes sont fortement conseillées pour acquérir ces compétences** (nous contacter pour plus d'informations).
- Pour la mise en œuvre d'une pédagogie commune, et pour l'exploitation des activités, la coopération institutionnelle entre les organisateurs responsables doit faire l'objet d'une préparation.
- Les organisateurs devront veiller à une meilleure formation et à une préparation des participants dans le but d'inciter les jeunes à s'impliquer dans le projet.

#### **. Critère linguistique**

La mise en place d'une animation linguistique au sein des programmes s'appuie sur la nécessaire présence d'un axe linguistique français-allemand confortant la dynamique interculturelle du projet.

### II - OBJECTIFS DES RENCONTRES FRANCO-ALLEMANDES

Elles doivent permettre, par le biais d'activités concrètes et innovantes, de :

- rencontrer d'autres personnes, d'autres jeunes,
- découvrir d'autres cadres de vie, d'autres horizons,
- faire l'apprentissage de l'initiative et de la responsabilité,
- pratiquer des activités émancipatrices, étudier et échanger sur des thèmes de société,
- se former, se distraire.

Mais surtout, elles doivent favoriser :

- la connaissance mutuelle, la compréhension réciproque,
- l'apprentissage interculturel de la solidarité et de la coopération internationale.

**III - A LIRE AVANT DE REMPLIR LES PRE-DEMANDES 2011****• Types de programmes :** préciser s'il s'agit :

- d'un séjour d'information et de contacts,
- d'un séjour d'études (préciser le thème général),
- d'un séjour avec dominante : sports, activités artistiques,
- d'un chantier donnant lieu à une réalisation concrète,
- d'un séjour pour milieu socio-professionnel (jeunes travailleurs, chômeurs ou jeunes présentant des besoins spécifiques),
- d'un projet d'activités de loisirs,
- d'une réunion de coopération institutionnelle,
- d'un stage de formation ou de perfectionnement,
- d'un regroupement d'animateurs (préparation ou/et évaluation)

**• Important :**

les demandes de subvention OFAJ pour des échanges franco-allemands organisés dans le cadre des établissements scolaires sans soutien pédagogique et logistique d'une structure du réseau Ligue de l'enseignement sont à adresser au Rectorat de l'académie - Service "Vie scolaire".

**• Partenaires :**

Pour certains types de programmes (CVL, rencontres à thème, formation professionnelle)..., la Ligue de l'enseignement et ses partenaires allemands organisent une ou des réunions annuelles de préparation et/ou de planification, à laquelle sont invités les organisateurs français et étrangers intéressés.

\*\*\*\*\*

**Remarques :**

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au secteur « Relations Internationales » de la Ligue qui assure les liaisons avec l'OFAJ et les associations partenaires en Allemagne :

Ligue de l'enseignement "Relations internationales"

**Marie-France LE GLAUNEC**

3 Rue Récamier

75341 PARIS CEDEX 07

Tél : 01 43 58 97 97 ou 03 81 25 06 44

Mail : europe-urfol-fcomte@orange.fr

Pour plus d'information sur les activités et le priorités de l'OFAJ, consultez le **Nouveau site de l'OFAJ** : **[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)**

**REMARQUES À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS  
DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS**

1. En Allemagne, les vacances scolaires d'été durent généralement 6 semaines. Ces dates varient d'un Land à un autre (voir calendrier joint en annexe).

2. Les organisateurs allemands proposent le plus souvent des séjours de 15 jours.



**Relations internationales**

**QUESTIONNAIRE  
RENCONTRES FRANCO-ALLEMANDES 2011**

à retourner à la Ligue de l'enseignement "Relations Internationales"  
le 4 octobre 2010

(pour les associations, sous couvert de la Fédération départementale de la Ligue de l'enseignement)

\*\*\*\*\*

**ORGANISATEUR**

Service Confédéral : \_\_\_\_\_ Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Fédération départementale: \_\_\_\_\_ Nom du responsable : \_\_\_\_\_

\* Association locale : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

N° de Tél \_\_\_\_\_ N° FAX \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

N° de Tél \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

## PROJETS DE PROGRAMMES FRANCO-ALLEMANDS

### **1. SEJOUR D'UN GROUPE FRANCAIS EN ALLEMAGNE :**

(Visite chez le partenaire allemand)

*Demande de subvention à déposer par le partenaire français*

Type d'activités : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_ Académie / Land : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mode d'hébergement :

Familles      ρ      Auberge de jeunesse ρ      Autres      ρ

Date d'arrivée au lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_

Date de départ du lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_

Durée du séjour : \_\_\_\_\_ jours

*(Le jour d'arrivée et de départ ne comptent que pour une seule journée subventionnée)*

Nombre de participants français prévus : \_\_\_\_\_ jeunes  
 \_\_\_\_\_ encadrement

*(1 encadrement subventionné pour 10 jeunes)*

Âges : \_\_\_\_\_ jeunes \_\_\_\_\_ encadrement

Catégorie : jeunes (scolaire/étudiants, jeunes professionnels, chômeurs, autres)\*

\* **raier la mention inutile**

Origine géographique des français (Académie) : \_\_\_\_\_

Partenaire allemand : \_\_\_\_\_

Nom de l'association : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ E mail : \_\_\_\_\_

Observations justifiant l'attribution éventuelle de frais particuliers (programme ou animation linguistique) : \_\_\_\_\_

**2. SEJOUR D'UN GROUPE ALLEMAND EN FRANCE :**

(Accueil du partenaire allemand)

*Demande de subvention à déposer par le partenaire allemand*

Type d'activités : \_\_\_\_\_

Lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_ Académie : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mode d'hébergement :

Familles ρ Auberge de jeunesse ρ Autres ρ

Date d'arrivée au lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_ Durée du séjour : \_\_\_\_\_

Date de départ du lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_

*(Le jour d'arrivée et de départ ne comptent que pour une seule journée subventionnée)*Nombre de participants allemands prévus : \_\_\_\_\_ jeunes  
\_\_\_\_\_ encadrement*(1 encadrement subventionné pour 10 jeunes)*

Ages : \_\_\_\_\_ jeunes \_\_\_\_\_ encadrement

Catégorie : jeunes (scolaire/étudiants, jeunes professionnels, chômeurs, autres) \*

\* rayer la mention inutile

Origine géographique des allemands (Land) : \_\_\_\_\_

Partenaire allemand \_\_\_\_\_

Nom de l'association : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

E mail : \_\_\_\_\_

**3. SEJOUR COMMUN FRANCAIS + ALLEMANDS EN FRANCE :**

(Les Français et les Allemands sont hébergés sous un même toit, autre qu'en familles même lieu exemple : Auberge de jeunesse, tentes...)

*Demande de subvention à déposer par le partenaire français*

Type d'activités : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_ Académie : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mode d'hébergement :

Familles ρ Auberge de jeunesse ρ Autres ρ

Date d'arrivée au lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_ Durée du séjour : \_\_\_\_\_

Date de départ du lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_

*(Le jour d'arrivée et de départ ne comptent que pour une seule journée subventionnée)*

Nombre de participants français prévus : \_\_\_\_\_ jeunes

*(1 encadrement subventionné pour 10 jeunes)*

\_\_\_\_\_ encadrement

Âges : \_\_\_\_\_ jeunes \_\_\_\_\_ encadrement

Catégorie : jeunes (scolaire/étudiants, jeunes professionnels, chômeurs, autres)\*

\* rayer la mention inutile

Origine géographique des français (Académie) : \_\_\_\_\_

Nombre de participants allemands prévus : \_\_\_\_\_ jeunes

\_\_\_\_\_ encadrement

*(1 encadrement subventionné pour 10 jeunes)*

Âges : \_\_\_\_\_ jeunes \_\_\_\_\_ encadrement

Catégorie : jeunes (scolaire/étudiants, jeunes professionnels, chômeurs, autres)\*

\* rayer la mention inutile

Origine géographique des allemands (Land) : \_\_\_\_\_

Partenaire allemand : \_\_\_\_\_

Nom de l'association : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ E mail : \_\_\_\_\_

Observations justifiant l'attribution éventuelle de frais particuliers (programme ou animation linguistique) : \_\_\_\_\_

**4. SEJOUR COMMUN FRANCAIS + ALLEMANDS EN ALLEMAGNE :**

(Les Français et les Allemands **sont hébergés sous un même toit**, autre qu'en familles, même lieu exemple : Auberge de jeunesse, tentes...)

*Demande de subvention à déposer par le partenaire allemand*

Type d'activités : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_ Académie : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_

**Mode d'hébergement :**

Familles      ρ      Auberge de jeunesse ρ      Autres      ρ

Date d'arrivée au lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_ Durée du séjour : \_\_\_\_\_

Date de départ du lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_

*(Le jour d'arrivée et de départ ne comptent que pour une seule journée subventionnée)*

Nombre de participants français prévus : \_\_\_\_\_ jeunes  
 \_\_\_\_\_ encadrement

*(1 encadrement subventionné pour 10 jeunes)*

Âges : \_\_\_\_\_ jeunes \_\_\_\_\_ encadrement

Catégorie : jeunes (scolaire/étudiants, jeunes professionnels, chômeurs, autres)\*

\* rayer la mention inutile

Origine géographique des français (Académie) : \_\_\_\_\_

Nombre de participants allemands prévus : \_\_\_\_\_ jeunes  
 \_\_\_\_\_ encadrement

*(1 encadrement subventionné pour 10 jeunes)*

Âges : \_\_\_\_\_ jeunes \_\_\_\_\_ encadrement

Catégorie : jeunes (scolaire/étudiants, jeunes professionnels, chômeurs, autres)\*

\* rayer la mention inutile

Origine géographique des allemands (Land) : \_\_\_\_\_

Partenaire allemand : \_\_\_\_\_

Nom de l'association : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ E mail : \_\_\_\_\_

**5. RENCONTRE TRINATIONALE :**

Trois types : (\*rayer la mention inutile)

- Les Allemands et autres nationalités sont hébergés en France\*
- Les Français et autres nationalités sont hébergés en Allemagne\*
- Les Français, les Allemands et autres nationalités sont hébergés dans un pays tiers\*

Type d'activités : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_ Académie / Land : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_

**Mode d'hébergement :**Familles  Auberge de jeunesse  Autres 

Date d'arrivée au lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_ Durée du séjour : \_\_\_\_\_

Date de départ du lieu de la rencontre : \_\_\_\_\_

*(Le jour d'arrivée et de départ ne comptent que pour une seule journée subventionnée)*

Nombre de participants **français** prévus : \_\_\_\_\_ jeunes  
*(1 encadrement subventionné pour 10 jeunes)* \_\_\_\_\_ encadrements

Catégorie : jeunes (scolaire/étudiants, jeunes professionnels, chômeurs, autres)\*

\* rayer la mention inutile

Origine géographique (Académie) : \_\_\_\_\_

Nombre de participants **allemands** prévus : \_\_\_\_\_ jeunes  
*(1 encadrement subventionné pour 10 jeunes)* \_\_\_\_\_ encadrements

Catégorie : jeunes (scolaire/étudiants, jeunes professionnels, chômeurs, autres)\*

\* rayer la mention inutile

Origine géographique (Land) : \_\_\_\_\_

Partenaire allemand : \_\_\_\_\_

Nom de l'association : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ E mail : \_\_\_\_\_

Nombre de participants **autre nationalité** prévus : \_\_\_\_\_ jeunes  
*(1 encadrement subventionné pour 10 jeunes)* \_\_\_\_\_ encadrements

Catégorie : jeunes (scolaire/étudiants, jeunes professionnels, chômeurs, autres)\*

\* rayer la mention inutile

Origine géographique (pays) : \_\_\_\_\_

Âges : jeunes \_\_\_\_\_ Français \_\_\_\_\_ Allemands \_\_\_\_\_ Autre nationalité

encadrement : \_\_\_\_\_ Français \_\_\_\_\_ Allemands \_\_\_\_\_ Autre nationalité

Partenaire \_\_\_\_\_

Nom de l'association : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ E mail : \_\_\_\_\_

Observations justifiant l'attribution éventuelle de frais particuliers (programme ou animation linguistique) : \_\_\_\_\_

## Projets labellisés 2011 «Bitume à la verdure»



Afin d'accompagner plus fortement les projets locaux autour des thèmes de l'éducation, de la mixité et de l'insertion par le sport. L'UFOLEP nationale apporte son soutien en labellisant des manifestations s'adressant prioritairement aux publics éloignés des activités physiques de pleine nature.

### OBJECTIFS GENERAUX

- Publics prioritaires : permettre à des équipes de jeunes éloignés de la pratique sportive de pleine nature (quartiers défavorisés, Zones Urbaines Sensibles, Dynamique Espoir Banlieue...), de vivre un raid éducatif et ludique en s'appuyant sur des activités physiques de pleine nature et des activités culturelles.
- Partenariats : développer, grâce à l'organisation de ce raid, des partenariats avec les structures touchant régulièrement ces jeunes (maisons de quartiers, centres sociaux, maisons de jeunes, MJC, point d'information jeunesse, équipes d'éducateurs spécialisés, foyers, etc....) sur le moyen long terme.
- Intégrer le projet dans une démarche de développement durable.

### OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Sensibiliser les jeunes aux notions de santé et de développement durable.
- Faire découvrir les activités physiques de pleine nature.
- Inscrire les structures partenaires dans la mise en œuvre des différentes phases du projet.
- Développer des projets en partenariat avec les structures de proximité sur le long terme (maisons de quartiers, Point Information Jeunesse, centres socio culturels, etc....).
- Répondre aux attentes des jeunes en termes d'offre culturelle.
- Autonomie, responsabilisation et fidélisation du public.
- Inscrire la manifestation sur le long terme.

**Critères de labellisation :**

- La mobilisation des partenaires tout au long du projet.
- Cohérence et adaptation du projet et des activités avec le public touché.
- Faisabilité et cohérence du montage budgétaire.
- Qualité et implication des différents partenaires.
- Seront privilégiés les projets offrant des perspectives de travail, avec les structures et en direction de ces publics, à la suite du projet (offre de pratique sportive tout au long de l'année, développement des écoles de sport, dispositif de formation en direction du public éloigné de l'emploi etc....).
- Seront également privilégiés les projets impliquant les structures partenaires de l'UFOLEP Nationale tout au long du projet (Direction Jeunesse et Sport, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Réseau National des Juniors Associations, ACSE, etc....).

# Projets labellisés 2011 «Caravane sportive»



Afin d'accompagner plus fortement les projets locaux autour des thèmes de l'insertion et de la formation, l'UFOLEP Nationale apporte son soutien en labellisant des projets s'adressant prioritairement aux publics issus des Zones Urbaines Sensibles (ZUS).

**Objectifs :**

- Permettre à des jeunes issus des ZUS de découvrir les métiers de l'animation, de l'encadrement.
- Permettre l'accès de jeunes aux responsabilités dans l'organisation d'événements.
- Développer, grâce à l'organisation de ce projet, des partenariats avec les structures touchant régulièrement ces jeunes (maisons de quartiers, centres sociaux, maisons de jeunes, MJC, point d'information jeunesse, équipes d'éducateurs spécialisés, foyers, missions locales, pôle emploi, etc....) sur le moyen long terme.
- Favoriser la découverte de la multi activité grâce à des actions de proximités à minima à une échelle départementale.

**Mise en œuvre :**

- Mettre en place un dispositif d'accompagnement et de suivi des jeunes issus des zones prioritaires.
- Mettre les jeunes issus des ZUS en situation d'animation, d'encadrement.
- Permettre, à la suite de ce projet, aux jeunes qui le souhaitent de s'inscrire dans une démarche de formation aux métiers de l'animation, de l'encadrement (BAFA, BAFD, CQP, BP, etc....).
- Mettre en place un dispositif d'offre de pratique sportive en direction de ces territoires, adapté à leurs besoins et attentes.

**Critères de labellisation :**

- La cohérence de la mise en place du dispositif d'accompagnement des jeunes (ex : lien avec le P.A.S parcours animation sport, etc....).
- La mobilisation des différents partenaires tout au long du projet.
- Cohérence et adaptation du projet et des activités avec le public touché.
- Faisabilité et cohérence du montage budgétaire.
- Seront privilégiés les projets offrant des perspectives de travail, avec les structures et en direction de ces publics, à la suite du projet (offre de pratique sportive tout au long de l'année, développement des écoles de sport, dispositif de formation en direction du public éloigné de l'emploi etc....).
- Seront également privilégiés les projets impliquant les structures partenaires de l'UFOLEP Nationale tout au long du projet (Direction Jeunesse et Sport, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Réseau National des Juniors Associations, ACSE, Missions locales, etc....).

# Projets labellisés 2011 «Formation Insertion»



Afin d'accompagner plus fortement les projets locaux autour des thèmes de l'insertion et de la formation, l'UFOLEP Nationale apporte son soutien en labellisant des projets s'adressant prioritairement aux publics éloignés du marché de l'emploi, s'inscrivant dans une démarche d'insertion.

**Objectifs :**

- Permettre l'insertion sociale et/ou professionnelle de publics en difficultés ou éloignés du marché de l'emploi.
- Permettre, grâce à l'outil sport, le développement et l'acquisition de compétences.
- Développer grâce à l'organisation de ce projet des partenariats avec les structures touchant régulièrement ces jeunes, notamment les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion.

**Mise en œuvre :**

- Mettre en place le dispositif « Formation Insertion UFOLEP ».
- Inscrire le module de formation dans un dispositif global d'insertion (type CIVIS ou P.A.S).
- Faciliter pour ceux qui le souhaitent, la découverte et l'initiation aux métiers de l'encadrement, de l'animation.

**Critères de labellisation :**

- Mobilisation des partenaires locaux de l'emploi et ou de l'insertion.
- Cohérence et adaptation du projet et des activités avec le public touché.
- Cohérence de la mise en place du dispositif d'accompagnement des jeunes (ex : lien avec le CIVIS, le P.A.S parcours animation sport, etc....).
- Faisabilité et cohérence du montage budgétaire.

# Handi'solution



Handi'solution vient de lancer un guide pratique pour toutes les personnes souffrant de handicap afin de les accompagner dans leur recherche de loisirs (sport, culture, voyage...).

Cet outil présente l'UFOLEP dans les partenaires permettant une pratique sportive adaptée, multiple et partagée.

Vous pouvez consulter ce guide en ligne sur : <http://www.guide-handisol.fr/>

Handi'solution donne la possibilité aux comités UFOLEP d'acheter des guides, sous format CD, aux tarifs préférentiels de :

- 3,29 € TTC unitaire (2,75 EUR HT) de 10 à 25 exemplaires
- 2,99 € TTC unitaire (2,50 EUR TTC) de 26 à 70 exemplaires
- 2,69 € TTC unitaire (2,25 EUR HT) de 51 à 100 exemplaires
- A partir de 101 exemplaires, nous consulter.

Ci-dessous le bon de commande.



## Bon de commande clientèle - CD/DVD

### Guide 2010 - Session 1

Prénom : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_  
 Pays : \_\_\_\_\_  
 État/région : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Portable : \_\_\_\_\_  
 Fax : \_\_\_\_\_  
 Email : \_\_\_\_\_

Adresse de livraison (si différente)

Prénom : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_  
 Fax : \_\_\_\_\_  
 Site Internet : \_\_\_\_\_  
 État/région : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Portable : \_\_\_\_\_  
 Fax : \_\_\_\_\_  
 Email : \_\_\_\_\_

Nom	Référence	Quantité	Prix unitaire TTC	Quantité demandée	Sous-total TTC
CD/DVD - Guide HANDISOL'utions - 2010 - Session 1	CD/DVD-2010-S1	10 à 25	- 3.29€	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
		26 à 50	- 2.99€		
		51 à 100	- 2.69€		
		plus de 100	- nous contacter		

#### Paiement :

- par chèque à l'ordre de HANDISOL'utions : à retourner avec le bon de commande  
 - par virement bancaire  
 (le RIB est accessible sur [www.handisol.fr](http://www.handisol.fr) - rubrique «contacts»)

Total TTC

€

Le montant que vous inscrivez ici est à titre purement informatif  
 Les frais d'emballage et de port sont offerts

Un commentaire ?

Bon de commande à retourner à l'adresse suivante :

**S.A.R.L. HANDISOL'utions**  
 Parc d'activités EUROLACQ  
 64170 ARTIX - France

Ce document est un bon de commande et ne fait en aucun cas office de devis ou de facture

S.A.R.L. HANDISOL'utions - «Une vision active du handicap» - Parc d'activités EUROLACQ - 64170 ARTIX  
 Tél : 05.59.53.99.77/79 - Fax : 05.59.53.99.75 - [www.handisol.fr](http://www.handisol.fr) - [commercial@handisol.fr](mailto:commercial@handisol.fr)  
 N° SIRET : 513 781 583 00010 - T.V.A. : FR17513781583



# Pôle vie fédérale

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



## LE SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE MISSIONS « SPORT »



Toutes les associations affiliées (dont les comités et associations UFOLEP) bénéficient de l'agrément « service civique » de la Ligue de l'enseignement.

Cet agrément donne la possibilité aux comités UFOLEP (régionaux ou départementaux) ou aux associations affiliées de renforcer leurs ressources humaines par des jeunes volontaires et d'engager de nouvelles actions de développement sportif.

Le service civique permet à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans de consacrer de 6 à 12 mois à une mission d'intérêt général dans le domaine du sport, au sein d'une association en bénéficiant d'une indemnité, d'un accompagnement et de formations.

L'UFOLEP nationale vous propose plusieurs fiches pratiques qui pourront vous aider à définir les missions du volontaire en lien avec les priorités fédérales du PND 3 :

- sport santé
- sport et pratique des seniors
- sport et pratiques des personnes en situation de handicaps
- développement des activités sportives et éducatives dans les territoires ruraux

Pour tout renseignement sur le dispositif : un responsable du service civique est à votre disposition dans chacun des départements. Trouvez votre contact sur : [www.servicecivique.laligue.org](http://www.servicecivique.laligue.org) .

L'UFOLEP Nationale se tient également à votre disposition pour une aide sur chacune des missions pouvant être menées au sein de votre structure. Un correspondant vous sera proposé dans le Cont@ct du 15 septembre.

**SERVICE CIVIQUE A L'UFOLEP**  
**FICHE PRATIQUE « SPORT SANTE »**

**Le Champ d'actions**

Dans le cadre de son projet de développement, l'Ufolep a défini des priorités concernant des publics « en marge » de la pratique sportive associative. Parmi ces publics, ceux présentant des problèmes de santé (troubles cardio vasculaires – nutrition – hygiène...). L'Ufolep souhaite renforcer et développer sa capacité à accueillir ces publics éloignés de la pratique sportive ; il s'agit de favoriser et d'optimiser l'accès à la pratique sportive non compétitive de ces personnes dans le but de contribuer à leur santé et leur intégration sociale.

L'Ufolep est soucieuse et consciente des enjeux (économiques, politiques, sociaux) relatifs à l'accès et à l'intégration de ces personnes aux activités physiques et sportives ; ici la pratique sportive est considérée comme un moyen d'accompagnement privilégié visant l'amélioration chez le pratiquant de sa santé physique et psychologique, mais aussi un levier déterminant en matière de réduction des risques sanitaires (troubles cardio vasculaires par exemple) ainsi qu'un vecteur de prévention et d'intégration sociale.

Fort de son maillage associatif (près de 10 000 associations sportives réparties sur l'ensemble du territoire), l'Ufolep souhaite accueillir des volontaires en service civique afin de développer et mettre en œuvre auprès du réseau associatif les projets et actions relatives au sport et à la santé.

**LE TERRITOIRE REGIONAL**

**1. QUELLES SONT LES MISSIONS QUI PEUVENT ETRE CONFIEES ?**

**Formation :**

- Sensibiliser le réseau, dans le cadre des formations fédérales, à l'intégration et à l'accompagnement de personnes présentant des problèmes de santé
- Participer à la mise en place d'actions de formation spécifiques au(x) public(s) visé(s) dans le cadre de leur accès aux pratiques sportives
- Participer à l'adaptation des pratiques sportives dans le cadre des problématiques « santé » rencontrées

**Organisation d'évènement(s) :**

- Participer à l'organisation d'évènement(s) afin de sensibiliser et d'informer le réseau et/ou les partenaires aux pratiques d'accueil des personnes présentant des troubles sanitaires.

**Diagnostic territorial :**

- Participer à la réalisation d'un diagnostic territorial afin d'élaborer une stratégie régionale Ufolep. Ce diagnostic territorial (interne – réseau et externe – partenariats) doit déboucher sur un plan d'actions « sport santé » associant région et départements Ufolep.

**Communication :**

- Participer à l'information des différents acteurs (partenaires – réseau...) des activités spécifiques du comité auprès des publics présentant des problèmes de santé
- Participer à l'élaboration d'outils spécifiques (évènements – formation – communication)
- Participer à l'actualisation et à l'enrichissement du site internet du comité sur les activités « sport santé »

**Accompagnement des comités départementaux :**

- Participer à l'accompagnement et au soutien des comités départementaux Ufolep qui développent des actions « sport santé » (mutualisation d'actions, d'outils...)

## 2. QUEL PEUT ÊTRE LE PROFIL DU VOLONTAIRE ?

- Avoir moins de 26 ans (possibilité pour les boursiers 3 et 4 ou les bénéficiaires du RSA)
- Compétences dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du sport pour tous
- Une expérience ou une formation spécifique relative aux problématiques « sport et santé »
- Maîtrise de la méthodologie de projet
- Maîtrise d'outils informatiques (word – Excel – Power point...)

## 3. QUELLES ACTIONS PEUVENT ETRE MENEES PAR LE VOLONTAIRE ?

**Projet Ufolep Bretagne**, s'adresser à Gaëlle ARZUR – CTS Ufolep Bretagne au 06 68 95 08 28 ou par mail à [arzurgaelle@yahoo.fr](mailto:arzurgaelle@yahoo.fr)

Projet relatif à l'insertion par le sport de personnes souffrant de maladies chroniques et exposées à des difficultés d'ordre social. Cette action vise, sur trois départements bretons, à améliorer la qualité de vie des sujets souffrant de pathologies cardiovasculaires. La priorité est de rompre l'isolement et le repli sur soi lié à la maladie et lutter contre une exclusion des pratiques de loisirs et de santé.

## LE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL

### 1. QUELLES SONT LES MISSIONS QUI PEUVENT ETRE CONFIEES ?

#### **Accompagnement du réseau associatif Ufolep :**

- Participer à l'information et à l'accompagnement des associations sportives à l'intégration et à l'accompagnement de personnes présentant des problèmes sanitaires (label fédéral « sport santé » par exemple)
- Participer à la coordination des actions associatives
- Participer à l'élaboration et/ou à l'enrichissement des outils fédéraux

#### **Vie sportive :**

- Participer au recensement des bonnes pratiques fédérales sur le territoire départemental
- Participer à l'accompagnement, à l'information, et à la sensibilisation des commissions techniques départementales à l'adaptation des activités sportives et à l'accueil des publics présentant des problèmes de santé

#### **Organisation d'évènement(s) :**

- Contribuer à la sensibilisation et à l'information de l'intégration des personnes présentant des problèmes de santé au sein des associations Ufolep (journée « sport santé », journée multisports...)

#### **Communication :**

- Participer à la valorisation des actions du comité auprès des différents acteurs et partenaires
- Participer à la proposition d'une offre sportive adaptée du département (animation de cycles d'activités individualisées, organisation de rencontres inter associations, mutualisation des pratiques).

## **2. QUEL PEUT ETRE LE PROFIL DU VOLONTAIRE ?**

- Avoir moins de 26 ans (possibilité pour les boursiers 3 et 4 ou les bénéficiaires du RSA)
- Compétences dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du sport pour tous
- Une expérience ou une formation spécifique relative aux problématiques « sport et santé »
- Maîtrise d'outils informatiques (word – Excel – Power point...)

## **3. QUELLES ACTIONS PEUVENT ETRE MENEES PAR LE VOLONTAIRE ?**

**Projet Ufolep 47**, s'adresser à Bertrand BEDIN – délégué départemental Ufolep 47 au 05 53 77 05 34 ou par mail à [ufolep47@laligue-fol47.org](mailto:ufolep47@laligue-fol47.org)

**Projet Ufolep 24**, s'adresser à Patrick MANS – délégué départemental Ufolep 24 au 05 53 02 44 15 ou par mail à [ufolep@laligue24.org](mailto:ufolep@laligue24.org)

## **QUELS ENGAGEMENTS POUR LE COMITE, L'UFOLEP NATIONALE ET LA LIGUE ?**

- Indemnité financière (440 € aide de l'état + 100 € versés par le comité sous une forme qui reste à définir)
- Formation Monitorat - PSC1 (comité – Ufolep nationale)
- Formation continue - FPC ou FCF ou stage annuel (Ufolep nationale)
- Stage des dirigeants – congrès de Périgueux (Ufolep nationale)
- 3 jours de formation civique (organisation Ligue)
- Accompagnement dans la réalisation des missions et dans la réflexion du volontaire sur son projet d'avenir (Ligue – fédérations)
- Un réseau de collaboration (Ufolep et Ligue)

<b>SERVICE CIVIQUE A L'UFOLEP</b> <b>FICHE PRATIQUE « SPORT SENIOR »</b>
---

### **Le Champ d'actions**

Dans le cadre de son projet de développement, l'Ufolep a défini des priorités concernant des publics « éloignés » de la pratique sportive associative. L'Ufolep souhaite renforcer et développer sa capacité à accueillir et répondre aux besoins du public senior. Il s'agit de favoriser et d'optimiser l'accès à la pratique sportive compétitive ou non de ce public dans le but de répondre à leurs attentes et leurs besoins.

L'Ufolep est soucieuse et consciente des enjeux (économiques, politiques, sociaux) relatifs à l'ensemble des catégories composant le public « senior » au travers notamment de l'accès à une pratique sportive régulière et à l'utilisation du sport comme outil privilégié de gestion, de prévention et d'amélioration de la qualité de vie.

Forte de son maillage associatif (près de 10 000 associations sportives réparties sur l'ensemble du territoire), l'Ufolep souhaite accueillir des volontaires en service civique afin de développer et mettre en œuvre auprès du réseau associatif les projets et actions relatives au sport et à la santé en direction du public senior.

## **LE TERRITOIRE REGIONAL**

### **1. QUELLES SONT LES MISSION QUI PEUVENT ETRE CONFIEES ?**

#### ***Formation :***

- sensibiliser dans le cadre des formations fédérales à l'intégration et à l'accompagnement du public senior dans le cadre d'une activité sportive régulière ;
- sensibiliser dans le cadre des formations fédérales à la mise en place de module prévention et santé en direction du public senior ;
- participer à l'adaptation des pratiques sportives dans le cadre des problématiques « santé » rencontrées.

#### ***Organisation d'évènement(s) :***

- participer à l'organisation d'évènement(s) afin de sensibiliser et d'informer le réseau et/ou les partenaires aux pratiques d'accueil du public et ou à la prise en compte de l'outil sport dans le cadre d'une démarche prévention, santé en direction des seniors.

#### ***Diagnostic territorial :***

- participer à la réalisation d'un diagnostic territorial afin d'élaborer une stratégie régionale Ufolep. Ce diagnostic territorial (interne – réseau et externe – partenariats) doit déboucher sur un plan d'actions « sport senior » associant région et départements Ufolep.

#### ***Communication :***

- informer les différents acteurs (partenaires – réseau...) des activités spécifiques du comité auprès des publics présentant des problèmes de santé ;
- participer à l'élaboration des outils spécifiques (événements – formation – communication) ;
- participer à l'actualisation et l'enrichissement du site internet du comité sur les activités « sport senior » et veiller à son actualisation.

#### ***Accompagnement des comités départementaux :***

- participer à l'accompagnement et au soutien des comités départementaux Ufolep qui développent ou souhaite développer des actions « sport senior » (mutualisation d'actions, d'outils, mise en réseau...).

## 2. QUEL PEUT ÊTRE LE PROFIL DU VOLONTAIRE ?

- avoir moins de 26 ans (possibilité pour les boursiers 3 et 4 ou les bénéficiaires du RSA) ;
- compétences dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du sport pour tous ;
- une expérience ou une formation spécifique relative aux problématiques « sport et santé » et ou « sport senior » ;
- maîtrise de la méthodologie de projet ;
- maîtrise d'outils informatiques (word – Excel – Power point...).

## 3. QUELLES ACTIONS PEUVENT ETRE MENEES PAR LE VOLONTAIRE ?

**Projet Ufolep Centre** (S'adresser à Benoit BEAUR – ARD Ufolep Centre). [benoitbeaur@wanadoo.fr](mailto:benoitbeaur@wanadoo.fr)  
Projet relatif à la promotion des Activités physiques et Sportives et de leurs bienfaits en direction du public senior. Sous forme d'une structure itinérante sur 6 étapes de la région centre. Les journées s'articulant autour de temps de débats, d'échanges, de distribution de matériel promotionnel, de temps d'initiation.

## 4. LES PARTENAIRES QUI PEUVENT ETRE MOBILISES SUR UN PROJET « SPORTS SENIOR » DU COMITE ?

- DGAS, DSS, CRAM, Agences régionales pour la santé
- Comités d'éducation pour la Santé
- CHU et établissements de santé, maisons de retraite
- Professionnels de santé
- Associations de malades et de prévention
- UFR STAPS
- Conseil régional

## LE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL

### 1. QUELLES SONT LES MISSION QUI PEUVENT ETRE CONFIEES ?

#### **Accompagnement du réseau associatif Ufolep :**

- participer à l'information et à l'accompagnement des associations sportives à l'intégration et à l'accompagnement du public senior ;
- participer à l'information et à l'accompagnement des associations sportives sur les possibilités de partenariat avec les structures accompagnement le public senior (maisons de retraite, etc...) ;
- participer à la coordination des actions associatives ;
- participer à l'enrichissement et/ou à l'élaboration des outils fédéraux.

#### **Vie sportive :**

- participer au recensement des bonnes pratiques fédérales sur le territoire départemental ;
- participer à l'accompagnement, l'information, et la sensibilisation des commissions techniques départementales à l'adaptation des activités sportives et à l'accueil du public sénior.

#### **Organisation d'évènement(s) :**

- contribuer à la sensibilisation et à l'information de l'accompagnement du public senior et au bienfait des Activités Physiques et Sportives en direction de celui-ci au sein des associations Ufolep (journée « sport santé », journée multisports...) ;

**Communication :**

- valoriser les actions du comité auprès des différents acteurs et partenaires ;
- proposer une offre sportive adaptée du département (animation de cycles d'activités individualisées, organisation de rencontres inter associations, mutualisation des pratiques, mise en réseau).

**2. QUEL PEUT ETRE LE PROFIL DU VOLONTAIRE ?**

- avoir moins de 26 ans (possibilité pour les boursiers 3 et 4 ou les bénéficiaires du RSA) ;
- compétences dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du sport pour tous ;
- une expérience ou une formation spécifique relative aux problématiques « sport et santé » et ou « sport senior » ;
- maîtrise d'outils informatiques (word – Excel – Power point...).

**3. QUELLES ACTIONS PEUVENT ETRE MENEES PAR LE VOLONTAIRE ?**

- Cf. Ufolep 24 (s'adresser à Patrick MANS – délégué départemental). [patrick@laligue24.org](mailto:patrick@laligue24.org)  
*Caravane Sport Senior* : Projet relatif à la promotion des Activités physiques et Sportives et de leurs bienfaits en direction du public senior. Sous forme d'une structure itinérante, les journées s'articulent autour de temps de débats, d'échanges, de distribution de matériel promotionnel, de temps d'initiation.
- Cf. Ufolep 23 (s'adresser Veronique MICHNOWSKY – déléguée départemental). [ufolep23@wanadoo.fr](mailto:ufolep23@wanadoo.fr) : Projet en direction des maisons de retraite s'articulant autour des notions de prévention et de santé par la pratique sportive.

**4. LES PARTENAIRES QUI PEUVENT ETRE MOBILISES SUR UN PROJET « SPORTS SENIOR » DU COMITE ?**

Agences régionales pour la santé

- Comités d'éducation pour la Santé
- CDAS, CCAS, Centres sociaux, CHRS...
- CHU et établissements de santé, maisons de retraite
- Associations de malades et de prévention
- UFR STAPS
- Le conseil général
- le CNDS
- Les collectivités territoriales

**QUELS ENGAGEMENTS POUR LE COMITE, L'UFOLEP NATIONALE ET LA LIGUE ?**

- indemnité financière (440 € aide de l'état + 100 € pour les bénéficiaires du RSA ou boursiers échelon 3 et 4 + 100 € versés par le comité sous forme de prestation) ;
- formation PSC1 (comité) ;
- formation continue - FPC ou FCF ou stage annuel (Ufolep nationale) ;
- stage des dirigeants – congrès de Périgueux (Ufolep nationale) ;
- 3 jours de formation civique (organisation Ligue) ;
- accompagnement dans la réalisation des missions et dans la réflexion du volontaire sur son projet d'avenir (comité) ;
- un réseau de collaboration (Ufolep et Ligue).

<p style="text-align: center;"><b>SERVICE CIVIQUE A L'UFOLEP</b> <b>FICHE PRATIQUE « SPORT HANDICAPS »</b></p>
--

### **Le champ d'actions**

A travers son action de développement, l'UFOLEP contribue à une pratique sportive pour tous favorisant l'accueil de nouveaux publics dont les personnes en situation de handicap.

Consciente des enjeux sociétaux autour de l'intégration et de l'accompagnement des pratiquants sportifs ayant un handicap, l'UFOLEP s'engage dans le développement et la promotion des pratiques multisports et « partagées » handi-valides.

« Partager » une pratique renvoie à la notion « du vivre ensemble » : ce sont donc toutes les pratiques handi-valides, mais également tous les projets associatifs qui rassemblent différents publics dans le cadre d'activités ou de responsabilités sportives.

Ainsi, l'enjeu d'accueillir un volontaire en service civique est de développer de nouveaux projets au sein des comités UFOLEP en dynamisant les actions développées.

## **LE TERRITOIRE REGIONAL**

### **1. QUELLES SONT LES MISSIONS QUI PEUVENT ETRE CONFIEES ?**

#### ***Formation :***

- sensibiliser dans le cadre des formations fédérales à l'intégration et à l'accompagnement de personnes en situation de handicap dans des activités sportives ;
- participer à la mise en place du brevet fédéral « Pratiques Multisports et Partagées » (handi / valides) ;
- participe à la mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) sur la connaissance des publics ayant un handicap moteur et/ou mental.

#### ***Organisation d'évènement(s)***

- contribuant à l'accueil de personnes en situation de handicap : journées multisports handi – valides, journées de sensibilisation ... .

#### ***Diagnostic territorial***

- participe à la réalisation d'un diagnostic territorial pour l'élaboration d'une démarche régionale UFOLEP et d'un plan d'actions « sport handicaps » (forces, faiblesses, opportunités, menaces).

#### ***Communication :***

- participe à l'information des activités du comité auprès des acteurs du handicap (UFOLEP nationale, MDPH, DRJSCS, conseil régional ...).
- participe à l'animation le site internet du comité sur les activités « sport handicaps ».
- participe à l'élaboration d'outils spécifiques de communication.

#### ***Accompagnement des comités départementaux***

- participe à l'accompagnement et au soutien des comités départementaux qui développent des actions « sport et handicaps » (mise en place d'un centre de ressources, mutualisation d'actions, d'outils ...).

### **2. QUEL PEUT ÊTRE LE PROFIL DU VOLONTAIRE ?**

- avoir moins de 26 ans (possibilité pour les boursiers 3 et 4 ou les bénéficiaires du RSA)
- compétences dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous » ;

## VIE FEDERALE

- une formation ou une expérience auprès des personnes en situation de handicap ;
- sens du contact et des relations humaines ;
- maîtrise de la méthodologie de projet ;
- maîtrise d'outils informatiques (word – excel – power point ...).

### 3. QUELLES ACTIONS PEUVENT ETRE MENEES PAR LE VOLONTAIRE ?

#### ***Participation à la réalisation d'un diagnostic territorial***

UFOLEP Nièvre – s'adresser à Fabrice SAUVEGRAIN – délégué départemental et régional au 03 86 71 97 33 ou par mail à [ufolep58@fol58.org](mailto:ufolep58@fol58.org) (structure n'ayant pas accueilli de Service Civique Volontaire).

Pour élaborer son plan d'actions autour de ses 3 axes de développement (sport pour tous, sport santé et sport social), le comité départemental de la Nièvre a procédé pendant 5 mois à un diagnostic territorial sur l'offre sportive proposée aux personnes en situation de handicap et aux établissements spécialisés. Pour cela, le comité s'est appuyé sur divers études documentaires, des rencontres d'acteurs, une enquête menée sur la pratique des APS. Ce diagnostic a permis d'élaborer un programme d'activités présenté à 14 établissements qui accueillent des jeunes ou des adultes déficients (cross, rencontres inter établissements, séjours sportifs, échanges de pratiques, mise en place d'un pool matériel et de ressources pédagogiques à disposition ...). Un programme santé / équiligym a également été construit avec certains établissements.

La deuxième étape du projet sera de créer des passerelles avec les associations UFOLEP du territoire.

## LE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL

### 1. QUELLES SONT LES MISSIONS QUI PEUVENT ETRE CONFIEES ?

#### ***Accompagnement du réseau associatif Ufolep :***

- participe à l'information et l'accompagnement des associations sportives à l'intégration et l'accompagnement de personnes en situation de handicaps (label fédéral « accueil handicaps ») ;
- participe à la sensibilisation des responsables associatifs à l'accueil de personnes handicapées (organisation de rencontres, colloques ...) ;
- participe à la coordination des actions associatives ;
- participe à l'enrichissement des outils fédéraux existants ;
- participe à l'ouverture des rencontres sportives ou des manifestations départementales aux structures spécialisées et/ou aux personnes en situation de handicaps.

#### ***vie sportive***

- participe au recensement des bonnes pratiques fédérales sur le territoire ;
- participe à l'accompagnement des commissions techniques départementales pour l'adaptation des activités sportives, tout en développant de nouvelles activités.

#### ***Organisation d'évènement(s)***

- contribue à l'accueil de personnes en situation de handicap : journées multisports handi – valides, journée de sensibilisation ... .

#### ***Communication***

- participe à la valorisation des actions du comité auprès des différents acteurs (UFOLEP nationale, MDPH, DDCS, conseil général, handiguide ...).

**Partenariats :**

- participe à la définition d'une offre sportive adaptée auprès d'établissements spécialisés du département (animation de cycles d'activités adaptées, organisation de rencontres inter établissement, mise en place d'un centre de ressources). Cette action doit s'inscrire comme complémentaire aux activités traditionnelles de l'établissement en vue de l'intégration progressive des personnes en milieu dit « ordinaire ».

**2. QUEL PEUT ÊTRE LE PROFIL DU VOLONTAIRE ?**

- avoir moins de 26 ans (possibilité pour les boursiers 3 et 4 ou les bénéficiaires du RSA) ;
- compétences dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous » ;
- une formation ou une expérience auprès des personnes en situation de handicap ;
- maîtrise d'outils informatiques (word – Excel – Power point ...).

**3. QUELLES ACTIONS PEUVENT ETRE MENEES PAR LE VOLONTAIRE ?**

***Participation à l'organisation d'évènements***

*UFOLEP Rhône – s'adresser à Romain TRAVERSAZ, délégué départemental au 09 50 53 34 17 ou par mail à [rtraversaz@ufolep-69.com](mailto:rtraversaz@ufolep-69.com) (structure ayant accueilli un Service Civique Volontaire).*

Le comité départemental a mis en place un programme annuel de journées multisports favorisant les pratiques mixtes handi / valides et familiales. La personne accueillie sur le dispositif SCV a participé au montage du projet, à l'accueil des différents publics, à la recherche d'associations supports et de structures souhaitant participer aux actions.

***LES PARTENAIRES QUI PEUVENT ETRE MOBILISES SUR UN PROJET « SPORT HANDICAPS » DU COMITE ?***

- Conseil régional et les conseils généraux
- Collectivités locales et leurs groupements
- CNDS
- Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)
- Associations d'établissements spécialisés : ADAPEI, délégation départementale de l'APF.
- Etablissements spécialisés
- Cellule régionale « sports handicaps » (DRJSCS)
- UFR STAPS qui proposent une licence ou un master Activités Physiques Sportives Adaptées (APSA)

***QUELS ENGAGEMENTS POUR LE COMITE, L'UFOLEP NATIONALE ET LA LIGUE ?***

- indemnité financière (440 € aide de l'état + 100 € pour les bénéficiaires du RSA ou boursiers échelon 3 et 4 + 100 € versés par le comité sous forme de prestation) ;
- formation PSC1 (comité) ;
- formation continue - FPC ou FCF ou stage annuel (Ufolep nationale) ;
- stage des dirigeants – congrès de Périgueux (Ufolep nationale) ;
- 3 jours de formation civique (organisation Ligue) ;
- accompagnement dans la réalisation des missions et dans la réflexion du volontaire sur son projet d'avenir (comité) ;
- un réseau de collaboration (Ufolep et Ligue).

<b>SERVICE CIVIQUE A L'UFOLEP</b> <b>FICHE PRATIQUE « SPORT EN MILIEU RURAL »</b>
--

### **Le champ d'actions**

La conception, la conduite et l'évaluation de politiques sportives et éducatives dans les territoires ruraux, font parties des objectifs de l'UFOLEP.

L'impulsion de projets territoriaux « partagées » avec les collectivités territoriales et d'autres acteurs du monde rural sont nécessaires pour répondre aux enjeux de la société (la valorisation du patrimoine local, l'animation et l'aménagement des territoires, et une forme de réponse à la demande sociale des habitants).

Le Plan Fédéral de Développement a défini l'axe « Territoires » comme prioritaire afin d'adapter notre fédération aux nouvelles organisations territoriales :

- adapter nos structures fédérales (renforcer le rôle des comités UFOLEP comme centres de ressources) ;
- favoriser les mutualisations et encourager les coopérations associatives à tous les niveaux.

## **LE TERRITOIRE REGIONAL**

### **1. QUELLES SONT LES MISSIONS QUI PEUVENT ETRE CONFIEES ?**

#### ***Formation :***

- participe au développement de politiques sportives en milieu rural pour la conquête de nouveaux territoires, prenant en compte les attentes et les besoins des habitants ; dans le cadre des formations fédérales ;
- participer à la mise en place de formations de bénévoles associatifs en milieu rural.

#### ***Organisation d'évènement(s)***

- participe à l'intégration de la dimension « développement durable » des manifestations sportives autour des 3 piliers : environnement, social et économique.

#### ***Diagnostic territorial***

- participe à la réalisation d'un diagnostic territorial pour l'élaboration d'une démarche régionale UFOLEP et d'un plan d'actions de développement sportif dans les territoires ruraux (forces, faiblesses, opportunités, menaces).

#### ***Partenariat***

- participe à l'identification des territoires à investir en proposant des pistes de développement et de partenariat avec des collectivités territoriales.

#### ***Accompagnement des comités départementaux***

- participe à l'accompagnement et au soutien des comités départementaux qui développent des actions « sports en milieu rural » (diffusion de bonnes pratiques, d'actions, d'outils ...).

### **2. QUEL PEUT ÊTRE LE PROFIL DU VOLONTAIRE ?**

- avoir moins de 26 ans (possibilité pour les boursiers 3 et 4 ou les bénéficiaires du RSA)
- compétences dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du «sport pour tous» ;
- une formation ou une expérience auprès des personnes en situation de handicap ;

## VIE FEDERALE

- sens du contact et des relations humaines ;
- maîtrise de la méthodologie de projet.
- maîtrise d'outils informatiques (word – Excel – Power point ...).

### 3. QUELLES ACTIONS PEUVENT ETRE MENEES PAR LE VOLONTAIRE ?

#### **Participation au développement d'activités multisports en milieu rural**

UFOLEP Marne – s'adresser à Yvan Favaudon – *secrétaire général de la Ligue départementale au 03 26 84 32 26 ou par mail à [dq@laligue51.org](mailto:dq@laligue51.org) (structure n'ayant pas accueilli un Service Civique Volontaire).*

Le projet d'animation sportive en milieu rural que tente d'initier l'UFOLEP de la Marne depuis deux ans s'appuie sur des opportunités émergentes : construction d'un gymnase intercommunal multifonctions, présence d'un relais local, centre "CED" de la Ligue de l'enseignement.

La labellisation du CLSU du Val d'Ante, obtenue en 2009, constitue un point de départ, prétexte au développement du projet et au positionnement du centre comme référent local en faisant adhérer progressivement l'environnement immédiat à la démarche (collectivités, associations présentes, population,...).

Dans ce cadre, la démarche est progressive. Avec la communauté de communes, le comité départemental UFOLEP a proposé, en septembre 2009, une véritable fête du sport sur des pratiques associatives existantes, de nouvelles activités et la pratique familiale (environ 100 participants).

Depuis, l'intérêt est de maintenir notre présence à travers des dimanches thématiques sur des pratiques sportives non exploitées sur le secteur (certains jeux collectifs, APPN, tir à l'arc,...). La mise en oeuvre de ces actions s'apparente à la poursuite d'un diagnostic de terrain : connaissance des publics, connaissance des acteurs locaux, reconnaissance de notre positionnement.

A terme, les objectifs sont de :

- susciter la création de nouvelles activités, qui pourraient être fédérées par le centre du Val d'Ante, avec notre appui en termes de formation et de structuration ;
- prendre en compte la diversité des publics (seniors, écoles de sport ...) ;
- faire rayonner plus fortement le centre Ligue auprès de la population et au sein de la vie associative.

## LE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL

### 1. QUELLES SONT LES MISSIONS QUI PEUVENT ETRE CONFIEES ?

#### **Accompagnement du réseau associatif Ufolep :**

- participe à la promotion et à la coordination des projets inter associatifs sur un même territoire (privilégier l'échelon intercommunal) ;
- enrichir les outils fédéraux existants.

#### **Vie sportive**

- participe à la collaboration des commissions techniques départementales ;
- participe à la coordination des actions périscolaires et éducatives (accompagnement éducatif, ...)
- participe au développement des actions « sports santé » (voir fiche pratique SCV).

#### **Organisation d'évènement(s)**

- contribue à l'accueil de différents publics cibles en milieu rural : petite enfance (écoles de sport ...), pratiques familiales et seniors ;
- participe à l'intégration d'un volet culturel dans les évènements multisports organisés par le comité départemental et/ou leurs associations qui valorisent le patrimoine local ;
- participe à la prise en compte de l'éco responsabilité des manifestations départementales UFOLEP.

**Communication**

- participe à la valorisation des actions du comité auprès des différents acteurs et partenaires ;
- participe à la définition d'offres sportives adaptées aux territoires (nouvelles pratiques, nouvelles activités, nouveaux formats, animation de cycles d'activités itinérants, organisation de rencontres inter associations, mutualisation des pratiques).

**Partenariats :**

- participe à la valorisation des actions pour engager une collaboration avec les collectivités territoriales.

**2. QUEL PEUT ÊTRE LE PROFIL DU VOLONTAIRE ?**

- avoir moins de 26 ans (possibilité pour les boursiers 3 et 4 ou les bénéficiaires du RSA) ;
- compétences dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du «sport pour tous » ;
- une formation ou une expérience auprès des personnes en situation de handicap ;
- Maîtrise d'outils informatiques (word – Excel – Power point ...).

**3. QUELLES ACTIONS PEUVENT ETRE MENEES PAR LE VOLONTAIRE ?**

***Participation à la mise en œuvre du projet « sport seniors » en milieu rural***

*Ufolep Creuse - s'adresser à Jean Luc GIRAUD – délégué départemental au 05 44 00 05 57 ou par mail à [ufolep23@wanadoo.fr](mailto:ufolep23@wanadoo.fr) (structure n'ayant pas accueilli de Service Civique Volontaire).*

L'une des nombreuses actions développées en zone rurale par le comité départemental de la Creuse témoigne des champs d'intervention et de collaboration riches pour l'UFOLEP.

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Creuse et le Conseil Général ont mis en relation la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et le comité départemental UFOLEP sur la thématique de la prévention des chutes en milieu rural. Les deux structures collaborent pour sensibiliser les seniors. Dans un premier temps, la CPAM 23, qui souhaite toucher un public sur des territoires isolés, présente le projet aux associations de retraités. Selon les demandes, le projet se met en place dans les petites communes ou au niveau des communautés de communes. Le comité UFOLEP est chargé d'animer pour des personnes âgées de plus de 55 ans, des ateliers « équilibre » par cycle de 12 séances, en complément des ateliers « aménagement de la maison » et « nutrition ». Pendant 10 séances, les seniors travaillent, entre autres, sur l'oreille interne, les déplacements, la mobilité articulaire, le travail cardio-vasculaire, le travail au sol et le relevé du sol. Des tests spécifiques sont organisés en début et fin d'atelier pour mesurer l'évolution de chaque participant. L'objectif est de faire en sorte que les personnes retrouvent confiance en elles et poursuivent l'action en pratiquant une activité physique régulière telle que la randonnée, la danse ou l'aquagym.

***LES PARTENAIRES QUI PEUVENT ETRE MOBILISES SUR UN PROJET « SPORTS EN MILIEU RURAL » DU COMITE ?***

- Conseil régional et conseils généraux
- Collectivités locales et leurs groupements (intercommunalités, communes ...)
- DRJSCS et DDCS
- CNDS
- Office National des Forêts (ONF)
- CPAM
- Instituts de formation (UFR STAPS, IUT, écoles) : aménagement du territoire, développement culturel, tourisme ...
- ADEME régionale

**QUELS ENGAGEMENTS POUR LE COMITE, L'UFOLEP NATIONALE ET LA LIGUE ?**

- indemnité financière (440 € aide de l'état + 100 € pour les bénéficiaires du RSA ou boursiers échelon 3 et 4 + 100 € versés par le comité sous forme de prestation) ;
- formation PSC1 (comité) ;
- formation continue - FPC ou FCF ou stage annuel (Ufolep nationale) ;
- stage des dirigeants – congrès de Périgueux (Ufolep nationale) ;
- 3 jours de formation civique (organisation Ligue) ;
- accompagnement dans la réalisation des missions et dans la réflexion du volontaire sur son projet d'avenir (comité) ;
- un réseau de collaboration (Ufolep et Ligue).

<p style="text-align: center;"><b>UFOLEP</b> <b>SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE</b> <b>Mission « SENIOR »</b></p>
--

L'UFOLEP, fédération sportive multisports de 380 000 licenciés, recherche pour une durée de 9 mois, à partir du 1<sup>er</sup> octobre ou du 1<sup>er</sup> novembre 2010, une personne motivée de moins de 26 ans pour un poste de Service Civil Volontaire. Cette personne aura pour mission **de participer au développement et à la mise en œuvre d'une politique sportive multisports en direction des seniors (+ de 55 ans) :**

**Missions :**

- recensement des activités et des projets touchant le public senior ;
- formalisation de fiches pratiques pour alimenter le centre de ressources documentaires ;
- mise en place d'une offre de formation fédération fédérale.

Dans le cadre de sa mission, le(la) volontaire recruté(e) sera amené(e) à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale, mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions nationales sportives, les membres des groupes de travail nationaux et certains comités départementaux et régionaux, auxquels il(elle) apportera sa contribution.

**Profil :**

- avoir moins de 26 ans ;
- goût prononcé et connaissance dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous » ;
- qualité rédactionnelle.

**Indemnité :**

**Mensuelle de 440 € versée par l'Etat (540 € si bénéficiaire du RSA ou si boursier 3° ou 4° échelon) + 100 € en prestation nature.**

Lieu de la mission : UFOLEP – 3 rue Récamier – 75341 Paris cedex 07

Dans le cadre de ses missions, le(la) volontaire sera amené(e) à se déplacer sur le territoire national.

**Contact :**

UFOLEP NATIONALE  
3 rue Récamier  
75341 Paris cedex 07  
Téléphone : 01.43.58.97.64  
Mail : [aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr)

**UFOLEP****SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE  
MISSION « SPORT HANDICAPS »**

L'Union Française des Œuvres Laïque d'Education Physique (UFOLEP), fédération sportive multisports de 385 000 licenciés et 10 000 associations, recherche une personne pour être accueillie en Service Civique Volontaire (SCV) pour une durée de 9 mois à 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Cette personne aura pour mission de **participer au développement et à la mise en œuvre d'une politique sportive multisports en direction des personnes en situation de handicap.**

La politique fédérale :

A travers son Plan National de développement, l'UFOLEP contribue à une pratique sportive pour tous, favorisant l'accueil de tous les publics dont les personnes en situation de handicap.

Consciente des enjeux sociétaux autour de l'intégration dans les associations sportives et de l'accompagnement des pratiquants sportifs ayant un handicap, l'UFOLEP s'engage dans le développement et la promotion des pratiques multisports et « partagées » handi-valides.

« Partager » une pratique renvoie à la notion « du vivre ensemble » : ce sont donc toutes les pratiques handi-valides, mais également tous les projets associatifs qui rassemblent différents publics dans le cadre d'activités ou de responsabilités sportives.

Description de la mission :

- veille et recensement des activités multisports rassemblant des publics mixtes « handi – valides » dans le réseau fédéral et au sein du mouvement sportif en général ;
- participation à l'élaboration d'un guide pédagogique de situations sportives multisports mixtes handi / valides ;
- accompagnement de comités régionaux « pilotes » dans la mise en œuvre d'une offre de formation fédérale en direction d'animateurs sportifs qui encadrent des personnes en situation de handicap ;
- participation à l'organisation d'un rassemblement national multisports et handi-valides.

Dans le cadre de sa mission, le/la volontaire recruté(e) sera amené(e) à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale ; mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions nationales sportives, les membres des groupes de travail nationaux et certains comités départementaux/régionaux, auxquels il/elle apportera sa contribution.

Profil :

- moins de 26 ans (possibilité pour les boursiers 3 et 4 ou les bénéficiaires du RSA)
- compétences dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous » ;
- une formation ou une expérience auprès des personnes en situation de handicap (facultatif)
- maîtrise de la méthodologie de projet ;
- maîtrise d'outils informatiques (Word – Excel – Power point ...).

Indemnité et avantages :

- une indemnité mensuelle de 540 € (+ 100 € pour les bénéficiaires du RSA ou boursiers des échelons 3 et 4) pour un temps de travail annualisé de 24 heures par semaine minimum ;
- une prise en charge de 50 % de la carte orange (transports Ile de France) + réduction restauration ;
- possibilité de suivre une formation PSC1 ;
- participation à divers formations fédérales, professionnelles et autres (congrès, séminaires ...)
- participation à 3 jours de formation civique ;
- un accompagnement dans la réalisation des missions et dans la réflexion du volontaire sur son projet d'avenir ;
- des relations avec un réseau de collaboration (UFOLEP, Ligue de l'enseignement et acteurs du « sport handicaps »).

Lieu de la mission :

UFOLEP Nationale - 3 rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07














CV et lettre de motivation à envoyer à :

UFOLEP NATIONALE  
Benoit GALLET  
Conseiller Technique National  
3 rue Récamier  
75341 Paris Cedex 07  
Email : [bgallet.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:bgallet.laligue@ufolep-usep.fr)  
Téléphone : 01.43.58.97.78

Informations complémentaires :

- L'UFOLEP : [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)
- L'UFOLEP et le « sport handicaps » :  
<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Présentation%20UFOLEP%20-%20sport%20handicaps.pdf>
- Le Service Civique Volontaire : <http://www.volontairealaligue.org/home.php>

# Modification du :

<b>CALENDRIER DES RÉUNIONS STATUTAIRES UFOLEP 2010 - 2011</b>	
 mercredi 15 septembre 2010	Bureau
 mardi 19 et mercredi 20 octobre 2010	Comité Directeur
 mercredi 17 novembre 2010	Bureau
 jeudi 2 et vendredi 3 décembre 2010	Comité Directeur au CREPS de Bourges (18)
 samedi 4 décembre 2010	Assemblée Générale au CREPS de Bourges (18)
 samedi 4 et dimanche 5 décembre 2010	Rassemblement des Présidents des Comités Départementaux au CREPS de Bourges (18)
 mercredi 26 janvier 2011	Bureau
 mardi 1 et mercredi 2 mars 2011	Comité Directeur
 vendredi 8 avril 2011	Comité Directeur à Boulazac (24)
 samedi 9 et dimanche 10 avril 2011	Assemblée Générale à Boulazac (24)
 lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 avril 2011	Stage des dirigeants à Boulazac (24)
 mercredi 18 mai 2011	Bureau
 mardi 7 et mercredi 8 juin 2011	Comité Directeur
 mercredi 14 septembre 2011	Bureau

## Organisation de la DTN et du service

La direction technique nationale est en phase de réorganisation suite aux changements de missions et aux départs de Michel Mazaré et d'Arnaud Jean. Deux nouveaux(elles) collègues viennent rejoindre l'équipe.

Pierre Chevalier doit être prochainement officialisé dans ses fonctions de DTN par le Ministère (fonction qu'il occupe depuis le 1<sup>er</sup> juin).

Avec le Cont@ct du 15 septembre prochain, vous trouverez un organigramme détaillé précisant les missions de chacun. Nous restons cependant à votre disposition aux coordonnées ci-dessous jusqu'à cette date.

<b>Directeur Technique National</b>	<b>Pierre CHEVALIER</b>	01 43 58 97 59	<a href="mailto:pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr">pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Directeurs Techniques Nationaux Adjoints</b>			
	Gabriel BLOEDÉ	01 43 58 97 69	<a href="mailto:gbloede.laligue@ufolep-usep.fr">gbloede.laligue@ufolep-usep.fr</a>
	Laurence BRIEN	01 43 58 97 55	<a href="mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr">lbrien.laligue@ufolep-usep.fr</a>
	Laure DUBOS	01 43 58 97 70	<a href="mailto:ldubos.laligue@ufolep-usep.fr">ldubos.laligue@ufolep-usep.fr</a>
	Rosemary PAUL-CHOPIN	01 43 58 97 77	<a href="mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr">rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Chef de projet</b>	Adil EL OUADEHE	01 43 58 97 64	<a href="mailto:aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr">aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Conseiller Technique National Chef de projet</b>	Benoit GALLET	01 43 58 97 73	<a href="mailto:bgallet.laligue@ufolep-usep.fr">bgallet.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Chargée de mission</b>	Laetitia ZAPPELLA	01 43 58 97 79	<a href="mailto:lzappella.laligue@ufolep-usep.fr">lzappella.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Cadre administrative et assistante de direction</b>	Jacqueline VILLAUDIÈRE	01 43 58 97 58	<a href="mailto:jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr">jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Assistante de direction</b>	Patricia CLAVIER-NANN	01 43 58 97 65	<a href="mailto:pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr">pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Assistants</b>	Isabelle MATTHEY	01 43 58 97 78	<a href="mailto:imatthey.laligue@ufolep-usep.fr">imatthey.laligue@ufolep-usep.fr</a>
	Jocelyne SCOZZARO	01 43 58 97 71	<a href="mailto:jscozzaro.laligue@ufolep-usep.fr">jscozzaro.laligue@ufolep-usep.fr</a>
	Elsa SYRITIS	01 43 58 97 62	<a href="mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr">esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Cadre administratif et comptable</b>	Francis ROBIN-LEROY	01 43 58 97 66	<a href="mailto:frobin.laligue@ufolep-usep.fr">frobin.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Comptable</b>	Yannick LECOINTE	01 43 58 97 68	<a href="mailto:ylecointe.laligue@ufolep-usep.fr">ylecointe.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Rédacteur revue EJ</b>	Philippe BRENOT	01 43 58 97 61	<a href="mailto:pbrenot.laligue@ufolep-usep.fr">pbrenot.laligue@ufolep-usep.fr</a>

## Organisation de la DTN et du service

La direction technique nationale est en phase de réorganisation suite aux changements de missions et aux départs de Michel Mazaré et d'Arnaud Jean. Deux nouveaux(elles) collègues viennent rejoindre l'équipe.

Pierre Chevalier doit être prochainement officialisé dans ses fonctions de DTN par le Ministère (fonction qu'il occupe depuis le 1<sup>er</sup> juin).

Avec le Cont@ct du 15 septembre prochain, vous trouverez un organigramme détaillé précisant les missions de chacun. Nous restons cependant à votre disposition aux coordonnées ci-dessous jusqu'à cette date.

<b>Directeur Technique National</b>	<b>Pierre CHEVALIER</b>	01 43 58 97 59	<a href="mailto:pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr">pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Directeurs Techniques Nationaux Adjoints</b>			
	Gabriel BLOEDÉ	01 43 58 97 69	<a href="mailto:gbloede.laligue@ufolep-usep.fr">gbloede.laligue@ufolep-usep.fr</a>
	Laurence BRIEN	01 43 58 97 55	<a href="mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr">lbrien.laligue@ufolep-usep.fr</a>
	Laure DUBOS	01 43 58 97 70	<a href="mailto:ldubos.laligue@ufolep-usep.fr">ldubos.laligue@ufolep-usep.fr</a>
	Rosemary PAUL-CHOPIN	01 43 58 97 77	<a href="mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr">rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Chef de projet</b>	Adil EL OUADEHE	01 43 58 97 64	<a href="mailto:aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr">aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Conseiller Technique National Chef de projet</b>	Benoit GALLET	01 43 58 97 73	<a href="mailto:bgallet.laligue@ufolep-usep.fr">bgallet.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Chargée de mission</b>	Laetitia ZAPPELLA	01 43 58 97 79	<a href="mailto:lzappella.laligue@ufolep-usep.fr">lzappella.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Cadre administrative et assistante de direction</b>	Jacqueline VILLAUDIÈRE	01 43 58 97 58	<a href="mailto:jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr">jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Assistante de direction</b>	Patricia CLAVIER-NANN	01 43 58 97 65	<a href="mailto:pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr">pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Assistants</b>	Isabelle MATTHEY	01 43 58 97 78	<a href="mailto:imatthey.laligue@ufolep-usep.fr">imatthey.laligue@ufolep-usep.fr</a>
	Jocelyne SCOZZARO	01 43 58 97 71	<a href="mailto:jscozzaro.laligue@ufolep-usep.fr">jscozzaro.laligue@ufolep-usep.fr</a>
	Elsa SYRITIS	01 43 58 97 62	<a href="mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr">esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Cadre administratif et comptable</b>	Francis ROBIN-LEROY	01 43 58 97 66	<a href="mailto:frobin.laligue@ufolep-usep.fr">frobin.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Comptable</b>	Yannick LECOINTE	01 43 58 97 68	<a href="mailto:ylecointe.laligue@ufolep-usep.fr">ylecointe.laligue@ufolep-usep.fr</a>
<b>Rédacteur revue EJ</b>	Philippe BRENOT	01 43 58 97 61	<a href="mailto:pbrenot.laligue@ufolep-usep.fr">pbrenot.laligue@ufolep-usep.fr</a>

# rappel

## Regroupement des présidents départementaux et régionaux

Nous vous rappelons qu'un regroupement des présidents des comités départementaux et régionaux est prévu, au CREPS de la région Centre à Bourges, les **samedi 4 et dimanche 5 décembre 2010**.

- ✚ Lors de ce rassemblement, il est prévu un temps d'**assemblée générale le samedi après-midi 4 décembre**, afin de proposer une modification statutaire qui pourrait permettre à la fédération de solliciter un agrément comme organisme habilité à délivrer les formations de secourisme auprès du ministère de l'Intérieur.

Afin de limiter les frais inhérents à cette assemblée générale, un seul mandaté par département sera pris en charge par la trésorerie nationale :

- Si le président du comité départemental figurait sur la liste des mandatés pour l'assemblée générale de Nantes (cf. procès-verbal de l'assemblée générale départementale), il sera obligatoirement le mandaté du département.
- Si le président du comité départemental ne figurait pas sur cette liste, le département devra désigner une des deux personnes qui figuraient sur le pouvoir transmis pour l'assemblée générale de Nantes.

Les pouvoirs seront calculés sur les effectifs de la saison 2009/2010 (au 31/08/2010).

Nous vous demandons de vous inscrire rapidement auprès de Patricia Clavier-Nann ([pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr) 01 43 58 97 65), car il nous faudra réserver des hébergements en dehors du CREPS.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



# Pôle communication

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



**Partenaire AGIVA**

**Nouvelle collection 2010/2011**



A tous ...Ufolépiens, Usépiens, Ligueurs

## TRES SINCERES REMERCIEMENTS

Il n'est pas habituel de passer des « messages personnels » dans le bulletin technique, oh ! Pardon « Cont@ct »... ça doit être l'émotion ! Mais à situation exceptionnelle, traitement exceptionnel.

Je ne saurai jamais comment vous remercier pour l'ampleur et la qualité de vos témoignages d'amitié, vos remerciements, vos cadeaux. J'ai, réellement, été très touché. Je ne m'attendais pas à cela. Je ne l'oublierai pas.

### **Alors ... parti ? pas parti ? revenu ? ...**

La rumeur : *il paraît qu'il est toujours là !*

Les uns : *oh ! Non, pas ça ...*

Les autres : *pani pwoblem, vous savez bien qu'il faisait toujours des « poissons d'avril » ...*

En fait, les ami(e)s, vous allez encore me « supporter » 6 à 7 mois. J'ai été informé, la veille de mon départ en vacances et donc quasiment en retraite, que j'avais l'honneur et l'avantage d'être promu.

Que faire ?

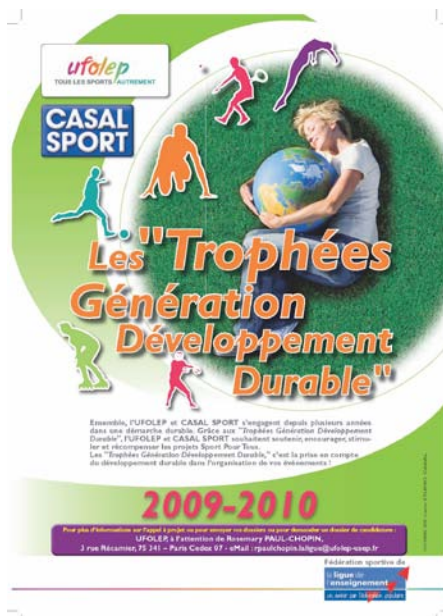
Les retombées sur ma future pension de « jeune » retraité seront telles qu'il ne fallait pas hésiter. Je reste jusqu'au printemps. Six mois avec vous vont passer vite. Je vais essayer de me rendre utile quelques mois de plus, au service de l'UFOLEP, puis je partirai, le cœur léger, vers les Antilles.

**Gaby**

# dernier rappel

## CASALSPORT

Les « Trophées génération développement durable »



La date limite de retour des dossiers « Trophées Génération développement durable » était prévue pour le 31 août 2010.

Les dossiers seront encore acceptés s'ils nous parviennent au plus tard le **lundi 6 septembre 2010**.

Nous vous rappelons que le dossier peut être téléchargé sur le site fédéral dans la rubrique communication – partenariat – actualités partenariats ou bien en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Trophees%20Generation%20DD-2010-UFOLEP.pdf>

Pour plus d'informations :

[rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr) ou [jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr)

# Modifications du Répertoire national 2010



## ✚ Délégations départementales :

- Alpes-de-Haute-Provence : nouveau délégué Kevin FANTINI

## ✚ Présidents départementaux :

- Deux-Sèvres : MACHET Patrick téléphone personnel : 09 65 39 91 77

## ✚ Présidents régionaux :

- Ile-de-France : CASSES Lionel 34 rue de Brie 94520 MANDRES LES ROSES  
tél. 06 82 05 63 19 [lionelcasses@aol.com](mailto:lionelcasses@aol.com)

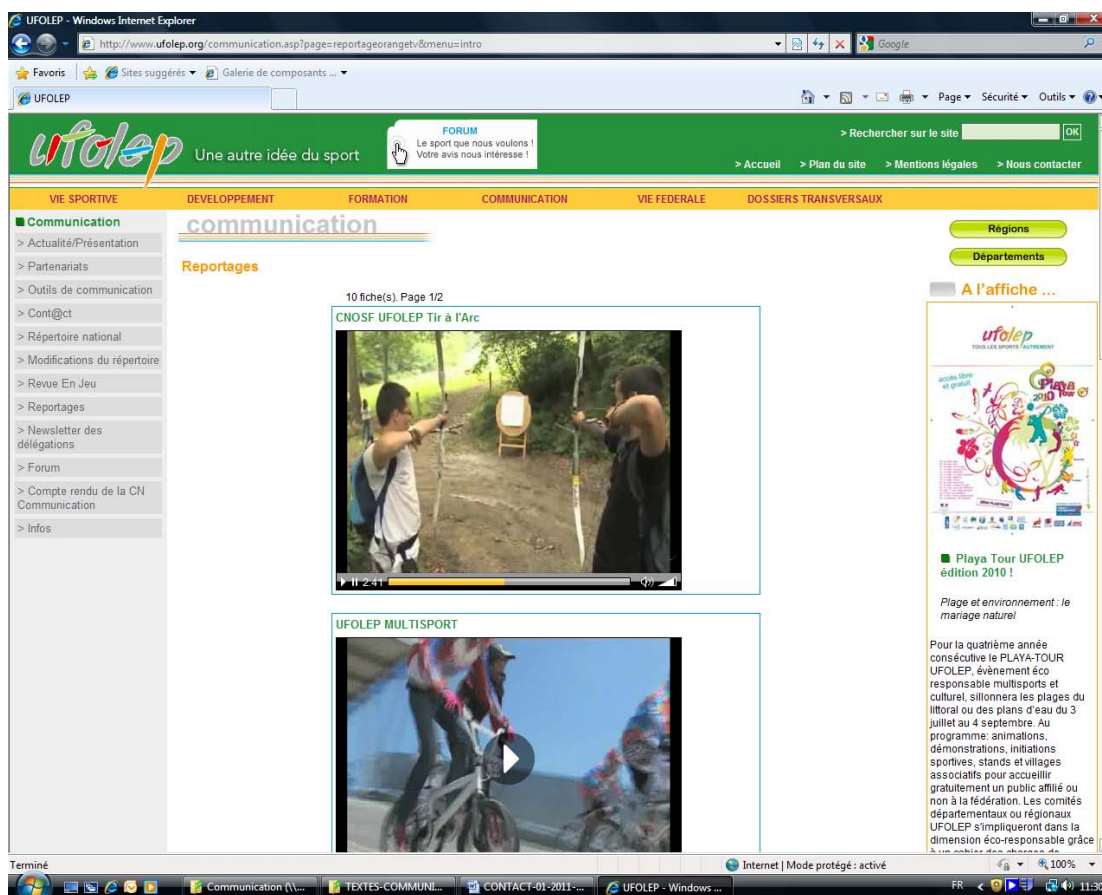
## ✚ Conseiller Technique Sportif :

- Midi-Pyrénées : MALAURIE Sylvie téléphone portable professionnel : 06 89 87 22 92

# Reportage CNOSF/orange TV

Le pôle communication vous informe qu'un nouveau reportage est accessible sur le site de l'UFOLEP.

Il concerne les premières journées Sport Nature organisées par l'UFOLEP des Hautes-Pyrénées à Orincles (65) où se sont également déroulés les championnats nationaux de tir à l'arc et de sarbacane.



Bon visionnage !



# Pôle formation stages

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



**BF1 A - Activités cyclistes (VTT)  
Les 17-27-28-29 octobre 2010**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Activités cyclistes (VTT) - BF1 A complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 17-27-28-29 Octobre 2010 à Pontoise (95)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (16 ans minimum)</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer à la vie de son association (fonctionnement, projets...)</li> <li>- connaître son comité départemental (fonctionnement, actions...)</li> <li>- élaborer, programmer et animer en toute sécurité des séances pour les différents publics</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 26 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique          UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive (+ VTT + casque)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Isabelle LETESSIER
<b>Responsable formation</b>	Jocelyne LOQUIEN
<b>Formateur (s)</b>	A. FERON – D. CERQUEIRA – G. CHRISTIEN – N. CHRISTIEN – N. VAUCHELLES – P. DELATTRE – G. LETESSIER
<b>Coût par stagiaire</b>	50 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Val d'Oise 4 rue Berthelot 95300 PONTOISE</p> <p>☎ 01 30 31 89 38 - fax : 01 30 32 97 95</p> <p>✉ <a href="mailto:letessier.ufolep@lique95.com">letessier.ufolep@lique95.com</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <b>10 octobre 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du comité départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Val d'Oise »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2010-2011</li> </ul>

**BF1 O spécifique - ACTIVITÉS CYCLISTES**  
**Les 16 et 17 octobre 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Activités Cyclistes – BF1 O spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 16 et 17 octobre 2010 dans l'Essonne ( <i>lieu à définir ultérieurement</i> )
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum)</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> <li>✚ Avoir participé à un Tronc Commun BF1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir officiel 1<sup>er</sup> degré en activités cyclistes</li> <li>✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association</li> <li>✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Carole PERDRY
<b>Responsable formation</b>	Jean-Claude VACHER
<b>Formateurs</b>	JC. VACHER – M. DEMOULIN – M. LEGLEVIC – E. VARENGUIN
<b>Coût par stagiaire</b>	15 € de frais pédagogiques pour les 2 jours 15 € par repas (2 repas de midi = 30 €)
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Essonne 8 allée Stéphane Mallarmé BP 58 91002 EVRY Cedex</p> <p>☎ 01 69 36 08 14 ✉ <a href="mailto:carole.perdry@ufolep91.org">carole.perdry@ufolep91.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>1<sup>er</sup> octobre 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site fédéral)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Essonne</i> », qui transmet le dossier) et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2010-2011</li> <li>✚ photocopie du livret de formation</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF1 O spécifique - ACTIVITÉS CYCLISTES**  
**Du 8 au 10 octobre 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Activités Cyclistes – BF1 O spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du 8 au 10 octobre 2010 à Nevers (58)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum)</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> <li>✚ Avoir participé à un Tronc Commun BF1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Participer à la gestion d'une épreuve</li> <li>✚ Tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions</li> <li>✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Fabrice SAUVEGRAIN
<b>Responsable formation</b>	Patrick DEMATTEIS
<b>Formatrice</b>	Martine LEGLEVIC
<b>Coût par stagiaire</b>	48 € (avec hébergement) 15 € pour les adhérents de l'UFOLEP Bourgogne
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Bourgogne 6 allée du Docteur Subert 58000 NEVERS</p> <p>☎ 03 86 71 97 33</p> <p>✉ <a href="mailto:contact@ufolepbourgogne.org">contact@ufolepbourgogne.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>19 septembre 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site fédéral)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Bourgogne</i> », qui transmet le dossier) et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2010-2011</li> <li>✚ photocopie du livret de formation</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF2 O spécifique - ACTIVITÉS CYCLISTES**  
**Du 8 au 10 octobre 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Activités Cyclistes – BF2 O spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du 8 au 10 octobre 2010 à Nevers (58)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (avoir 18 ans minimum) titulaire de la PSC1</li> <li> Avoir le O1 ou BF1O validé</li> <li> Avoir participé à un Tronc Commun BF2</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être capable de gérer un projet d'épreuve régionale et national</li> <li> Être capable d'être acteur au sein d'une équipe de formation</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de Formation</li> <li> Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Fabrice SAUVEGRAIN
<b>Responsable formation</b>	Patrick DEMATTEIS
<b>Formateur</b>	Jean-Claude VACHER
<b>Coût par stagiaire</b>	53 € (avec hébergement) 15 € pour les adhérents de l'UFOLEP Bourgogne
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Bourgogne 6 allée du Docteur Subert 58000 NEVERS</p> <p> 03 86 71 97 33</p> <p> <a href="mailto:contact@ufolepbourgogne.org">contact@ufolepbourgogne.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>19 septembre 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site fédéral)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Bourgogne</i> », qui transmet le dossier) et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2010-2011</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**Activité Physique d'Entretien  
Option Sénior  
Les 2 et 3 octobre 2010**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Stage APE – option Sénior</b>
<b>Date(s) et Lieu du stage</b>	Du 2 au 3 octobre 2010 à Bouchain (59)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié et animateur UFOLEP</li> <li>✚ Être titulaire d'un A1 ou BF1A</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Acquérir les compétences liées à la spécificité du public</li> <li>✚ Acquérir les connaissances liées à l'encadrement et l'animation</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Connaissance du public sénior d'un point de vue physiologique, biomécanique et psycho-social</li> <li>✚ Pédagogie adaptée aux différentes activités-sports</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Tenue sportive</li> <li>✚ Livret de formation</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Thérèse LE GOFF
<b>Formateurs</b>	Brigitte BOIDIN – Thérèse LE GOFF
<b>Coût par stagiaire</b>	40 € (repas du samedi midi compris) <i>Possibilité réservation chambre</i>
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>☒ UFOLEP Nord-Pas-de-Calais 16 place Cormontaigne 59000 LILLE</p> <p>☎ 03 20 00 17 30 ✉ <a href="mailto:ufolep.lille@ufolep-nord.fr">ufolep.lille@ufolep-nord.fr</a> ; <a href="mailto:l.blanchet@ufolep-nord.fr">l.blanchet@ufolep-nord.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>5 septembre 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2010-2011</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**Dirigeant : Le système d'affiliation  
4 et 11 septembre 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Dirigeant : Le système d'affiliation</b>
<b>Dates et lieux du stage</b>	Le 4 septembre 2010 à Nantes et le 11 septembre à Saint-Nazaire
<b>Public</b>	✚ Licencié UFOLEP
<b>Objectif</b>	Comprendre le système d'affiliation
<b>Contenus de formation</b>	✚ Utilisation du webaffiligue ✚ Gestion des adhérents
<b>Documentation et matériel demandé</b>	✚ Matériel de prise de notes
<b>Responsable administratif</b>	Bruno DOUILLARD
<b>Responsable formation</b>	Elodie GOURIOU
<b>Formateur</b>	Bruno DOUILLARD
<b>Coût par stagiaire</b>	Gratuit
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP 44 9 rue des Olivettes BP 74107 44041 NANTES Cedex 01</p> <p>☎ 02 51 86 33 34 - Fax : 02 51 86 33 29 ✉ <a href="mailto:ufolep44@fal44.org">ufolep44@fal44.org</a></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	✚ Inscription en ligne sur <a href="http://www.ufolep44.com/boite%20%20a%20outils/formation">www.ufolep44.com/boite à outils/formation</a> ✚ Livret de formation

**Dirigeant : Développement durable**  
**26 septembre 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Dirigeant : Développement durable</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Le 26 septembre 2010 à Nantes
<b>Public</b>	✚ Licencié UFOLEP
<b>Objectif</b>	Faire le lien entre sport et développement durable
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Comprendre ce qu'est le développement durable</li> <li>✚ Comment intégrer une politique de développement durable dans son projet associatif</li> <li>✚ Quelles actions en faveur du développement durable peuvent être mises en place facilement ?</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documents personnels</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Bruno DOUILLARD
<b>Responsable formation</b>	Elodie GOURIOU
<b>Formateurs</b>	Elodie GOURIOU Structure extérieure à confirmer
<b>Coût par stagiaire</b>	Gratuit
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP 44 9 rue des Olivettes BP 74107 44041 NANTES Cedex 01</p> <p>☎ 02 51 86 33 34 - Fax : 02 51 86 33 29</p> <p>✉ <a href="mailto:ufolep44@fal44.org">ufolep44@fal44.org</a></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Inscription en ligne sur <a href="http://www.ufolep44.com/boite">www.ufolep44.com/boite</a> à outils/formation</li> <li>✚ Livret de formation</li> </ul>

**Dirigeant : Gestion financière d'une association  
4 et 11 septembre 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Dirigeant : Gestion financière d'une association</b>
<b>Dates et lieux du stage</b>	Le 25 septembre 2010 à Nantes et le 9 octobre à Saint-Nazaire
<b>Public</b>	✚ Licencié UFOLEP
<b>Objectif</b>	Maîtriser la gestion financière de son association
<b>Contenus de formation</b>	✚ Tenir une comptabilité ✚ Produire des documents comptables
<b>Documentation et matériel demandé</b>	✚ Matériel de prise de notes
<b>Responsable administratif</b>	Bruno DOUILLARD
<b>Responsable formation</b>	Elodie GOURIOU
<b>Formateur</b>	Daniel GUERIN
<b>Coût par stagiaire</b>	Gratuit
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP 44 9 rue des Olivettes BP 74107 44041 NANTES Cedex 01</p> <p>☎ 02 51 86 33 34 - Fax : 02 51 86 33 29 ✉ <a href="mailto:ufolep44@fal44.org">ufolep44@fal44.org</a></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	✚ Inscription en ligne sur <a href="http://www.ufolep44.com/boite%20%20a%20outils/formation">www.ufolep44.com/boite à outils/formation</a> ✚ Livret de formation

**Dirigeant : Développement durable  
6 novembre 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Dirigeant : Développement durable</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Le 6 novembre 2010 à Nantes
<b>Public</b>	✚ Licencié UFOLEP
<b>Objectif</b>	Organiser une manifestation éco-responsable
<b>Contenus de formation</b>	✚ Établir un cahier des charges ✚ Outils à utiliser
<b>Documentation et matériel demandé</b>	✚ Matériel de prise de notes ✚ Documents personnels
<b>Responsable administratif</b>	Bruno DOUILLARD
<b>Responsable formation</b>	Elodie GOURIOU
<b>Responsable formation</b>	Elodie GOURIOU Structure extérieure à confirmer
<b>Coût par stagiaire</b>	Gratuit
<b>Inscriptions</b>	Après de votre délégation départementale qui transmettra à :  ✉ UFOLEP 44 9 rue des Olivettes BP 74107 44041 NANTES Cedex 01  ☎ 02 51 86 33 34 - Fax : 02 51 86 33 29 ✉ <a href="mailto:ufolep44@fal44.org">ufolep44@fal44.org</a>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	✚ Inscription en ligne sur <a href="http://www.ufolep44.com/boite%20a%20outils/formation">www.ufolep44.com/boite à outils/formation</a> ✚ Livret de formation

**BF1 A - Gymnastique  
du 24 au 27 octobre 2010**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Gymnastique - BF1 A complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	24 au 27 octobre 2010 à Pontoise (95)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (avoir 14 ans minimum)</li> <li> Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer à la vie de son association (fonctionnement, projets...),</li> <li>- connaître son comité départemental (fonctionnement, actions...),</li> <li>- élaborer, programmer et animer en toute sécurité des séances pour les différents publics (du N8 au N6 ou loisirs).</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 38 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique          UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Brochure 2006 - 2010</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de Formation</li> <li> Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Isabelle LETESSIER
<b>Responsable formation</b>	Jocelyne LOQUIEN
<b>Formateur (s)</b>	Jocelyne LOQUIEN, Guillaume LESAGE, Christopher CHERON, Jean-Michel MARIN, Maryline BERENGUER, Gérard LETESSIER
<b>Coût par stagiaire</b>	50 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Val d'Oise          4 rue Berthelot          95300 PONTOISE</p> <p> 01 30 31 89 38 - Fax : 01 30 32 97 95   <a href="mailto:letessier.ufolep@ligue95.com">letessier.ufolep@ligue95.com</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <b>8 octobre 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Val d'Oise ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2010-2011</li> </ul>




**BF 1 O - Gymnastique**  
**Les 24 octobre, 7-21 novembre et 5 décembre 2010**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Gymnastique - BF1 O complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	TC : 24/10/2010 – SPE : 7-21-/11 et 5/12/2010 à Pontoise (95)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (avoir 14 ans minimum)</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'intégrer à une équipe de juges dans l'association,</li> <li>- juger du niveau 8 au niveau 6 en compétition.</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 28 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique          UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Brochure 2006 - 2010</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Isabelle LETESSIER
<b>Responsable formation</b>	Marine LUCAS
<b>Formateur (s)</b>	M. LUCAS - C. GUILLEMIN - C. CHERON - JM. MARIN - I. D'HAUSSY - I. PRUDENT - G. LESAGE - G. LETESSIER - J. LOQUIEN
<b>Coût par stagiaire</b>	50 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>☒ UFOLEP Val d'Oise          4 rue Berthelot          95300 PONTOISE</p> <p>☎ 01 30 31 89 38 - fax : 01 30 32 97 95          ✉ <a href="mailto:letessier.folep@lique95.com">letessier.folep@lique95.com</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <b>10 octobre 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du comité départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Val d'Oise »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2010-2011</li> </ul>











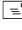
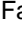

**BF 2 O - Gymnastique**  
**Les 24 octobre, 7-21 novembre et 5 décembre 2010**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Gymnastique - BF2 O complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	TC : 24/10/2010 – SPE : 7- 21/11 et 5/12/2010 à Pontoise
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum)</li> <li>✚ Être titulaire du BF10 de base minimum (<i>formation et réinvestissement</i>)</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- intervenir dans une équipe de formation</li> <li>- gérer un projet d'épreuve dans l'association, le département ou la région</li> <li>- juger du niveau 8 au niveau 4 en compétition.</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 18 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique          UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Brochure 2006 - 2010</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Isabelle LETESSIER
<b>Responsable formation</b>	Marine LUCAS
<b>Formateur (s)</b>	Marine LUCAS, Christine GUILLEMIN, Christopher CHERON, Jean-Michel MARIN, Isabelle D'HAUSSY, Isabelle PRUDENT
<b>Coût par stagiaire</b>	50 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Val d'Oise          4 rue Berthelot          95300 PONTOISE</p> <p> 01 30 31 89 38 - fax : 01 30 32 97 95   <a href="mailto:letessier.folepe@lique95.com">letessier.folepe@lique95.com</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <b>10 octobre 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du comité départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Val d'Oise »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2010-2011</li> </ul>

**Gymnastique artistique – Formation Spécifique  
Les 18 et 19 septembre 2010**

**POUR INFORMATION**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Formation Spécifique - GYMNASTIQUE</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	du 18 au 19 septembre 2010 au CTRO de Tours (37)
<b>Public désigné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP</li> <li> Formateurs régionaux d'animateurs et d'officiels gymnastique et trampoline</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Information sur les modifications et règles de montées / descente</li> <li> Finalisation des outils de formation et d'examen des juges</li> <li> Réflexion sur de nouvelles formes de pratiques et de rencontres</li> <li> Mise à jour des connaissances sur le PNF Gymnastique et trampoline</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Contenus et volumes horaires des unités de compétences capitalisables « activité sportive » pour les formations BF1A, BF2A, BF1O, BF2O et BF2O option 3</li> <li> Vidéos de jugement</li> <li> Travaux de groupes sur le jugement et la formation d'animateurs et d'officiels gymnastique et trampoline</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Maryse SEGONDY
<b>Responsable formation</b>	Maryse SEGONDY
<b>Formateurs</b>	Sébastien DESMOTS – Christelle GUARINI – Sébastien POTTIER
<b>Coût par stagiaire</b>	Pris en charge par le Pôle formation
<b>Renseignements et inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07</p> <p> 01 43 58 97 62 Fax  01 43 58 97 74  <a href="mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr">esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</a></p> <p><b>Date limite d'inscription (via le comité départ<sup>al</sup>) : <u>3 septembre 2010</u></b></p>

**BF 1 O spécifique - Tir sportif**  
**Du 9 au 10 octobre 2010**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>TIR - BF 1 O spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du 9 au 10 octobre 2010 à Arques (62)
<b>Public</b>	<input type="checkbox"/> Licencié(e) UFOLEP (17 ans minimum) <input type="checkbox"/> Avoir validé sa période probatoire <input type="checkbox"/> Avoir participé à un Tronc Commun (BF1)
<b>Objectif</b>	Former des officiels de niveau BF1O
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 24 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Livret de formation UFOLEP (avec Tronc commun validé)</li> <li>✚ Tenue sportive</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Matériel sportif (carabine / pistolet et arbalète si possible)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Michel NOWAK
<b>Formateurs</b>	Raymond URBIN - James DELZENNE - Jean-Michel DELRUE - Michel NOWAK
<b>Coût par stagiaire</b>	40 € (comprenant les 2 repas du midi, boissons et frais administratifs)
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Pas-de-Calais 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p>☎ 03 21 72 67 24 - Fax : 03 21 72 67 61</p> <p>✉ <a href="mailto:crufa@live.fr">crufa@live.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>25 septembre 2010</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Flandre-Artois</i> ») qui transmet le dossier), et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2010-2011</li> <li>✚ photocopie du livret de formation</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF 1 A spécifique - TIR À L'ARC**  
**Les 18 et 19 septembre 2010**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>TIR A L'ARC - BF 1 A spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu du stage</b>	Les 18 et 19 septembre 2010 à Noeux-les-Mines (62)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (avoir 17 ans minimum)</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> <li>✚ Avoir participé à un Tronc Commun</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur Tir à l'arc 1<sup>er</sup> degré</li> <li>✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans une association, le département ou la région</li> <li>✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 22 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Matériel de tir</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Jean-Marie LEFER
<b>Formateurs</b>	Patrick BIELAIR – Alain DUTY
<b>Coût par stagiaire</b>	50 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Nord-Pas-de-Calais  Jean-Claude SABLE  Maison des Sports  9 rue Jean Bart  62143 ANGRES</p> <p>☎ 03 21 72 67 24  ✉ <a href="mailto:crufa@live.fr">crufa@live.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>4 septembre 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Nord-Pas-de-Calais »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2009-2010</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF 1 O spécifique – Twirling-bâton**  
**Les 25 septembre et 2 octobre 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Twirling-bâton - BF1O spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 25 septembre et 2 octobre 2010 à St-Martin les B. et à Lille
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié UFOLEP (16 ans minimum)</li> <li>✚ Avoir validé une Période probatoire de 20 h</li> <li>✚ Avoir validé le Tronc commun</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	✚ Formation d'officiels Twirling-bâton
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 11 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Annie HAEZEWINDT
<b>Formateurs</b>	Annie LEPORCQ – Francis SAUVAGE
<b>Coût par stagiaire</b>	40,00 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Pas de Calais Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p>☎ 03 21 72 67 24 ✉ <a href="mailto:ufolep62.jeanclaudio@ligue62.org">ufolep62.jeanclaudio@ligue62.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>18 septembre 2010</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Flandre-Artois</i>») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2010-2011</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>






# Pôle formation documentation

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)




**CQP ALS**  
**COMITE REGIONAL UFOLEP PAYS-DE-LA-LOIRE**

**FICHE DE PRESENTATION**

<b>Type de Formation</b>	<p><b>CQP ALS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Option activités gymniques d'entretien et d'expression</li> <li>- Option activités de randonnée de proximité et d'orientation</li> <li>- Option jeux sportifs et jeux d'opposition</li> </ul>
<b>Date(s) de formation</b>	<p>Test de sélection : le 24 septembre 2010</p> <p>Positionnement : le 24 septembre 2010</p> <p>Journées de formation en centre de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7, 8, 14, 15, 21 et 22 octobre 2010</li> <li>- 8, 9, 24, 25 et 26 novembre 2010</li> <li>- 2, 3, 16 et 17 décembre 2010</li> </ul>
<b>Lieu de la formation</b>	Nantes et son agglomération
<b>Public</b>	Toute personne voulant exercer le métier d'animateur de loisir sportif dans l'une des 3 options
<b>Objectifs</b>	Être capable d'encadrer en toute sécurité les publics dans l'une des options du CQP AL
<b>Responsables du dispositif de formation</b>	Agnès LUZEAU - Resp. formation UFOLEP Pays-de-la-Loire Virginie GOURDON – CTS Pays-de-la-Loire
<b>Coût par stagiaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 200 euros pour les demandeurs d'emploi</li> <li>- 1 350 euros pour les salariés</li> </ul>
<b>Renseignements et Inscriptions</b>	<p>Auprès du Comité Régional UFOLEP Centre</p> <p> UFOLEP Pays-de-la-Loire 9 rue des Olivettes 44000 NANTES</p> <p> 02 51 86 33 26</p> <p> <a href="mailto:ufolep.paysdelaloire@free.fr">ufolep.paysdelaloire@free.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <b><u>20 septembre 2010</u></b></p>
<b>Personne à contacter</b>	Agnès LUZEAU : 06.66.01.02.86

**CQP ALS**  
**COMITE REGIONAL UFOLEP CENTRE**

**FICHE DE PRESENTATION**

<b>Type de Formation</b>	<p><b>CQP ALS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Option activités gymniques d'entretien et d'expression</li> <li>- Option activités de randonnée de proximité et d'orientation</li> <li>- Option jeux sportifs et jeux d'opposition</li> </ul>
<b>Date(s) de formation</b>	<p>Test de sélections :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- AGEE : le 8 novembre 2010</li> <li>- ARPO et JSJO : 5 avril 2011</li> </ul> <p>Planning des formations consultable dans le dossier d'inscription <a href="#">ici</a></p>
<b>Lieu de la formation</b>	Bourges (18)
<b>Public</b>	Licenciés UFOLEP
<b>Objectifs</b>	Obtention du CQP ALS option AGEE, ARPO, JSJO
<b>Contenus de la formation</b>	Plus d'information <a href="#">ici</a>
<b>Responsable administratif</b>	Benoit BEAUR
<b>Responsable formation</b>	Sandrine JANCOU
<b>Coût par stagiaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût horaire : 8,00 €</li> <li>- Coût global : 880,00 €</li> <li>- Inscription : 20,00 €</li> </ul>
<b>Renseignements et Inscriptions</b>	<p>Auprès du Comité Régional UFOLEP Centre</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral – 45100 ORLEANS La Source</p> <p>Et aussi <a href="#">ici</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP, clôture des inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- AGEE : 29 octobre 2011</li> <li>- ARPO et JSJO : 14 mars 2011</li> </ul>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	Toutes les informations <a href="#">ici</a>

# DELIBERATION JURY NATIONAL PLENIER CQP ALS - UFOLEP LE 8 JUILLET 2010 - PARIS

## *En présence de :*

- **Georges LAVY**  
Président du Jury National
- **Charles-Baptiste AGOSTINI**  
Représentant des Organismes de Formation
- **Philippe JOLIVET**  
Représentant du CNEA – Syndicat d'employeurs – Membre de la CPNEF Sport
- **Laurence BRIEN**  
Représentante de l'UFOLEP, déléguée de la mise en œuvre de la certification – Membre de la CPNEF Sport

**51 candidats** sont présentés aux membres du jury dont :

- **39** candidats après un parcours de formation
- **6** candidats par la voie de l'équivalence
- **6** dossiers VAE

Comme indiqué lors du jury plénier du 6 mai 2010, une commission spécialisée VAE a été mise en place le 7 juillet 2010 afin d'étudier les dossiers VAE des candidats pour propositions aux membres du jury plénier. Le PV de la commission spécialisée VAE se trouve en annexe 1 du présent document.

Le jury plénier examine l'organisation et le déroulement de 10 commissions régionales et nationale (FSCF) du jury :

- Commission régionale du jury UFOLEP Île-de-France
- Commission régionale du jury UFOLEP Franche-Comté
- Commission régionale du jury UFOLEP Pays-de-la-Loire
- Commission régionale du jury UFOLEP Picardie
- Commission régionale du jury UFOLEP PACA
- Commission régionale du jury UFOLEP Lorraine
- Commission régionale du jury UFOLEP Aquitaine
- Commission régionale du jury UFOLEP Rhône-Alpes
- Commission régionale du jury UFOLEP Centre
- Commission nationale du jury FSCF

## **COMMISSION REGIONALE UFOLEP ILE-DE-FRANCE**

3 candidats après un parcours de formation sont présentés en séance (dont 1 candidat qui n'obtient le CQP qu'en partie (l'UC1) et à qui il sera délivré un livret de qualification.

Les préconisations de la commission régionale du jury Île-de-France sont approuvées par les membres du jury national. Le jury demande à la commission régionale Île-de-France d'assurer le suivi du candidat n'ayant pas validé les UC2 et UC3 du CQP ALS.

### **COMMISSION REGIONALE UFOLEP FRANCHE CONTE**

Présentation de 3 candidats VAE au CQP ALS, option JSJO. Suite à l'organisation de la commission spécialisée qui s'est tenue le 7 juillet 2010, aucun candidat n'obtient le CQP ALS par la voie de la VAE (cf. Procès Verbal de la commission spécialisée en annexe).

### **COMMISSION NATIONALE FSCF**

8 candidats après un parcours de formation sont présentés pour délivrance du CQP ALS option « AGEE ». Les 8 candidatures sont approuvées par le jury plénier. Pas de remarque particulière du jury national.

### **COMMISSION REGIONALE UFOLEP PAYS-DE-LA-LOIRE**

6 dossiers formation sont présentés au jury plénier. Les membres du jury plénier suivent pleinement les recommandations de la commission régionale du jury Pays-de-la-Loire (2 CQP ALS délivrés, 4 non délivrés). Le jury recommande au comité UFOLEP Pays-de-la-Loire d'essayer, autant que de besoin, d'assurer le suivi des candidats n'ayant pas été admis.

### **COMMISSION REGIONALE UFOLEP PICARDIE**

8 candidates après un parcours de formation sont présentées pour la délivrance du CQP ALS, option « AGEE ». Les 8 candidatures sont approuvées par ce dernier. Pas de remarque particulière du jury national.

### **COMMISSION REGIONALE UFOLEP PACA PRECONISATIONS DU JURY NATIONAL PLENIER 8 juillet 2010**

4 candidats (1 demande d'équivalence et 3 candidats après un parcours de formation et suite à l'organisation d'épreuves de certification de rattrapage) sont présentés au jury plénier.

M. Romain AUBRY devra à nouveau en passer par les épreuves certificatives de l'UC2 ; en effet, un objectif intermédiaire incontournable relatif à la sécurité est indiqué comme « non acquis » dans le dossier du candidat.

Les autres candidats se voient délivrer le CQP ALS.

### **COMMISSION REGIONALE UFOLEP LORRAINE**

1 dossier d'équivalence et 1 dossier VAE sont présentés en séance. Les 2 candidats obtiennent leur CQP selon les recommandations de la commission régionale.

### **COMMISSION REGIONALE UFOLEP AQUITAINE**

2 dossiers d'équivalence et 1 dossier VAE sont présentés en séance. Suite à l'organisation de la commission spécialisée qui s'est tenue le 7 juillet 2010, le candidat n'obtient pas le CQP ALS par la voie de la VAE (cf. Procès Verbal de la commission spécialisée en annexe).

Les candidats au CQP ALS, via la présentation d'un dossier d'équivalence obtiennent leur CQP, option « AGEE ».

**COMMISSION REGIONALE UFOLEP RHONE-ALPES**

4 candidats après un parcours de formation sont présentés en séance, ainsi que 2 dossiers d'équivalence.

Mme BAUBRAND et Mme FAATH-GODDERIDGE obtiennent leur CQP ALS, option AGEE.

M. MARION et Mme TEYSSIER obtiennent également leur CQP ALS, option « AGEE ».

Mme ORTEGA Marion obtient l'UC 1 du CQP ALS, option « JSJO » ; en effet, à la lecture des remarques des évaluateurs / formateurs, les membres du jury décident que seule l'UC1 est obtenue et recommandent à l'UFOLEP Rhône-Alpes d'organiser une session de rattrapage pour cette candidate.

M. PERRAUD Alexis, n'obtient pas l'UC1, conformément aux propositions des évaluateurs.

Les diplômes seront délivrés aux certifiés sous réserve que l'UFOLEP Rhône-Alpes transmette aux services de l'UFOLEP une copie du ruban pédagogique (programme) de la session de formation.

**COMMISSION REGIONALE UFOLEP CENTRE**

8 candidats après un parcours de formation sont présentés en séance. Le jury plénier suit les recommandations de la commission régionale du jury : M. YAHOU Charles n'obtient que l'UC1 du CQP ALS, option « AGEE », tous les autres candidats obtiennent leur CQP ALS, option « AGEE ».

P. Denis RINCK obtient le CQP ALS, option « JSJO » par la voie de la VAE (cf. PV de la commission spécialisée VAE).

## DATE JURY PLENIER CQP ALS

Nous vous rappelons que le dernier jury national plénier de l'année civile se tiendra à Paris, au siège de l'UFOLEP nationale, **le 29 septembre 2010**.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir faire le nécessaire pour nous transmettre dans les meilleurs délais l'ensemble des éléments nécessaires à l'instruction des dossiers et autres parcours de formation des candidats au CQP « ALS ».

Dès janvier 2011, le Pôle Formation vous transmettra par voie de contact les dates de réunions du jury plénier retenues pour l'année civile 2011.

En attendant bonne rentrée sportive à vous tous !

L'équipe formation.

**Contact** : L. BRIEN – 01.43.58.97.55. ou [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)

## STAGE DE FORMATION INITIALE DES FORMATEURS NOVEMBRE 2010

Vous trouverez ci-après la fiche d'inscription concernant le prochain stage FIF organisé en même temps que le stage de Formation Continue, du mercredi 10 novembre (*matin*) au dimanche 14 novembre 2010 (*midi*) à Chambon-sur-Lac (63).

Attention ! Seulement 15 places sont disponibles. Aussi, les candidatures seront enregistrées par ordre d'arrivée à l'UFOLEP nationale.

Date butoir de retour des inscriptions **le 24 septembre 2010** !

# STAGE FIF

## Chambon-sur-Lac (63)

### DU 10 AU 14 NOVEMBRE 2010

Possibilité d'accueil au centre à partir du mardi 09 novembre 2010 (17h00)

## *PUBLIC CONCERNÉ*

Avec l'agrément du comité départemental :

- Toute personne justifiant d'un niveau A2 / (BF2A) ou O2 / (BF2O)
- Toute personne envoyée par son département dont la candidature sera étudiée par le Pôle Formation (par délégation de la CN Formation).
- Tout délégué départemental
- Tout délégué agent de développement – chargé de mission – chef de projet
- Tout ARD ou CTS

## *OBJECTIFS DE FORMATION*

- Être capable de mettre en place un stage de formation fédérale
- Être capable de préparer ses interventions et d'animer des séquences de formation
- Être capable d'accompagner les stagiaires en formation
- Être capable de réaliser les bilans et les évaluations

### **FICHE D'INSCRIPTION CI-APRÈS**

**A retourner à l'UFOLEP - Pôle Formation avant le 24 septembre 2010**

### **ATTENTION !**

**Les candidatures seront enregistrées par ordre d'arrivée.  
Seules 15 places sont disponibles.**

## FICHE D'INSCRIPTION FIF

### Chambon-sur-Lac (63)

**du mercredi 10 novembre (10H) au dimanche 14 novembre (12H) 2010**

Nom :		Prénom :		<b>PHOTO RÉCENTE</b>	
Adresse :					
CP		Ville :			
Tél. :		Portable :			
E-mail					
Association :		Discipline :			
N° licence		N° livret formation :			
Profession :		Date de naissance :			

TRANSPORT	
Arrivée à Chambon le _____ vers _____ h _____ par SNCF <input type="checkbox"/> (Manosque) / Route <input type="checkbox"/>	
Départ de Chambon le _____ vers _____ h _____ par SNCF <input type="checkbox"/> (Manosque) / Route <input type="checkbox"/>	

HÉBERGEMENT				
Nuit du mardi 9 novembre 2010	Nuit du mercredi 10 novembre 2010	Nuit du jeudi 11 novembre 2010	Nuit du vendredi 12 novembre 2010	Nuit du samedi 13 novembre 2010
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Souhaite une chambre partagée avec _____				

RESTAURATION									
9 soir	10 midi	10 soir	11 midi	11 soir	12 midi	12 soir	13 midi	13 soir	14 midi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Repas froid <input type="checkbox"/>									Panier repas <input type="checkbox"/>

**Vos responsabilités actuelles à l'UFOLEP :**

---



---



---

**Vos autres responsabilités dans le monde sportif :**

---



---



---

Autres implications – hors monde sportif ⇒ à préciser :

---



---



---

Quel est votre projet de formation :

---



---



---

Quel est votre projet professionnel :

---



---



---

STAGES DE FORMATION SUIVIS ET/OU ENCADRES A L'UFOLEP			
TYPES DE STAGES	DATES	LIEUX	DISCIPLINES

A COMPLETER IMPERATIVEMENT

Signature du candidat	Avis motivé et cachet du Comité Départemental

**A retourner avant le 24 septembre 2010 à :**

UFOLEP - Pôle Formation - 3, rue Récamier - 75341 PARIS CEDEX 07  
 E-mail : [esyritis.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:esyritis.lalique@ufolep-usep.fr) / ☎ : 01 43 58 97 62 / Fax : 01.43.58.97.74.  
 E-mail : [lbrien.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.lalique@ufolep-usep.fr) / ☎ : 01 43 58 97 55

PROCHAIN STAGE DE FORMATION CONTINUE  
LAC CHAMBON (63) / Auvergne

*Du 11 au 14 novembre 2010 inclus*

Possibilité d'accueil au centre à partir du mercredi 10 novembre 2010 (17h00)

RENDEZ-VOUS A CHAMBON-SUR-LAC

LES MODULES DE FORMATION

- a) **Le logiciel AFFILIGUE : un outil très performant**  
Public → Toute personne utilisant et/ou voulant optimiser l'utilisation du logiciel AFFILIGUE
- b) **Des élu(e)s performant(e)s pour l'UFOLEP**  
Public → Elu(e)s au sein de l'UFOLEP ou futurs candidats, tous les échelons confondus (départemental, régional, national)
- c) **Organiser des manifestations sportives éco responsables**  
Public → Tous les publics
- d) **Agir sur son territoire en partenariat avec les structures PJJ en direction des publics en difficulté**  
Public → Tous les publics
- e) **Le pilotage des réunions au service de la performance d'une équipe et d'un projet**  
Public → Tous les publics
- f) **La prise de décision des cadres dirigeants**  
Public → Élus et cadres dirigeants des comités

HORS MODULES

- **PSC1 (10 heures)**
- **Stage FIF (28 heures)**
- **Le Brevet Fédéral « Pratique multisport partagée » (GT + public ciblé)**

Pour tout complément d'information et/ou inscription, vous pouvez contacter Elsa SYRITIS  
au 01.43.58.97.62 ou Laurence BRIEN au 01.43.58.97.55.

☞ Au dos, la fiche d'inscription

**STAGE DE  
FORMATION  
CONTINUE**

**LAC CHAMBON  
(63)**

**du 11 au 14  
novembre 2010**

TYPE D'INSCRIPTION			
<input type="checkbox"/>	Comité Directeur National	<input type="checkbox"/>	Formateur d'animateurs ou d'officiels (préciser la discipline) : .....
<input type="checkbox"/>	Président(e) Comité Départemental : .....	<input type="checkbox"/>	Membre GTS / CNS : .....
<input type="checkbox"/>	Président(e) Comité Régional : .....	<input type="checkbox"/>	CTS ou ARD ou Délégué(e) régional(e)
<input type="checkbox"/>	Elu(e) Comité Départemental : .....	<input type="checkbox"/>	Coordonnateur d'un module
<input type="checkbox"/>	Elu(e) Comité Régional : .....	<input type="checkbox"/>	Echelon National
<input type="checkbox"/>	Délégué(e) départemental(e) : .....	<input type="checkbox"/>	Autres : .....

IDENTITÉ	
NOM : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	
CP : _____	Ville : _____
Tél. : _____	Portable : _____
E-mail : _____	

TRANSPORT	
Arrivée à Chambon le _____ vers _____ h	par SNCF <input type="checkbox"/> (Clermont-Ferrand) route <input type="checkbox"/>
Départ de Chambon le _____ vers _____ h	par SNCF <input type="checkbox"/> (Clermont-Ferrand) route <input type="checkbox"/>

HÉBERGEMENT			
Nuit du mercredi 10 novembre 2010	Nuit du jeudi 11 novembre 2010	Nuit du vendredi 12 novembre 2010	Nuit du samedi 13 novembre 2010
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaite une chambre partagée avec _____			

RESTAURATION							
10 soir	11 midi	11 soir	12 midi	12 soir	13 midi	13 soir	14 midi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Repas froid <input type="checkbox"/>							Panier repas <input type="checkbox"/>

INSCRIPTION DANS LES MODULES					
1 <sup>er</sup> choix		2 <sup>ème</sup> choix		3 <sup>ème</sup> choix	

**MODULES PROPOSÉS EN COMPLÉMENT DU PROGRAMME DE STAGE**

PSC1	
Participera à la formation PSC1 ( <i>participation individuelle de 30 €</i> )	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

DROIT D'INSCRIPTION					
DROIT D'INSCRIPTION par personne	32 €	1	32 €	A ....., le .....	
TOTAL GÉNÉRAL			32 €	Ci-joint chèque de paiement de .....€ à l'ordre de l'UFOLEP Nationale	

**RENOYER CETTE FICHE D'INSCRIPTION AVANT LE 24 SEPTEMBRE 2010**  
**A UFOLEP – PÔLE FORMATION – 3, RUE RÉCAMIER – 75341 PARIS CEDEX 7**  
[esyritis.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr) – tél. : 01 43 58 97 62

# STAGE ANNUEL DE FORMATION CONTINUE 2010

## LAC CHAMBON

### DU 11 au 14 NOVEMBRE 2010

#### MODULE A

##### **LE LOGICIEL AFFILIGUE : UN OUTIL PERFORMANT**

Utilisation du logiciel AFFILIGUE ; les affiliations, l'assurance APAC : saisie, statistiques, exportation et importation des données, facturation, web AFFILIGUE.

#### MODULE B

##### **DES ELUS PERFORMANTS POUR L'UFOLEP**

Quelles compétences pour nos élus dirigeants. Quelles relations et quelles modalités de fonctionnement entre les élus et les professionnels ?

#### MODULE C

##### **ORGANISER DES MANIFESTATIONS SPORTIVES ECO RESPONSABLES**

Être capable de prendre en compte la protection de l'environnement dans la conception et la mise en œuvre d'un événement sportif.

#### MODULE D

##### **AGIR SUR SON TERRITOIRE EN PARTENARIAT AVEC LES STRUCTURES PJJ EN DIRECTION DES PUBLICS EN DIFFICULTE**

Être capable d'intervenir et de mettre en place des actions et/ou des formations en direction des structures et/ou des publics de la PJJ.

#### MODULE E

##### **LE PILOTAGE DES REUNIONS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE D'UNE EQUIPE ET D'UN PROJET**

Imprévus, temps compté, sujets polémiques, personnalités difficiles, désaccords... Même la plus simple des réunions est toujours délicate à animer !

Être capable d'organiser, de piloter et d'atteindre les objectifs fixés.

#### MODULE F

##### **LA PRISE DE DECISION DES CADRES DIRIGEANTS**

La prise de décision est, avec le contrôle, la coordination et la coopération, l'un des quatre processus essentiels d'organisation d'un projet et d'une entreprise. Le défi pour une équipe est de prendre conscience du modèle qui lui convient le mieux pour prendre des décisions judicieuses au regard de la stratégie définie.

#### MODULE G

##### **LE BREVET FEDERAL « PRATIQUE MULTISPORT PARTAGEE » (GT défini + comités pilotes)**

Suite du travail engagé sur la conception et la mise en œuvre du Brevet Fédéral et de l'offre de pratique aux publics en situation de handicap.

## FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

### MODULES DE FORMATION OCTOBRE 2010

Vous trouverez ci-après les fiches d'inscription ainsi que la description des deux prochains modules de formation destinés aux professionnels dans le cadre de la Formation Continue Professionnelle :

- Les stratégies de conquête des nouveaux publics : les **7 et 8 octobre 2010** au CREPS de Bourges (possibilité d'arriver la veille au soir)
- Certification Bilan Carbone Niveau II : les **13 et 14 octobre 2010** au siège de l'UFOLEP nationale. Pour ce module de formation, il est nécessaire de :
  - Avoir participé au module de formation Bilan Carbone de niveau I
  - Et**
  - Avoir réalisé son bilan carbone
  - Ou**
  - Recruter un Service Civil sur l'année 2010 – 2011 en charge des projets de développement durable

Vous trouverez pages suivantes le descriptif des deux modules de formation, ainsi que les fiches d'inscription à transmettre au Pôle Formation selon les dates butoirs indiquées.

Contact : L. BRIEN – [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr) ou au 01.43.58.97.55.

## DESCRIPTIF MODULE FPC

# LES STRATEGIES DE CONQUETE DE NOUVEAUX PUBLICS

## 7 ET 8 OCTOBRE 2010 / CREPS DE BOURGES

### Présentation générale :

Deux précédents modules de formation ont fait l'objet de présentations d'éléments d'évolution de la fédération dans les territoires (structuration, emploi-formation, offre sportive, etc ...) et d'outils diagnostics pour l'élaboration de projets locaux de développement.

Trois publics prioritaires (personnes en situation de handicap, adultes de plus de 35 ans et jeunes en milieu carcéral) seront présentés pendant ce temps de formation sous forme d'ateliers « publics ». Les participants au module de formation ne pourront s'inscrire qu'à un seul atelier « public ». Vous trouverez ci-dessous la déclinaison des contenus pour chacun des modules « publics ».

Chacun des ateliers présentera les caractéristiques du public abordé (attentes et besoins) et des actions de développement territorial et partenarial, en cohérence avec le projet politique de la fédération.

L'enjeu est d'intégrer ou d'accroître les politiques de développement dans les projets de comités afin de diversifier les publics touchés et fédérés par notre fédération.

### Objectifs de formation :

- Identifier la relation entre public ciblé et offre sportive fédérale sur le territoire
- Doter les professionnel(le)s du réseau fédéral d'outils et d'actions stratégiques ayant pour objectif de fédérer des publics prioritaires en fonction du territoire
- Mutualiser des bonnes pratiques UFOLEP ou hors champ de la fédération
- Élaborer des démarches de conquête de publics adaptées aux caractéristiques territoriales

**Publics cibles :** Directeurs départementaux et régionaux, chefs de projets, agents de développement, chargés de missions (La participation aux précédents modules FPC n'est pas une obligation pour s'inscrire)

### **ATELIER « Sport handicaps »**

#### ***Mise en place d'une politique territoriale « sport et handicaps » à l'UFOLEP***

### Objectifs de l'atelier :

- Identifier les enjeux d'une stratégie de conquête des nouveaux publics
- Identifier les attentes et besoins des différents publics en situation de handicap
- Elaborer une stratégie territoriale d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap dans le réseau associatif UFOLEP
- Développer un plan d'actions pour le comité UFOLEP

**Éléments de contenus :**

- Séquence 1 : Les acteurs et les politiques territoriales dans le domaine du « sport handicaps »
- Séquence 2 : Mise en pratique d'action de sensibilisation et de pratiques multisports « partagées »
- Séquence 3 : La politique fédérale et les différents outils à disposition
- Séquence 4 : Présentation de bonnes pratiques sur différents leviers stratégiques (formations, partenariats, évènementiels, intervention en structures spécialisés, accompagnement associatif ...)

**Intervenants :**

- Pôle Ressources National « sport et handicaps »
- Experts (Fondation de France, élus territoriaux ...)
- Benoît GALLET – CTN UFOLEP nationale

**ATELIER « Jeunes »****Objectifs de l'atelier :**

- Identifier les enjeux d'une stratégie de développement en direction du public jeune
- Identifier les attentes et besoins du public jeune
- Identifier les outils à disposition au sein du réseau UFOLEP et Ligue de l'enseignement au service de la conquête du public jeune.

**Eléments de contenus :**

- Séquence 1 : contexte et enjeux autour des questions dite de « Jeunesse ».
- Séquence 2 : Les dispositifs au sein de la Ligue de l'Enseignement l'exemple des Juniors Associations et le Service Civique : Quels enjeux ? Quelles utilisations ? Quels publics ? Quel (s) intérêt (s) pour l'UFOLEP ?
- Séquence 3 :
  - ✓ Les dispositifs fédéraux.
  - ✓ Les dispositifs institutionnels.
  - ✓ Présentation de bonnes pratiques sur les champs de l'offre sportive promotionnelle en direction du public Jeune : Quelle(s) pratique (s)? Quelle stratégie ? Quel(s) partenariat (s) ?
- Séquence 4 : Conclusions, perspectives.

**Intervenants :**

- Expert universitaire
- Réseau Ligue de l'Enseignement
- Comités départementaux et \ ou régionaux UFOLEP
- Adil EL OUADEHE – Chargé de mission UFOLEP nationale

**ATELIER « Adultes de plus de 35 ans »**

***Objectifs de l'atelier :***

- Identifier les enjeux d'une stratégie de développement en direction du public adultes de plus de 35 ans
- Identifier les attentes et besoins du public adultes de plus de 35 ans
- Proposer une offre de pratiques sportives multi activités en direction des hommes (à l'identique de la pratique APE plutôt féminine)

***Éléments de contenus :***

- Création d'outils permettant le développement de pratiques sportives multi activités ludiques
- Présentation du Brevet Fédéral Multi activités

***Intervenants :***

- Pierre CHEVALIER – DTN UFOLEP

**FICHE D'INSCRIPTION**

**A RETOURNER AU POLE NATIONAL FORMATION**

**AVANT LE 17 SEPTEMBRE 2010**

**A**

**[lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)**

**Ou par fax : 01.43.58.97.74**

**MODULE DE FORMATION**

**LES STRATEGIES DE CONQUETE DE NOUVEAUX PUBLICS**

**7 ET 8 OCTOBRE 2010**

**CREPS DE BOURGES**

Nom :

Prénom :

N° de téléphone portable :

Fonction occupée :

Comité UFOLEP :

N° de Siret de la structure employeur :

Souhaite signer une convention de formation professionnelle

OUI

NON

Date :

Signature

**DESCRIPTIF MODULE FPC**  
**CERTIFICATION BILAN CARBONE NIVEAU II**  
**13 et 14 OCTOBRE 2010 / PARIS – UFOLEP NATIONALE**

***Objectifs de formation :***

- Etre en mesure de réaliser un bilan Carbone de niveau 2
- Devenir conseiller professionnel de la méthode Bilan Carbone

***Éléments de contenus :***

- Maîtriser les étapes de la réalisation du Bilan Carbone niveau 2
- Maîtriser l'ensemble des outils (hors outils dédiés aux territoires)
- Etre en mesure d'impulser une démarche de réduction des émissions
- Savoir utiliser la méthode dans des contextes variés

***Intervenants :***

- F. KORNMANN – Cabinet ALTERN Consult
- Laëtitia ZAPPELLA – Chef de projet UFOLEP nationale

**FICHE D'INSCRIPTION**

**A RETOURNER AU POLE NATIONAL FORMATION**

**AVANT LE 24 SEPTEMBRE 2010**

**A**

**[lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)**

**Ou par fax : 01.43.58.97.74**

**MODULE DE FORMATION**

**CERTIFICATION BIILAN CARBONE – NIVEAU II**

**13 ET 14 OCTOBRE 2010**

**PARIS – Siège de l'UFOLEP nationale**

Nom :

Prénom :

N° de téléphone portable :

Fonction occupée :

Comité UFOLEP :

N° de Siret de la structure employeur :

Souhaite signer une convention de formation professionnelle :

OUI

NON

Date :

Signature



## **APPEL A CANDIDATURE PSC1**

**MISE EN ŒUVRE 2010 / 2011**



## **SOMMAIRE**

- 1. Les obligations des comités départementaux**
- 2. Les obligations de l'UFOLEP nationale**
- 3. Les outils**
- 4. L'échéancier**
- 5. Les financements**

## LES OBLIGATIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL

### **A. LES OBLIGATIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL POUR OBTENIR L'AGREMENT PREFECTORAL :**

Pour pouvoir demander l'agrément auprès des services de la préfecture, le comité départemental doit :

- s'appuyer sur deux moniteurs diplômés et à jour de leur formation continue (une journée par an obligatoire),
- s'appuyer sur un médecin,
- modifier les statuts du comité départemental qui auront pour objet la formation aux premiers secours (après la modification des statuts nationaux),
- obtenir l'agrément de la préfecture (retirer le dossier d'agrément auprès du SIDPC (Service Interministériel de la Défense et de la Protection Civile).  
L'agrément est obtenu :
  - une fois que l'UFOLEP nationale est agréée par le Ministère de l'Intérieur, agrément obtenu par voie d'arrêté préfectoral et basé sur :
    - ↳ l'affiliation à une association nationale (c'est ce qui correspond à l'agrément que recevra l'UFOLEP nationale)
    - ↳ la déclaration légale du comité
    - ↳ les statuts départementaux qui doivent avoir pour objet la formation aux premiers secours (Assemblée Générale)

### **B. LES OBLIGATIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL (UNE FOIS LES AGREMENTS NATIONAL ET DEPARTEMENTAL DELIVRES) :**

L'agrément est délivré pour une durée de 2 ans sous réserve du respect de certaines conditions :

- adresser annuellement au Préfet un bilan d'activités
- transmettre la liste des formateurs à jour de leur formation continue

Avoir à sa disposition le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la formation PSC1 et au minimum :

- 3 mannequins (adulte – enfant – nourrisson)
- 1 défibrillateur
- 1 maquette de tête
- matériel d'entretien des mannequins
- matériel de maquillage

**C. LES OBLIGATIONS DU MONITEUR**

- Justifier de 50 heures de formation PSC1 sur 5 ans (soit au moins une session par an puisque l'agrément préfectoral est délivré pour 2 ans).
- Participer à une journée minimum de formation continue par an (cette formation sera assurée dans les premiers temps par l'UFOLEP nationale).

## LES OBLIGATIONS DE L'UFOLEP NATIONALE

### **A. LES OBLIGATIONS DE L'UFOLEP NATIONALE POUR OBTENIR L'AGREMENT NATIONAL**

Pour pouvoir demander l'agrément national auprès du Ministère de l'Intérieur, l'UFOLEP nationale doit :

- s'appuyer sur 20 comités départementaux minimum, chacun doté d'un médecin et de 2 moniteurs diplômés
- constituer une équipe nationale permanente composée de :
  - 3 instructeurs (dont un Responsable Pédagogique National)
  - 1 médecinet qui doit :
  - définir l'organisation de la formation continue des moniteurs (projet quinquennal)
  - siéger au sein de l'Observatoire National du Secourisme (instance consultative et force de proposition directement attachée au Ministère de l'Intérieur)
- Faire évoluer les statuts nationaux (la formation au premiers secours) – AG (Assemblée Générale)

### **B. LES OBLIGATIONS DE L'UFOLEP NATIONALE UNE FOIS L'AGREMENT NATIONAL ET LES AGREMENTS PREFECTORAUX DELIVRES :**

- Mettre en place la formation continue des moniteurs (conception et animation)
- Veiller à la tenue du cahier des charges général :
  - moniteurs recyclés (6 heures de formation minimum par an)
  - le comité doit justifier à minima de 50H de formation PSC1 sur 5 ans
  - veille technique, réglementaire et pédagogique

## LES OUTILS

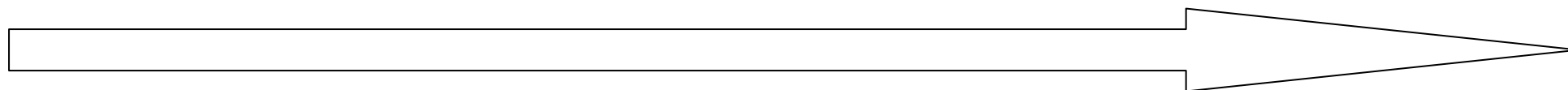
### ***POUR LE COMITE DEPARTEMENTAL***

- Arrêté du 8 juillet 1992
- Référentiel national « compétences de sécurité civile » PSC1
- Référentiel national « pédagogie sécurité civile » (PAE 3)
- Document CERFA de déclaration en préfecture

### ***POUR L'UFOLEP NATIONALE***

- Arrêté du 8 juillet 1992
- Référentiel national « pédagogie sécurité civile » (PAE 3)
- Référentiel national « compétences de sécurité civile » PSC1
- Dossier d'agrément du Ministère

**L'ECHEANCIER 2010 / 2011**



**Du 5 au 12 juillet 2010 à Pau (64)**

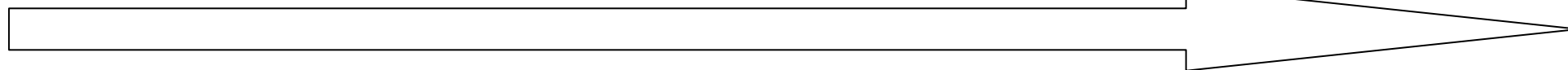
1<sup>er</sup> Stage Monitorat

**Du 23 au 29 octobre 2010 à Salbris**

2<sup>ème</sup> stage Monitorat

**4 et 5 décembre 2010 à Bourges**

Assemblée Générale  
Modification des statuts nationaux (AG)  
(Formation aux premiers secours)



**D'octobre 2010 à avril 2011 (AG Nationale)**

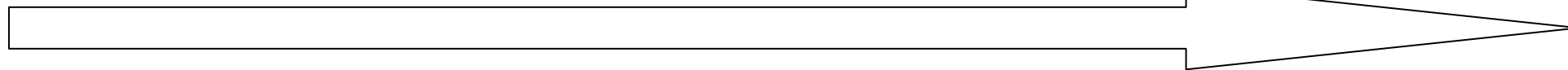
AG Comités Départementaux  
Modification statuts départementaux

**Fin janvier 2011**

3<sup>ème</sup> stage Monitorat  
Dates et lieu à définir

**Fin avril 2011**

Transmission au Ministère du  
Dossier d'agrément national



**Fin avril 2011**

Transmission aux préfectures  
des demandes d'agrément  
des comités départementaux  
(Sous réserve d'avoir obtenu l'agrément national)

**Septembre / Octobre 2011**

Agrément de l'UFOLEP nationale  
Agrément des comités  
Possibilité d'engager les formations PSC1 dans les  
départements

## LES FINANCEMENTS

Sur proposition de la CN Formation, les membres du comité directeur se sont engagés en décembre 2009 à accompagner les comités départementaux, partie prenante de ce projet d'appel à candidature, d'un point de vue financier.

Ainsi, une ligne budgétaire pour l'année 2010 est-elle prévue.

Selon les négociations en cours avec les différents prestataires de fournitures aux premiers secours (mannequins, défibrillateurs...), cette contribution se fera sous la forme de dotation de matériel dont doit se doter le comité pour engager les formations PSC1 pour un montant équivalent à environ 500 € par comité.

## 2<sup>ème</sup> STAGE MONITORAT – PSC1

Nous poursuivons notre objectif d'être demain reconnus auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Protection Civile en tant qu'organisme de formation délivrant les PSC1 et proposant la formation continue des moniteurs secouristes et cela avant la fin de l'année 2010.

Pour mener à bien ce vaste projet et accompagner les comités départementaux qui se sont portés candidats, un 1<sup>er</sup> stage de formation au monitorat s'est tenu cet été dans les Pyrénées-Atlantiques et a permis à 8 personnes d'obtenir la qualification afin de répondre aux impératifs du projet (pour rappel : 2 moniteurs diplômés + 1 médecin par comité départemental, soit 40 moniteurs qualifiés et 20 médecins pour déposer notre demande d'habilitation auprès du Ministère de l'Intérieur).

Un deuxième stage « monitorat » se déroulera à Salbris (Loir-et-Cher, région Centre), **du 23 au 29 octobre 2010**, encadré par Mauricette LE MAITRE, instructeur et par ailleurs membre du Comité Directeur régional UFOLEP Centre.

Attention ! Seulement **10 places** sont disponibles pour ce 2<sup>ème</sup> stage, aussi les inscriptions se feront par ordre d'arrivée à l'UFOLEP nationale – Pôle Formation et ne seront effectives que si le dossier d'inscription est complet.

Date butoir de retour des inscriptions : **le 30 septembre 2010**.

Pour que l'inscription soit effective, merci de nous transmettre :

- la fiche d'inscription ci-dessous dûment complétée
- la photocopie de la PSC1
- le règlement de votre participation par chèque à l'ordre de l'UFOLEP nationale d'un montant de 150 €
- l'attestation de votre participation à l'encadrement d'un stage PSC1
- nom – coordonnées complètes du médecin du département + justificatif (diplôme de médecin)

Attention ! Les personnes issues des comités départementaux ne nous ayant pas communiqué le nom d'un médecin (justificatifs compris) ne pourront pas participer à la session de formation.

Vous trouverez page suivante la fiche d'inscription. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.

L. BRIEN au 01.43.58.97.55. ou par mail à [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)

### FICHE D'INSCRIPTION

**A RETOURNER AU POLE NATIONAL FORMATION  
AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2010**

**STAGE MONITORAT – PSC1**

**Du 23 au 29 octobre 2010**

**A SALBRIS (41)**

Nom :

Prénom :

Fonction occupée :

Comité UFOLEP :

Statut :

N° de Siret de la structure employeur :  
(impératif pour les professionnels des comités)

Souhaite signer une convention de formation professionnelle

OUI

NON

***Pièces à fournir :***

- Photocopie de la PSC1
- Attestation de participation à l'encadrement d'un stage PSC1
- Nom et coordonnées complètes du médecin du comité départemental + transmission du justificatif (diplôme)
- Règlement par chèque de 150 € à l'ordre de l'UFOLEP nationale

***A retourner à l'UFOLEP - Pôle Formation – 3 rue Récamier, 75007 PARIS  
par mail : [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)  
par fax 01.43.58.97.74 -***

Date :

Signature

Nos Réf. : GL/LB/ES/271-2010

☎ : 01 43 58 97 55 [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)  
01 43 58 97 62 [esyritis.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr)  
☎ : 01 43 58 97 74

**Aux Présidents des comités régionaux  
et départementaux  
Aux CTS / ARD  
Aux Délégués départementaux et  
régionaux UFOLEP**

Paris, le 22 juin 2010

**Objet : Stages prévisionnels 2011**

Cher(e)s ami(e)s,

Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer dans le tableau en page jointe les stages prévisionnels (PSC1 / Capacité des commissaires / Formation des Dirigeants / Formation des tuteurs / BF A et O 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré / Brevets Fédéraux Multi Activités / Brevets Fédéraux Pratique Multi Sports Partagée) que vous comptez mettre en place dans votre région et/ou votre département durant l'année 2011. Nous joignons à cet effet les nouvelles règles financières applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et validées par le comité directeur national des 16 et 17 juin 2010.

Vous voudrez bien nous retourner la fiche jointe avant le **30 septembre 2010**, afin de nous permettre d'engager les démarches suivantes :

- *Instruction des prévisions par la Commission Nationale Formation*
- *Construction du budget prévisionnel 2011*
- *Examen et décision des membres du comité directeur national*
- *Diffusion du calendrier des stages 2011*

Les trois Brevets Fédéraux Multi activités (7/11 ans – 11/17 ans et plus de 35 ans) sont désormais aboutis, n'hésitez pas à programmer ces stages dans votre calendrier. Avant la fin du mois de juillet 2010, tous les comités recevront le CD-Rom relatif à ces trois nouveaux Brevets Fédéraux. De plus, le cadre général de la formation sera transmis par mail à tous les comités avant la fin du mois de juin prochain.

Le Brevet Fédéral « Pratique Multisports Partagée » sera finalisé et prêt à être proposé à notre réseau en septembre 2011 ; n'hésitez pas également à l'inscrire dans vos prévisions de stages. Vous recevrez courant du mois de septembre prochain un petit questionnaire relatif à votre intérêt à mettre en place ce nouveau Brevet Fédéral UFOLEP.

Le pôle formation et les instances statutaires examineront attentivement toutes vos propositions et toutes vos remarques afin d'élaborer et de diffuser le plus rapidement possible la programmation des stages de formation 2011.

Nous nous tenons à votre entière disposition. Vous pouvez nous contacter à tout moment au 01.43.58.97.55. ou par mail [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr) ou [esyritis.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr) pour de plus amples informations.

Nous vous souhaitons bonne réception de cet envoi et vous adressons nos meilleures salutations.

Georges LAVY  
Vice Président UFOLEP  
Président de la CN Formation

Laurence BRIEN  
DTN Adjointe  
Pôle Formation

**Copie** : CN Formation – DTN - DTNA

## PRÉVISIONS DES STAGES UFOLEP 2011 ÉCHÉANCIER

- **22 juin 2010** → Expédition des demandes prévisionnelles de stages aux délégations
- **30 septembre 2010** → **DATE BUTOIR DE RETOUR DES TABLEAUX DES STAGES PREVISIONNELS**
- **30 septembre 2010** → Retour des plans d'actions des CNS
- **Octobre 2010** → Étude par la Commission Nationale Formation des stages prévisionnels 2011 et préconisations. Si besoin est, demande de précisions et/ou de compléments.
- **Octobre 2010** → Construction du budget prévisionnel des stages 2011.
- **Décembre 2010** → Derniers arbitrages et décision du Comité Directeur National
- **Janvier 2011** → Diffusion du calendrier des stages 2011
- **Année civile 2011** → Mise en œuvre des stages et actions programmées.

**PRÉVISIONS DES STAGES FEDERAUX 2011**

**PSC1 / CAPACITE DE FORMATION / FORMATION DES DIRIGEANTS / FORMATION DES TUTEURS / BF 1A / BF 2A / BF 10 / BF 20/  
BREVETS FEDERAUX MULTI ACTIVITES / BREVET FEDERAL PRATIQUE MULTISPORT PARTAGEE**

<sup>(1)</sup>  DÉPARTEMENT : \_\_\_\_\_

<sup>(1)</sup>  RÉGION : \_\_\_\_\_

Type de Stage	Discipline	Dates ou périodes	Proposition de lieu	Responsable administratif	Nombre prévisionnel de stagiaires





# Pôle développement

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)





## « SENTEZ-VOUS SPORT »

**Le 1<sup>er</sup> rendez vous Sport, Santé et Bien être**

*25 & 26 septembre 2010*

(Dates proposées par le CNOSF et le Ministère de la Santé et des Sports)

Dans la continuité de l'opération « sport en famille » engagée depuis 2006, le CNOSF et l'Etat pilotent cette année le week-end « sport, santé et bien être ».

Pour les comités UFOLEP, c'est l'occasion de faire découvrir les bienfaits d'activités sportives adaptées aux capacités et aux besoins de tous les publics, d'inciter à la pratique et de se rapprocher d'acteurs de la santé.

En 2009, ce sont près d'une trentaine de Comités (régionaux et départementaux) qui ont répondu à l'appel à projets sur l'opération « sport en famille ».

Ainsi, nous vous sollicitons à nouveau afin que vous nous fassiez parvenir un descriptif des actions que vous pouvez mener sur le thème du « sport santé et du bien-être » en remplissant le coupon ci-joint et en nous faisant parvenir une copie de vos documents de communication **pour le 13 septembre 2010**.

Pour participer à ce premier rendez vous annuel, vous pouvez vous rapprocher des interlocuteurs départementaux (CDOS, DDCS) ou régionaux (CROS, DRJSCS). Divers outils UFOLEP existent pour accompagner votre action : la mallette fédérale « sport santé », le label santé UFOLEP, les expositions thématiques (dopage, nutrition ...).

Une aide financière pourra vous être attribuée fin 2010, en fonction de plusieurs critères : publics touchés (types de public, nombre de participants ...), nature de l'action (activités sportives, expositions, débats ...), prise en compte du développement durable dans votre organisation, partenaires sollicités, modalités de communication de l'évènement ... .

Lien vers le dossier de presse du CNOSF, coordinateur national des premiers rendez-vous « sport, Santé, Bien-être » du samedi 25 et dimanche 26 septembre 2010 :

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/DossierPresentationSVS-25%20août%20\(2\).pdf](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/DossierPresentationSVS-25%20août%20(2).pdf)

Un site internet est également dédié à cette manifestation : [www.sentezvousport.fr](http://www.sentezvousport.fr) . Vous y trouverez des informations sur les actions menées dans toute la France et des outils autour du « sport santé ».

# COUPON RÉPONSE

## « SPORT, SANTE ET BIEN ETRE »

Département : ..... N° : .....

Région : .....

Participe au rendez vous « sport, santé et bien être » :                    oui <sup>(1)</sup>                     non

Date de la manifestation : .....

Descriptif succinct : .....

.....

.....

Pouvez-vous, s'il vous plait, nous adresser une copie, par mail, courrier ou CDROM, de votre document de communication / présentation.



Benoit GALLET

 [bgallet.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:bgallet.lalique@ufolep-usep.fr)

UFOLEP Nationale - 3 rue Récamier  
75341 PARIS Cedex 07

(1) cocher la case correspondante

\*\*\*\*\*

D'autre part, dans un souci de mutualisation et de valorisation des réussites locales, nous sommes intéressés par des informations des comités et associations qui mènent des actions tout au long de la saison sportive qui mettent en place des activités autour de la santé.

Pouvez-vous, s'il vous plait, remplir le document joint ?

Avez-vous un calendrier ? (si oui, merci de le joindre)

oui <sup>(1)</sup>                     non

Quels sont vos moyens de communication et de diffusion des informations ?

.....

.....

Quels types d'actions organisez-vous ?

.....

.....

Avez-vous une revue de presse ? (si oui, merci de la joindre)

oui <sup>(1)</sup>                     non



Benoit GALLET

 [bgallet.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:bgallet.lalique@ufolep-usep.fr)

UFOLEP Nationale - 3 rue Récamier  
75341 PARIS Cedex 07

(1) cocher la case correspondante

Paris, le 15 juillet 2010

Réf : PhM/PCN/273

☎ 01 43 58 97 65 [pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr)

A l'attention des :

- ✓ Présidents des comités départementaux et régionaux UFOLEP
- ✓ Délégués des comités départementaux et régionaux UFOLEP

Cher(e) Ami(e),

Le projet qui organise notre mandature vise à consolider l'identité et la structuration de notre fédération. Dans un contexte économique et social difficile, il est en effet indispensable d'affirmer nos spécificités et notre capacité d'agir pour développer tous les sports autrement.

L'Assemblée Générale de Saint Briec a validé en 2009 les orientations du PND3 proposées par le Comité Directeur.

En 2009-2010, les orientations ont été déclinées, en fonction des contextes locaux dans les projets de développement départementaux et régionaux et traduites, au niveau national, dans un plan national d'actions 2010-2013 qui sera diffusé dans le réseau à la rentrée.

En fonction des 3 enjeux identifiés dans le contexte actuel, ce plan définit les priorités annuelles, en prenant en compte notamment l'avancée de nos travaux, le contrat d'objectifs avec le Ministère, les premiers résultats de l'observatoire, l'évolution du contexte institutionnel ...

Les actions menées au plan national devront être évaluées chaque année au mois de juin pour permettre éventuellement de réorienter celles de l'année suivante.

.../...

Dans la concertation indispensable au niveau régional, les comités départementaux et régionaux doivent maintenant engager la même démarche d'élaboration de leurs projets d'actions en cohérence avec les objectifs de leurs projets de développement validés.

Le dossier joint doit vous permettre de transmettre au niveau national l'ensemble des actions que vous entendez conduire en 2011, en précisant celles pour lesquelles vous demandez un soutien financier national.

A la réception de vos dossiers qui doivent être retournés au plus tard pour **le 1<sup>er</sup> octobre 2010**, toutes les demandes seront analysées par les pôles concernés afin de pouvoir vous faire, en concertation, des propositions d'accompagnement financier, réunies dans une même démarche et validées lors de la construction budgétaire de décembre.

Ces dispositions devraient nous permettre de signer, en fin d'année, un contrat d'engagement réciproque et de prévoir les évaluations successives qui nous aideront à élaborer ensemble les orientations du prochain PND.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement au service de notre projet sportif et vous adressons nos biens cordiales salutations sportives.

Bonnes vacances et bon courage.

Philippe MACHU  
Président National UFOLEP



Nota Bene : pour toute demande d'aide ou d'informations complémentaires, merci de prendre contact avec Pierre CHEVALIER au 01 43 58 97 59 et/ou Patricia CLAVIER NANN au 01 43 58 97 65

## Appel à projets d'actions pour 2011

# RAPPEL

Le dossier "Appel à projet" reçu dans vos délégations en juillet 2010 est à retourner au plus tard pour **le 1<sup>er</sup> octobre 2010**.

Par avance, merci.

## **CIRCULAIRE**

### **« Appel à projets d'actions pour 2011 »**

#### **A - Principes généraux**

#### **Tous les appels à projets nationaux se feront en une seule fois dans le même dispositif**

Dans le cadre d'une recherche de cohérence, de transparence et de facilités de fonctionnement au sein du réseau, le Comité Directeur a défini des modalités de gestion des plans d'actions départementaux et régionaux.

- 1) tous les projets d'actions, quels qu'ils soient, pour l'année civile suivante, devront être transmis au national pour le 1<sup>er</sup> octobre (avec possibilité d'accompagnement dans la phase préparatoire, si souhaité),
- 2) l'échelon national fera ensuite l'analyse des dossiers et proposera un accompagnement des projets d'actions,
- 3) le Comité Directeur validera l'accompagnement et signera un contrat d'engagement avec chaque comité partie prenante en décembre.

#### **B - Contenus**

L'appel à projets porte sur :

- les projets d'actions répondant aux priorités annuelles définies par le Comité Directeur,
- les autres actions régulières ou exceptionnelles (formation, organisation de stages, vie sportive, organisation des manifestations nationales).

#### **C - Gestion informatisée**

Une base documentaire informatique sera mise à disposition sur le site internet. Elle permettra :

- aux comités de communiquer facilement leurs documents (mise en ligne directement),
- à la direction nationale de gérer facilement l'ensemble des documents transmis.

Chaque comité pourra accéder à ses propres pages uniquement avec le code personnalisé qui lui sera remis.

Seule la direction nationale pourra accéder à l'ensemble des documents mis en ligne.

La mise en service de cette base est prévue pour le 15 septembre.

## **D - Priorités d'actions pour 2011**

Le Comité Directeur a défini son plan d'action, dans un processus qui doit permettre d'atteindre des objectifs précis en 2013. Cela en cohérence avec la volonté d'évaluer les résultats des actions annuelles, pour accroître l'efficacité de nos mises en œuvre. Pour ce faire, des priorités annuelles sont définies. Elles seront aidées avec :

- des budgets spécifiques identifiés,
- des parts de financements, aux actions déclarées par les départements et régions, dans le cadre de l'appel national à projets,
- des mises en lumière de ces actions (Assemblée Générale, formations, revue, site....) pour en favoriser le développement,
- un suivi spécifique plus précis, avec une structuration adaptée.

Cela ne signifie pas que seules les actions déclarées «prioritaires» seront menées. La formation, (organisation de stages) et la vie sportive, (organisation de manifestations nationales) bénéficieront d'un budget spécifique comme par le passé.

### **Définition des priorités**

Développement autour des axes «Identité et territoires» avec la mise en perspective de 3 enjeux essentiels :

- investir les nouveaux territoires,
- engager une dynamique de croissance,
- renforcer la cohésion interne.

Dans cette volonté de développement, le «FIL ROUGE» permanent, commun à toutes les actions, sera l'augmentation de nos effectifs et le rayonnement externe.

Ainsi, l'évaluation portera sur :

- l'augmentation du nombre de licenciés (au plan général, mais aussi par publics),
- le rayonnement de la fédération à tous les niveaux, notamment à travers les partenariats développés.

Dans cette perspective, il a été décidé de bien identifier dans la démarche d'aide financière aux départements et régions, les actions précises, menées en cohérence avec les projets élaborés sur les territoires et les priorités définies au plan national.

### **1 - Publics :**

Jeunes :

- écoles de sports
- insertion/quartiers
- Juniors Associations
- Playa Tour
- Public carcéral (par rapport à notre CO avec le Ministère)
- .....

Séniors :

- maisons de retraite
- activités spécifiques
- inter-génération
- séniors actifs
- .....

## **2 - Questions sociétales**

- Santé.
- Handicap.
- Développement durable.

## **3 - Partenariats sur les territoires avec des interlocuteurs «extérieurs» :**

- Collectivités territoriales (conventions d'objectifs).
- Europe.
- Organismes concernés (ADEME, CODES, CRAM, fondations, PJJ, .....).

## **4 - Cohésion interne**

- Action menée directement en complémentarité par la région et au moins un département.

**En prolongement des orientations définies dans le dispositif précédent, les dossiers d'actions devront aussi être élaborés par les départements et les instances régionales, dans le cadre de politiques concertées.**

## ANNEXES

### A - Petit glossaire

**Projet fédéral** : il définit les grandes orientations de l'UFOLEP. Il est composé d'objectifs généraux qui vont permettre le rayonnement, le développement de notre fédération. Il a été adopté à 100 % des voix lors de l'Assemblée Générale de Saint Briec.

**Axes du développement** : au nombre de deux "Identité" et "Territoires", ils catégorisent les finalités de notre projet.

**Enjeux** : orientations précises vers lesquelles doivent porter nos efforts de développement dans les deux axes. Ils permettent de fixer les priorités et de mettre en place l'évaluation de nos actions. Ils sont au nombre de 3 : investir les nouveaux territoires, renforcer la cohésion interne, engager une dynamique de croissance.

**Projet départemental et régional** : dans le cadre du projet fédéral, il prend en compte le contexte territorial dans lequel il se situe.

**Plan national de développement** : c'est la forme déclinée et opérationnelle du projet. Il fixe les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs spécifiques, au regard de 3 grands enjeux déterminés (notre cohésion interne, l'adaptation aux territoires, une dynamique de croissance). Il doit déterminer notamment des priorités annuelles, les moyens nécessaires, les échéances et l'évaluation.

**Plan départemental et régional de développement** : à partir des objectifs retenus dans les situations locales, il fixe de la même manière les objectifs précis à atteindre, avec les actions à mettre en œuvre (moyens, échéances, évaluation). Dans chaque région, les projets doivent être concertés et coordonnés entre les divers départements.

**Priorités nationales** : dans le cadre du plan de développement, elles sont définies pour chaque année sur les 4 ans, dans une perspective de progression sur la durée. Elles sont modifiables en fonction des évaluations faites par le CD chaque année en juin et diffusées dans le réseau.

**Contributions** : ce sont des aides financières de l'échelon national aux régions et départements.

Elles sont de deux natures :

- aides à la vie associative (effectifs),
- aides aux actions retenues dans les plans d'action (sur dossiers).

**Champs d'action** : ils découlent directement des priorités définies au plan national. Pour les fiches action, ils sont au nombre de 4 en 2011 : publics, cohésion interne, questions sociétales et partenariats extérieurs.

**Actions** : déclinaisons du plan départemental/régional. Les financements dépendent des budgets élaborés. Certaines peuvent recevoir une aide nationale, en fonction des dossiers constitués.

## B - Modalités

Chaque comité départemental ou/et régional peut présenter 1 projet d'action dans chacun des 4 champs identifiés avec comme préoccupation prioritaire d'augmenter les effectifs et d'améliorer le rayonnement externe de la Fédération.

## C - Accompagnement

**Humain** : l'échelon national se tient à votre disposition pour vous aider à répondre à cet appel à projet.

### **Financier** :

L'élaboration du budget 2011 tiendra compte des engagements de l'ensemble des comités sur les projets d'actions proposés.

Après la phase de tri et d'examen des projets d'actions reçus, chaque comité sera informé des modalités précises d'accompagnement financier arrêté par le Comité Directeur, qui tiendra compte de la pertinence de l'action au regard du domaine choisi, de l'importance du projet (budget), de son rayonnement en terme de public (touché concerné) et de son impact environnemental.

A chaque champ, sera affectée une enveloppe budgétaire spécifique dont le montant dépendra de l'intérêt suscité dans le réseau et des résultats attendus.

## D - Échéancier

15 juillet 2010 : expédition des dossiers d'appel à projets en direction des comités.

**1<sup>er</sup> octobre 2010** : date impérative de réception des dossiers (projets d'actions) de tous les comités départementaux et régionaux à l'échelon national.

Octobre 2010 : tri et analyse des dossiers. Évaluation du volume de projets dans chaque champ.

16-17 octobre 2010 : comité directeur. Point d'étape sur la mise en œuvre.

20 octobre /1<sup>er</sup> décembre 2010 : classification des projets d'action et modalités de mise en œuvre.

2-3 décembre 2010 : comité directeur

Validation des enveloppes affectées à chaque champ et des modalités d'accompagnement financier dans le cadre du projet de budget 2011.

10-20 décembre 2010 : notification aux comités :

- des dossiers retenus,
- de la nature des accompagnements financiers validés.

15 mars 2011 : 1<sup>er</sup> versement des contributions nationales aux projets.

10 décembre 2011 : versement des soldes des contributions nationales aux projets.



**PROJETS 2011  
FICHE ACTION**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL : \_\_\_\_\_

COMITÉ RÉGIONAL : \_\_\_\_\_

Champ retenu (1 à 4) :

- 1  publics
- 2  cohésion interne
- 3  questions sociétales
- 4  partenariats extérieurs

Nature de l'action : \_\_\_\_\_

Objectifs :

---

---

Description précise :

---

---

Adéquation avec le champ choisi :

---

---

Constat de départ :

---

---

Publics touchés (nature et effectifs) :

---

---

Partenaire(s) impliqué(s)

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

Évaluation :

Budget (à détailler) :

<b>Produits</b>	<b>Charges</b>

Fait à :

Le :

Le Président du comité

## **PRIORITÉS NATIONALES 2011**

### **AXE IDENTITÉ**

#### **1 - Développer le sport pour tous**

A - Développer la multi-activité dans les pratiques sportives.

B - Mener des actions en direction des différents publics en prenant en compte leurs attentes.

#### **2 - Éduquer par le sport tout au long de la vie**

A - Confirmer notre positionnement sur les problèmes de société (santé, handicap et développement durable).

B - Développer et renforcer les compétences.

#### **3 - Renforcer la cohésion fédérale (cohésion interne)**

- Élaboration et mise en œuvre du projet (comités départementaux et régionaux).

- Accompagner le réseau dans ses mutations.

### **AXE TERRITOIRE**

Dans une démarche de projets, initier une logique partenariale avec une collectivité et/ou organismes (Fondation, CODES ...)

#### **1 - S'adapter aux nouveaux territoires**

A - Renforcer l'échelon régional.

B - Favoriser les mutualisations.

#### **2 - Mieux faire reconnaître l'UFOLEP**

A - Développer des collaborations.

B - Consolider nos actions par contractualisation.

**AIDE AUX COMITES EN DIFFICULTE**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE : .....

COMITÉ RÉGIONAL : .....

souhaite l'aide de l'échelon national

Raisons :

---

---

---

A .....

Le ...../...../2010

Signature

a retourner à l'échelon national, dès que besoin, à  
Patricia CLAVIER-NANN  
[pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr)

## DISPOSITIFS

- ◆ Publics
- ◆ Questions sociétales
- ◆ Territoires
- ◆ Cohésion interne
- ◆ Formation fédérale
- ◆ Formation CQP
- ◆ Formation PSC1
- ◆ Formation insertion
- ◆ Formation commissaire
- ◆ Formation autres
- ◆ Formation accompagnement
- ◆ Formation expérimentation région
- ◆ Sport en famille
- ◆ École de sport
- ◆ Bilan Carbone
- ◆ Caravane sportive 1
- ◆ Du bitume à la verdure
- ◆ Insertion
- ◆ Playa Tour
- ◆ Milieu rural
- ◆ Handicap
- ◆ Femmes et sport
- ◆ Vie Internationale
- ◆ Label associatif
- ◆ Label CLSU
- ◆ Label santé
- ◆ Label handicap
- ◆ Déplacements des sportifs
- ◆ Aide ARD (région)
- ◆ PJJ
- ◆ .....
- ◆ .....
- ◆ .....



# Pôle vie sportive

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



# BULLETIN DE COMMANDE

\*Afin de compléter les outils mis à votre disposition dans le cadre du dispositif « Sauv'nage » nous mettons à votre disposition des cartes pour les participants et pour les évaluateurs



Diplôme ENF	Nombre d'exemplaires	Tarif unitaire <sup>(1)</sup>	Montant
Pass'sports de l'eau	.....	0,07 €	..... €
Sauv'nage	.....	0,07 €	..... €
Carte « Évaluation 1 »*	.....	0,07 €	..... €
Carte « Évaluation 2 »*	.....	0,07 €	..... €
Un livret « DVD ENF » <b>par club</b>	.....	Gratuit	Gratuit
	<sup>1)</sup> ce prix s'entend TTC et frais de port et d'emballage compris	<b>Total</b>	..... €

Cette commande **doit être accompagnée du chèque correspondant**, libellé à « UFOLEP », et adressée à :

UFOLEP  
Isabelle MATTHEY  
3 rue Récamier  
75341 PARIS Cedex 07

Fait à ..... le ...../...../.....

Adresse de livraison :

---



---



---

Signature et/ou cachet

## Compte rendu de la réunion CNS ACTIVITES CYCLISTES les 19 & 20 juin 2010 à SALBRIS (CRJS)

Présents : P. DEMATTEIS - M. DEMOULIN - M. LE GLEVIC - D. MANUEL - J. ROBICHON –  
JC. VACHER  
Excusés : JC. DURAND - A. GAILLED RAT - A. ROSSILLE (Comité Directeur)  
Assiste en partie : P. CHEVALIER (DTN adjoint)

---

### OUVERTURE DE LA SEANCE

Daniel MANUEL ouvre la séance à 10 h, en faisant part aux membres de la CNS des courriers reçus et des réponses qui ont été apportées. Puis les points suivants sont abordés et commentés :

#### RÉUNION BICROSS AVEC LA RÉGION CENTRE

Cette réunion étant programmée volontairement à Salbris la veille au soir de la réunion de la CNS, nous avons pu rencontrer les responsables de clubs animant l'activité Bicross dans la région centre, en compagnie de Benoit BEAUR, ARD de la région centre et Mohamed BENTHANANE le délégué du 41 qui est à l'origine de cette activité à l'UFOLEP.

Le souhait de la CNS serait de transformer le « rassemblement national Bicross » qui se passe tous les ans au CREPS de Bourges en « Championnat national Bicross », le but serait de faire venir d'autres comités qui ne se déplacent jamais lors de ce rassemblement national et d'essayer de gagner des licenciés.

Un tour de table est effectué qui recueille l'assentiment général. La date des nationaux bicross et tout ce qui s'y rattache est prévu les 21 et 22 mai 2011. Arrivée le 20 possible.

Daniel MANUEL précise que la première édition se ferait au CREPS de Bourges en reconnaissance pour le travail effectué par la région centre depuis longtemps. Les autres éditions pourraient se dérouler ailleurs en fonction des candidatures. Le « must » serait de pouvoir faire dans le même week-end le national « Bike Trial » et le national « Bicross », peu de comités ont les équipements nécessaires pour cela, on recense pour l'instant le Tarn à Saix sur la base de loisirs.

Un questionnaire va être envoyé vers les comités pour recenser les installations existantes.

Un groupe de travail va être constitué, dans le but de produire un cahier des charges pour l'organisation d'un national et un règlement spécifique.

Sont volontaires : GENTY Joël, BARBIER Alain, BENTHANANE Mohamed, FILLON Nicole. ROBICHON Jacky pour la CNS animera l'équipe. La réunion se fera le vendredi 17 septembre 2010 à 19 h 30 à Salbris.

Autres souhaits des participants :

Organiser plus de formation

Posséder un logiciel pour gérer plus rapidement les épreuves

#### PASS CYCLISME OPEN

Suite aux souhaits de la CNS de ne plus accepter les Pass' Cyclisme OPEN pour la saison 2010/2011, diverses réactions, en provenance de la FFC, sont arrivées auprès de la direction nationale, cette dernière, malgré les pressions, a continué de soutenir la décision de la CNS.

Voyant que ça ne portait pas ses fruits, la FFC est alors intervenue directement auprès du ministère de tutelle, pour contester cette décision. Philippe MACHU a alors été invité au ministère, où on lui a fait comprendre que cette décision n'était pas conforme, et que les Pass'Cyclisme Open n'étaient qu'une émanation des Pass'Cyclisme, de ce fait, nous ne pouvions les refuser, sans faire preuve de discrimination.

Cette ferme recommandation nous oblige donc à accepter les Pass'Cyclisme pour la saison 2011, la CNS a proposé de les classer en 1ère catégorie, vu le niveau de certains PCO et du fait qu'ils peuvent courir en FFC avec les Juniors, 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> catégories (si l'épreuve leur est ouverte).

Les anciens PCO qui auraient réussi à se faire redescendre dans des catégories UFOLEP inférieures devront obligatoirement être reclassés en 1ère catégorie. S'ils veulent conserver leurs catégories UFOLEP, ils devront alors prendre alors une simple licence Pass'Cyclisme. Décision validée par le comité directeur le 16/06/2010.

Cette mesure prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, de façon à ce que les licenciés FFC puissent terminer la saison entière correspondant à leurs licences Pass'Cyclisme ou Pass'Cyclisme Open. Le Cyclocross sera donc affecté en partie par cette décision, puisqu'au 1<sup>er</sup> janvier ceux qui désireront garder une licence Pass'Cyclisme Open, se verront systématiquement montés en 1re catégorie.

## **2E CATÉGORIE FSGT**

Du fait que nous acceptons les PCO FFC à l'UFOLEP, il nous a semblé juste d'accepter également les 2es catégories FSGT, dont le niveau est sensiblement le même que nos premières catégories.

C'était aussi une forte demande de certaines régions UFOLEP, où la FSGT est fortement implantée, ceci pour étoffer un peu plus les pelotons, parfois restreints, UFOLEPIENS.

Il conviendra de vérifier lors de la prise de licence, que ces 2es catégories FSGT, s'ils sont également licencié FFC, soient en possession d'une licence Pass'Cyclisme ou Pass'Cyclisme Open FFC. Les vérifications peuvent être effectuées sur le site internet de la FFC ([www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)) rubrique « nos licenciés ». Des secondes catégories FSGT possédant des licences FFC de niveau supérieur (junior, 3e, 2e) ne pourront être acceptées.

## **CATÉGORIE « 17/18 ANS » POUR LES CHAMPIONNATS**

La catégorie « 17/18 ans » va être remaniée pour devenir « 17/19 ans ». Ces 3 années d'âges vont permettre d'étoffer un peu plus cette catégorie qui est généralement sous-représentée lors des championnats, la catégorie suivante deviendra « 20/29 ans ». Cette application rentrera en vigueur à partir de la saison de Cyclocross, le CLM faisant partie de la saison 2009/2010 gardera la catégorie « 17/18 ans »

## **SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE DES NATIONAUX**

Tous les engagés doubles-licenciés UFOLEP-FFC étant vérifiés sur le site internet de la FFC, il ne sera plus nécessaire de nous envoyer les photocopies de licences FFC. Les seuls documents restants à nous envoyer seront les certificats médicaux de simple surclassement ou de surclassement exceptionnel, et les éventuelles dérogations.

Il conviendra malgré tout de renseigner correctement le logiciel d'engagements « EAO » sous peine d'être mis en dernière position sur la grille de départ.

## **SURCLASSEMENTS EXCEPTIONNELS**

Alors que les doubles surclassements des premières années d'âge (13 ans et 15 ans) sont interdits par le règlement national Activités Cyclistes, nous avons eu la surprise de voir que le Médecin Fédéral J.C. DBERGUE, accordait ces dits surclassements. Nous avons donc protesté auprès de lui, la réponse qu'il nous a donnée est qu'il ne peut aller à l'encontre d'un certificat médical de double surclassement établi par un de ses collègues. Par contre, il a été rajouté sur l'accusé de réception, que le surclassement exceptionnel était valide à condition qu'il ne soit pas en contradiction avec les règlements techniques de l'activité.

Donc en résumé, pour les Activités Cyclistes, même si des 13 ans et des 15 ans ont obtenu un accusé de réception pour surclassement exceptionnel, ce dernier ne pourra être appliqué.

**RAPPEL** : des jeunes de 16 ans voulant courir avec les adultes doivent obligatoirement faire une demande de surclassement exceptionnel et obtenir cet accusé de réception qu'ils devront systématiquement présenter en même temps que leur licence. Ils participeront avec les 3es catégories pour les courses par catégories de valeur, et avec les 17/19 ans pour les championnats.

---

## **VTT**

### **Antoine GAILLEDROT absent nous a laissé un mémo sur le national VTT de Contrexeville.**

Énorme succès, puisque nous avons battu un record d'engagés avec 1022 participants pour 51 comités. Les catégories jeunes continuent à grossir pour notre plus grand plaisir :

13/14 masculins 125 engagés

13/14 féminines 18 engagées

15/16 masculins 123 engagés

15/16 féminins 14 engagés

Les catégories jeunes ont représenté 27,3 % de l'ensemble des engagés

Sur l'ensemble des engagés 77 % sont des simples licenciés UFOLEP, d'autre part les 2 podiums 13/14 et 15/16 ont été remportés par des simples licenciés UFOLEP, cette constatation nous amène, pour le VTT, à supprimer le double podium UFOLEP/OPEN qui était fait pour protéger nos simples licenciés UFOLEPIENS.

Quelques dysfonctionnements ont été constatés et seront corrigés pour la prochaine édition :

Le départ déporté devra rejoindre le circuit après la ligne d'arrivée et non pas avant comme cette année

Les heures de départs seront avancées de façon à ce que les commissaires puissent établir en toute sérénité le classement entre deux épreuves.

Les tandems clôtureront le national, un classement par comité sera établi sur les 2 catégories tandems. Les tandems ne rentreront pas pour l'instant dans l'intercomité.

Un parking pour les campings-caristes, au nombre de 70 à Contrex, devra être mis à disposition dans des conditions décentes de propreté et d'accessibilité. Un bulletin de réservation d'emplacement « camping-car » à retourner à l'organisateur, indépendamment des engagements sera mis à disposition sur le site internet des AC et dans le programme.

Des plaques de couleurs différentes nous permettraient de différencier les concurrents quand une épreuve part alors qu'une autre n'est pas encore terminée. Il faut étudier le coût supplémentaire induit par ces plaques.

Possibilité de faire participer les femmes sur le petit circuit réservé aux 13/14 ans, en effet certaines filles faisaient le tour en une heure, de ce fait, si elles passaient juste avant l'arrivée de la première féminine, elles repartaient pour 60 minutes et se retrouvaient donc alors mélangées avec l'épreuve partant après.

Il va être porté également au cahier des charges, que lorsque le responsable technique s'est déplacé pour reconnaître le circuit et les infrastructures, il devient alors impossible de déplacer le circuit ou de modifier le départ et/ou l'arrivée, sans concertation avec ce dernier.

Il sera rajouté dans les règlements du championnat que dans la catégorie tandem, un jeune ne peut pas courir avec un adulte, et que la catégorie tandem est interdite aux catégories 15/16 ans surclassés simple ou double affiliés.

Il sera prévu dans le logiciel « EAO » la possibilité de rentrer un remplaçant pour les tandems masculins et un remplaçant et une remplaçante pour les tandems mixtes.

Nous avons maintenant 3 candidats pour 2012 :

Villers sur Mer dans le Calvados

Saint-Carreuc dans les Côtes-d'Armor

La Gironde désire également de se porter candidate.

---

### **BIKE TRIAL et BICROSS Intervention J. ROBICHON**

Jacky nous commente le dernier national de Bike Trial à Labège 31. Il faut savoir que l'an dernier nous n'avions pu faire de national, faute d'organisateur et de volonté pour pérenniser cette activité. Cette année même si certains clubs ont boudé la manifestation, un nombre de pilotes satisfaisant c'est malgré tout déplacé à Labège. Un trophée national a également été créé pour les plus jeunes, qui a remporté un vif succès.

Tracé sur le terrain du Vélo Trial Labège, ce national a été une réussite, le comité départemental par son président Alain RIBET, sa vice-présidente Edwige SERGUE et son délégué départemental François DUCHE a apporté toute l'aide logistique nécessaire.

Merci à eux et merci également au VTL qui a apporté tout son savoir-faire pour relancer cette activité si attachante.

Des contacts ont déjà été pris pour l'édition 2010/2011, le comité du 77 sera sollicité.

La réunion du groupe de travail « Bike Trial » aura lieu le 18 septembre au siège de la Fédération.

Le comité départemental du Tarn désire organiser une manche BEU le 25 juin 2011 à la base de loisirs des étangs à Saïx sur Soual. Le dossier est entre les mains de la direction nationale et de la CNS qui devront donner leur accord.

---

**CYCLOCROSS**  
**Intervention Jean Claude VACHER**

Jean-Claude fait le point sur le national de Choisy-le-Roi, organisé par le comité départemental UFOLEP 94. Beau succès populaire dans un parc des sports. Circuit parfait, bien dessiné, sans grands dangers. Des regrets sont formulés suite à une mauvaise communication, la deuxième journée s'est terminée sans le pot habituel qui est une des particularités de notre fédération et un moment convivial par excellence. Nous n'hésiterons pas à rappeler aux futurs organisateurs ce point important.

Le poste de changement de vélo sera revu, suite aux incidents de cette année, il sera désormais fermé, interdit aux accompagnateurs et pourvu d'une entrée et d'une sortie afin que les compétiteurs ne puissent pas se télescoper.

Le règlement spécifique « Cyclocross » sera dorénavant un règlement à part entière et sera effectif dès la saison 2010/2011.

La catégorie 13/14 sera effective dès le national 2010 de Cyclocross à Grand Bourg (Creuse). Un circuit spécial sera aménagé, plus court et sans grandes difficultés. Pas de classement par comité pour cette première année.

Jean-Claude nous présente la candidature du Comité Départemental du Nord pour l'organisation dans la ville de Fourmies du national 2011. Le support technique est assuré par le Vélo Club de Fourmies et la date correspond au cinquantenaire de ce club. Cette candidature est validée pour 2012.

Le département de l'Indre a posé sa candidature pour 2013 à CLUIS.

La date du départemental est fixée au 19 décembre, celle du régional le 16 janvier. Engagements entre le 19 et le 28 janvier. National à Grand Bourg (19) les 5 et 6 février 2011.

---

**SPORT SANTE et CLM**  
**Intervention Martine LE GLEVIC****SURCLASSEMENTS**

Martine Le Glévic en sa qualité de membre de la CN médicale, nous fait part de son intervention auprès de JC DEBERGUE médecin fédéral et Président de cette CN, pour lui part des inquiétudes de la CNS, devant l'attribution de certificats exceptionnels et de l'accusé de réception qui va avec.

Réponse de Jean-Claude : le médecin fédéral délivre les autorisations au vu de la conformité des documents, sans tenir compte des particularités des CNS. De plus, il ne peut aller à l'encontre des confrères ayant autorisé le surclassement.

Daniel MANUEL a écrit à JC DEBERGUE pour lui signaler la complexité des surclassements au sein des activités cyclistes, du fait du décalage d'une année d'âge avec les autres Fédérations, mais en particulier de la FFC. Jean Claude reconnaît que 80 % de nos ennuis viennent ce décalage. Aussi, un courrier va partir en direction du comité directeur UFOLEP, pour demander que si nos licences partent du mois de septembre, la saison sportive pour les activités cyclistes soit comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre.

**JOURS DE COURSES AUTORISÉS**

Les jours de courses autorisés par l'UFOLEP pour les jeunes 13/14 ans et 15/16 semblent complètement surannés. Beaucoup de jeunes étant doubles voire triples licenciés, ayant épuisés leur quota de courses UFOLEP autorisées, s'empressent d'aller courir dans d'autres fédérations, sans que nous n'ayons les moyens de le leur interdire.

Il est demandé à la CN médicale d'autoriser pour les :

13/14 ans      1 course par semaine (jours de courses autorisés : mercredi, samedi, dimanche et jours fériés)

15/16 ans      2 courses par semaine (jours de courses autorisés : tous les jours)

En cas d'acceptation, le kilométrage autorisé en UFOLEP, bien inférieur à celui des autres fédérations, garantira de toutes les façons la santé de nos jeunes coureurs

**CLM NATIONAL 2010**

Le national de Jarnac se prépare, l'arrivée se fera finalement en centre-ville, le maire de Jarnac ayant décidé de bloquer tout le centre-ville. La cérémonie de lancement se fera au musée du Cognac sur les bords de la

Charente. Une gabarre pourra promener sur la Charente les accompagnateurs. La cérémonie protocolaire se fera dans l'auditorium.

Il a été décidé que suite à l'absence des comités, lors du national de Dompierre, pour le briefing, moment important où sont rappelées les consignes de sécurité, un badge pour suivre les coureurs de son département sera donné à ce moment-là. Les véhicules sans badge (n'étant pas présent au briefing) pourront quand même suivre leur coureur, mais ce dernier recevra une pénalité en temps de 2 secondes. Un seul véhicule suiveur sera autorisé, au cas où il y aurait plusieurs véhicules suiveurs pour un même concurrent, une pénalité de 2 secondes par voiture supplémentaire sera appliquée au coureur.

RAPPEL nous ferons cette année un essai pour incorporer :

Les tandems non voyants (les deux coureurs doivent posséder des licences UFOLEP, et s'ils sont en plus affiliés à la FFC des licences PC ou PCO. (une seule catégorie)

Les vélos couchés non carénés (licence UFOLEP obligatoire, une seule catégorie)

### **NATIONAL 2011**

Toujours aucun candidat déclaré pour 2011, plusieurs pistes sont à l'étude :

Le Rhône à Feyzin (du fait de la centrale nucléaire en zone Seveso) il faut obtenir des autorisations difficiles à obtenir.

L'Isère, étude de faisabilité en cours

La Meuse, étude de faisabilité en cours

### **NATIONAL 2012**

Un candidat s'est officiellement déclaré : Eauze dans le GERS.

---

## **CYCLOSPORT**

### **Intervention D. MANUEL — M. DEMOULIN**

#### **NATIONAL 2010**

Les engagements rentrent doucement, il semble que nous ne connaîtrons pas l'engouement de l'an passé à Allogny. Plusieurs raisons, la position géographique moins favorable de Château-Salins, la récession économique qui nous touche tous.

#### **NATIONAL 2011**

C'est le comité de l'AISNE et le club support LA CHERIZIENNES qui ont en charge le national à Coucy le Château. Des recommandations leur seront faites suite au débriefing du national de Château-Salins.

#### **NATIONAL 2012**

Est officiellement candidat Rochechouart dans la Haute-Vienne, le circuit sera visité vers le mois de mars 2011.

#### **NATIONAL 2013**

Ont manifestés de l'intérêt, mais ne se sont pas encore déclarés officiellement :

Les Bouches-du-Rhône (Arles)

Les Côtes-d'Armor

#### **RÉGLEMENTATION**

Les règlements des activités et des championnats sont en cours de révision. Il s'agit de « dépolssiérer » ces documents, et de les adapter aux nouvelles dispositions prises par la CNS.

La partie surclassement va être rendue plus didactique, pour une meilleure compréhension. Parution sur le site vers mi-août.

#### **CATÉGORIE G.S**

Un débat s'engage sur les GS, en effet 50 % des courriers que nous recevons concernent cette catégorie :

Freinent pour ne pas monter

Ont fait de cette catégorie un « ghetto », d'où sont exclus les jeunes, même ceux ne pouvant pas suivre les 3es

Transforment cette catégorie en catégorie d'âge, alors qu'elle est une catégorie de valeur

Demandent une catégorie « plus de 60 ans »

Il ressort du tour de table qu'il n'y a pas de solutions miracles, sinon nous l'aurions déjà appliqué, et les avis sont très divergents. Finalement, nous constatons que comme chaque département a fait un règlement intérieur concernant cette catégorie, avec des aménagements particuliers, il vaut mieux laisser les choses en l'état, plutôt que d'essayer d'apporter des aménagements qui ne satisferaient personne.

La CNS est malgré tout d'accord pour dire qu'il ne sera pas créé pour les championnats de la saison 2010/2011 des catégories de + de 60 ans pour les hommes et de plus de 50 ans pour les femmes. Une réflexion sera reproposée aux membres de la CNS pour la prochaine saison 2011/2012.

### CARTES CYCLOSPORT

À partir du mois d'août, des modifications vont être apportées au logiciel de façon à imprimer les cartons sur du carton blanc pour toutes les activités. La catégorie apparaîtra en gros caractère de façon à ce qu'elle soit immédiatement identifiable.

### RAPPELS

Les comités ayant des stocks de cartons de couleurs pourront continuer à les écouler.

Du fait de la facilité de fabriquer soi-même des cartes de catégories, il est rappelé que tampon du comité départemental apposé dans la case prévue à cet effet est obligatoire. Seront considérés comme non valides les cartons sans tampons.

La signature dans la case prévue à cet effet est également obligatoire, nous demandons aux officiels présents sur les épreuves de vérifier et de faire signer le cas échéant.

1	Cachet du Comité départemental	Palmares (Places dans les 5 premiers)		
		Place/Point	Lieu	Date
CYCLOSPORT	DELANGE GILLES			
	Adulte Masculin 50 ans et plus			
	Date naissance 14/09/1945 Masculin			
	DAMMARIÉ LES LYS C.S. CYCLO			
	Dep : 77 Saison : 2009-2010			
	N° de Licence : 45016304			
	Déjà le 26/02/2010			
	Surclass âge NON Double/triple lic NON			
	Signature			
	ufolep			

GS	Cachet du Comité départemental	Palmares (Places dans les 5 premiers)		
		Place/Point	Lieu	Date
CYCLOSPORT	DELANGE GILLES			
	Adulte Masculin 50 ans et plus			
	Date naissance 14/09/1945 Masculin			
	DAMMARIÉ LES LYS C.S. CYCLO			
	Dep : 77 Saison : 2009-2010			
	N° de Licence : 45016304			
	Déjà le 26/02/2010			
	Surclass âge NON Double/triple lic NON			
	Signature			
	ufolep			

### Épreuves à label national Intervention Patrick DEMATTEIS

C'est désormais Patrick qui gèrera ce chapitre, la plupart des épreuves ont déjà été visitées, les retours des officiels sont en cours. Les reconductions se feront lors de la prochaine réunion de CNS les 2 et 3 octobre à Salbris

### TROPHÉE NATIONAL DES BRS 2010

Jean Claude DURAND retenu sur une épreuve du Trophée National, nous a communiqué un mémo. Le Trophée a bien démarré avec un nombre de participants sensiblement identiques à l'année dernière, ce qui est un bon présage dans la conjoncture présente.

Le partenariat avec CYCLOPASSION fonctionne bien, et les reportages d'avant épreuve paraissent d'une façon régulière. Un journaliste présent sur chaque épreuve assure la couverture, les reportages débiteront avec le numéro du mois de juillet.

La réunion bilan avec les organisateurs pour préparer la nouvelle saison 2011 se fera le 25 septembre au siège de la FOL 87 à Limoges.

---

**COMMUNICATION**  
**Intervention D. MANUEL****CYCLOPASSION**

L'interview, dans CYCLOPASSION, du président de la FFC David LAPARTIENT a provoqué quelques remous en sein de notre Fédération, surtout lorsqu'il déclare : « la FFC en a assez de former des officiels et des éducateurs pour qu'ils partent ensuite à l'UFOLEP ».

Nous avons demandé un droit de réponse à CYCLOPASSION, un journaliste est venu au siège de la Fédération pour recueillir les déclarations de Philippe MACHU. Ce numéro paraîtra au mois de juillet.

**SITE INTERNET**

Déménagement du site internet prévu vers le mois d'août, pour pallier d'une part aux difficultés de connexions simultanées lors des engagements de nationaux, d'autre part pour résoudre le problème d'espace disque. En effet, le site grossit et si nous voulons garder en archives certains documents, il nous faut trouver d'autres solutions.

Le nouveau nom de domaine est **www.cyclisme-ufolep.info**

**CONVENTION UFOLEP/FFC**

Nous avons vu dans le dernier numéro de la France cycliste que la FFC a décidé de rencontrer l'UFOLEP pour étudier la faisabilité de signer une convention nationale. Reste à savoir ce que nous mettrons dedans. Il semble que cette demande soit dictée par le fait que certains comités départementaux FFC, en difficultés par manque d'épreuves, veulent signer des protocoles d'accords départementaux pour pouvoir courir avec l'UFOLEP. Nous demanderons d'être associés à certains travaux concernant, la sécurité, la réglementation sur la voie publique, etc..

**SALONS**

L'UFOLEP sera présente par un stand lors du « Rock d'Azur » 2010. Le but est de renforcer notre identité, de rencontrer nos clubs et associations ne pouvant « monter » à Paris pour le Salon du Cycle, et de présenter une expo sur le développement durable, domaine où nous sommes en pointe. Antoine GAILLEDROT et Daniel MANUEL assureront les permanences.

---

**FORMATIONS**  
**Intervention P. DEMATTEIS**

Des formations « d'escortes » ont déjà eu lieu lors du rassemblement du CHAMBON. Les « formés » pourront à leur tour former d'autres personnes dans les départements. C'est le DTN adjoint qui collationnera les noms des « escortes » pour ensuite les transmettre à l'AFLD. La formation est prévue sur 3 heures.

Une capacité « juge à l'arrivée » va être mise en place, une réunion est prévue à cet effet fin janvier à Salbris. Rappel, il existe déjà une capacité de signaleur dans les plans de formations.

---

**ENGAGEMENTS PAR INTERNET**  
**Intervention D. MANUEL**

Le déménagement du site internet sur un autre serveur devrait résoudre les problèmes « d'embouteillage » lors de l'ouverture du serveur pour les engagements.

Les logiciels vont être revus pour modifier la catégorie 17/18 ans en 17/19 ans et la catégorie 19/29 ans en 20/29 ans.

Du fait de la mise en place de codes à barres sur les licences, les logiciels vont être également modifiés pour pouvoir utiliser une « douchette ».

Pour éviter les doublons possibles, les numéros de licences seront désormais précédés du numéro de département, exemple 031-5676543. Des modifications seront apportées aux logiciels pour tenir compte de cette modification.

Plus aucune photocopie de licences (UFOLEP, FFC, FSGT) ni aucune photocopie de cartons ne seront demandées lors de la phase d'engagement aux nationaux. Les seuls documents exigés seront les certificats médicaux de simple surclassement, ou accusé de réception pour surclassement exceptionnel, ainsi que les éventuelles dérogations accordées par les comités départementaux pour leurs licenciés n'ayant pu effectuer l'une des deux phases qualificatives.

Il sera demandé malgré tout de renseigner correctement le logiciel d'engagement « EAO » en nous précisant :

Les surclassements et leurs motifs.

Les doubles ou triples affiliations.

Les manquements pourront être pénalisés par une mise en dernière ligne de la grille d'appel du comité dont les engagements n'auraient pas été conformes.

---

**Fin des travaux à 15 heures — prochaine réunion 2 et 3 octobre à Salbris**

# BULLETIN DE COMMANDE

## DU PASSEPORT ARTS MARTIAUX



Nombre d'exemplaires	Tarif unitaire <sup>(1)</sup>	Montant
De 1 à 100	1,50 €	..... x 1,50 €
De 101 à 200	1,00 €	..... x 1,00 €
Plus de 200	0,90 €	..... x 0,90 €
<sup>(1)</sup> ce prix s'entend TTC et frais de port et d'emballage compris	<b>Total</b>	

Cette commande, **doit être accompagnée du chèque correspondant libellé à « UFOLEP »**, et adressée à : UFOLEP – Isabelle MATTHEY - 3 rue Récamier – 75341 PARIS Cedex 07.

Fait à ..... le ...../...../.....

Adresse de livraison :

---



---



---

Signature et cachet

JORF n°0158 du 10 juillet 2010 page 12836  
texte n° 87

## ARRETE

### **Arrêté du 6 mai 2010 portant nomination à la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la Fédération française de judo et disciplines associées**

NOR: SASV1012378A

Par arrêté de la ministre de la santé et des sports en date du 6 mai 2010 :

1° Sont nommés membres de la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la Fédération française de judo et disciplines associées :

**M. Rougé Jean-Luc, président de la commission ;**

M. Senaud Jean-Claude, directeur technique national de la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées (avec voix consultative).

2° Sont nommés au titre des membres proposés par le comité directeur de la Fédération française de judo et disciplines associées, dont huit au moins sont titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif option judo-jujitsu ou d'une discipline associée ou d'un titre équivalent :

M. Bourreau André ;

M. Charrier Michel ;

M. Coche Jean-Paul ;

M. Courtine Henri ;

M. Delvaux Jacques ;

Mme Dupont Martine ;

M. Feist Serge ;

M. Grossain Lionel ;

M. Janicot Didier ;

M. Le Berre Jacques ;

M. Smaïli Guy ;

M. Sanchis Frederico ;

M. Tripet Jean-Pierre.

3° Sont nommés au titre des membres désignés par les fédérations multisports, affinitaires et scolaires et universitaires concernées :

M. Trocherie Jean, représentant la Fédération sportive et culturelle française ;

M. Messner Bernard, représentant la Fédération française du sport universitaire ;

M. Rozier Jean-François, représentant l'Union générale sportive de l'enseignement libre ;

M. Fevelas Michel, représentant la Fédération sportive et gymnique du travail ;

M. Lebourgeois Joël, représentant de l'Union nationale du sport scolaire ;

**M. Schmitt Bernard, représentant de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique ;**

M. Dumas David, représentant de la Fédération française du sport travailliste.

4° Sont nommés au titre des membres désignés par les organisations professionnelles les plus représentatives dans le judo ou les disciplines associées :

M. Baeckeroot Michel et M. Renelleau Louis, représentant le Syndicat national des professeurs d'arts martiaux ;

M. Decosterd Serge et M. Lebaupin Guy, représentant le Syndicat national des cadres techniques du judo français.

L'arrêté du 3 août 2005 portant nomination à la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la Fédération française de judo et disciplines associées est abrogé.

## LE CALENDRIER FFBB

### SAISON 2010-2011

	MASCULINS							FÉMININES								JEUNES							Vacances			AFF				
	PRO A	PRO B	NM 1	CdF	NM2	NM3	Tro F	LF	LFph2	L2	CdF	NF1	NF2	NF2 esp	NF3	Tro F	Cad1	Cad2	NM	Cad F1	Cad F2	MF	Cdef	DTBN	A		B	C		
4-5/09			1																											
11-12/09			2		1					1													Ligue							
18-19/09			3		2	1				2		1	1		1		1	1	1	1	1	1								
25-26/09			4		3	2				3		2	2		2		2	2	2	2	2	2								
1-2-3/10	Cham	1	5		4	3				4		3	3		3		3	3	3	3	3	3								
8-9-10/10	1	2	6		5	4				5		4	4		4		4	4	4	4	4	4								
15-16-17/10	2	3	7		6	5		Open		6		5	5		5		5	5	5	5	5	5								
Mer 20/10								2																						
22-23-24/10	3	4	8		7	6		3		7		6	6		6								Ligue		23	23	23			
Mar 26/10				1/32																										
29-30-31/10	4	5	9		8	7		4		8		7	7		7										3	3	3			
5-6-7/11	5	6	10		9	8		5		9		8	8		8		6	6		6	6									
Mar 9/11		7																												
12-13-14/11	6	8	11		10		1/256	6		10					1/256	7	7	IR	7	7	1R									
19-20-21/11	7	9	12		11	9		7		11		9	9		9		1R	1R	2	1R	1R	2								
26-27-28/11	8	10	13		12	10		8		12		10	10		10		2	2	3	2	2	3								
3-4-5/12	9	11	14		13	11		9		13		11	11		11		3	3	4	3	3	4								

	MASCULINS							FÉMININES									JEUNES							Vacances			AFF		
	PRO A	PRO B	NM 1	CdF	NM2	NM3	Tro F	LF	LFph2	L2	CdF	NF1	NF2	NF2 esp	NF3	Tro F	Cad1	Cad2	NM	Cad F1	Cad F2	MF	Cdef	DTBN	A	B		C	
10-11-12/12	10	12	15		1R	1R		10		14		1R	1R		1R		4	4	5	4	4	5							
Mar 14/12		13																											
17-18-19/12	11	14	16		2		1/128	11		15					1/128								1/64		18	18	18	1	
Mar 21/12		15																											
24-25-26/12																													
Jeu 30/12	ASG																												
1-2/01	12																							2	2	2			
Mer 5/01								12																					
7-8-9/01	13	16	17				1/64	13		1R					1/64	5	5	1	5	5	1								
14-15-16/01	14	17	1R		3	2		1R		2		2	2	2		6	6	2	6	6	2								
Mar 18/01				1/16																									
21-22-13/01	15	1R	2		4	3		2		3		3	3	3		7	7	3	7	7	3								
Mer 26/01								3																					
28-29-30/01	1R	2	3				1/32				1/16				1/32			4			4								2
4-5-6/02	2	3	4		5	4				4		4	4	4				5			5								
11-12-13/02	3	4	5		6	5		4		5		5	5	5														12	
Mar 15/02		5																											
Mer 16/02								5																					
17-18-19-20/02²	AS	AS	6		7	6		6		6		6	6	6		1A	1A		1A	1A						19			

	MASCULINS							FÉMININES								JEUNES							Vacances			AFF			
	PRO A	PRO B	NM 1	CdF	NM2	NM3	Tro F	LF	LFph2	L2	CdF	NF1	NF2	NF2 esp	NF3	Tro F	Cad1	Cad2	NM	Cad F1	Cad F2	MF	Cdef	DTBN	A		B	C	
25-26-27/02	4	6	7				1/16			7						1/16							1/16	Ligue	26		27	3	
4-5-6/03	5	7	8		8	7		7		8		7	7		7											6			
Mer 9/03								8																					
11-12-13/03	6	8	9		9	8					1/8	8	8		8		2	2	1R	2	2	1R			13				
Mar 15/03				1/8																									
18-19-20/03	7	9	10				1/8	9		9						1/8	3	3	2	3	3	2						4	
25-16-27/03	8	10	11		10	9		10		10		9	9		9		1R	1R	3	1R	1R	3							
Mer 30/03								11																					
1-2-3/04	9	11	12		11	10		12		11		10	10		10		2	2	4	2	2	4							
8-9-10/04	10	12	13		12	11				12		11	11		11				5			5	1/8				9		
Mar 12/04				¼																									
Mer 13/04								13																					
15-16-17/04	11	13	14				¼-1/2				¼-1/2			1A		¼-1/2	3	3		3	3						16		5
Mer 20/04									¼ A																				
Jeu 21/04								½ A																					
22-23-24/04 Paq	12	14	15		13	¼ A		½ R	¼ R	13		1A	1A	2	1A								¼-1/2	Ligue	23		25		
Mar 26/04				½				½ B																					
Mer 27/04									½ A																				
29-30/04 01/05			16		¼ A	¼ R		FA	½ R	14		2	2	3	2			1/4A	1/4A			1/4A					1		

	MASCULINS							FÉMININES									JEUNES							Vacances			AFF		
	PRO A	PRO B	NM 1	CdF	NM2	NM3	Tro F	LF	LFph2	L2	CdF	NF1	NF2	NF2 esp	NF3	Tro F	Cad1	Cad2	NM	Cad F1	Cad F2	MF	Cdef	DTBN	A	B		C	
Mar 3/05	13	15																											
Jeud 5/05									FA																				
6-7-8/05	14	16	17		¼ R&B	T à 3		FR/FB		15		3	3	1R	3		1/2F-F	1/4R	1/4R	1/2F-F	T à 4	1/4R			8				
Lun 9/05									FR																				
Mar 10/05	15	17																											
13-14-15/05				F			F				F		1R	2	1R	F													6
20-21-22/05	1/4R	1/4R	PO1/4		1/2F-F	½F-F				1/2F-F		1R	2	3	2			1/2F-F	1/2F-F		1/2F-F	1/2F-F							
Mar 24/05	1/4B	1/4B																											
27-28-29/05	1/2A	1/2A	1/2F-F									2	3	1/2F-F	3														
Mar 31/05	½ R	1/2R																											
3-4-5/06 Asc	½ B	½ B											1/2F-F	NF2/NF1	T à 4									TIL/TIC					
11-12/06 Pent	F	F										3		NF2/NF1 2 ou 3 juin	1/2F-F														

# R A P P E L S

## CONCORDANCE DES ANNÉES D'ÂGE POUR LA SAISON SPORTIVE 2010 – 2011

Afin qu'il n'y ait pas de confusion dans le respect de la règle :

**« l'année de référence est l'année civile qui comprend le début officiel de la saison sportive : pour 2010 – 2011, le 1<sup>er</sup> septembre 2010 »**

Les années de naissance correspondent à la tranche d'âge :

Licences	<i>Années d'âge</i>		
<b>(Cf. tarifs affiliations/ adhésions sur le site national Internet)</b>	2000 – 2001	9 - 10 ans	<b>Applicable pour toutes les épreuves nationales et lors de la rédaction de documents.</b>
	1998 – 1999	11 - 12 ans	
	1996 – 1997	13 - 14 ans	
	1994 – 1995	15 - 16 ans	
	1992 – 1993	17 - 18 ans	
	1991 et avant	19 ans et plus	
	* 1970 et avant	40 ans et plus	
	<p>Par décision du Comité Directeur de juin 2002 (cf. Règlements Administratifs &amp; Sportifs), <b>nous n'utilisons plus les « appellations » Poussins, Benjamins, ... <u>qui sont à proscrire</u> dans tout document.</b> Les CNS (ou départements) doivent indiquer <b>les âges ou années d'âge correspondants</b> dans tous les documents « nationaux » diffusés.</p> <p>* Quand il n'y a pas de « catégorie spécifique » les adultes de « 40 ans et plus » participent avec ceux de « 19 ans et plus ». C'est le cas du Tir, par exemple, activité à laquelle peuvent participer les « anciens » sans qu'il y ait systématiquement des classements spécifiques.</p> <p><b>ATTENTION : pour certaines activités, les catégories sont différentes (cf. règlement spécifique) !</b></p>	Consulter le site national Internet et/ou les circulaires d'organisation.	

## BULLETIN DE COMMANDE ÉCUSSENS ARBITRES RÉGIONAUX



8,2 cm

7,2

Département ou région	Nombre d'écussons (gratuits)

Cette commande doit être expédiée à :

**UFOLEP  
Isabelle MATTHEY  
3 rue Récamier  
75341 PARIS Cedex 07**

Fait à ..... le ...../...../.....

Adresse de livraison :

---

---

---

Signature et/ou cachet

**B U L L E T I N D E C O M M A N D E****FEUILLES DE MATCHS**

Département ou région	Nombre d'exemplaires gratuits

Cette commande doit être expédiée à :

**UFOLEP  
Isabelle MATTHEY  
3 rue Récamier  
75341 PARIS Cedex 07**

Fait à ..... le ...../...../.....

Adresse de livraison :

---

---

---

Signature et/ou cachet



**L'équipe qui reçoit envoie la feuille de match dans les 48 h. au responsable de la compétition.  
**JOUEURS se présentant SANS LICENCE****

Club	NOM Prénom	Pièce présentée	Signature

**SUBSTITUTIONS :**

**EQUIPE A DOMICILE**

SORTANTS		ENTRANTS	

**EQUIPE QUI VISITE**

SORTANTS		ENTRANTS	

**JOUEURS BLESSES :** (partie à annuler dès la fin de la rencontre, si non utilisée)

Club	NOM Prénom	n° licence	Observations

**RECLAMATIONS reçues et SANCTIONS infligées pendant le match**

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

**Signatures** Capitaine :  
 NOM :  
 Prénom :

Capitaine :  
 NOM :  
 Prénom :

**Partie réservée à l'ARBITRE :**

---



---



---

**Signature de l'Arbitre**

Ce document doit être envoyé par **le club**  
**qui reçoit dans les 48 h.** au responsable de  
 la compétition



www.ufolep.org  
Une autre idée du sport

Commission Nationale Sportive

# KORFBAL



**SAISON 2010 - 2011**

# Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (U.F.O.L.E.P.)

3, Rue Récamier 75341 Paris Cedex 07  
Tél. 01 43 58 97 78 Fax 01 43 58 97 74 [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)

## LA COMMISSION NATIONALE SPORTIVE DE KORFBAL (Saison 2010 – 2011)

### Membres de la Commission :

Agnès Rivolier,  
Tél. 06 75 95 27 72 E-mail : [agnes.rivolier@wanadoo.fr](mailto:agnes.rivolier@wanadoo.fr)

Stéphane Le Flohic, 2 allée d'Autriche - 91300 MASSY  
Tél. 06 26 37 83 39 E-mail : [maskorfbal@dbmail.com](mailto:maskorfbal@dbmail.com)

David Dupuy, 298 Rue de Belleville – 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE  
Tél. 04 26 47 06 89 ou 06 07 63 85 81 E-mail : [d.dupuy@neuf.fr](mailto:d.dupuy@neuf.fr)

Nathalie Domarchi,  
Tél. 04 75 23 05 53 ou 06 30 34 28 50 E-mail : [ndomarchi@free.fr](mailto:ndomarchi@free.fr)

Clément Chareyre, 15 chemin des 4 vents - 42700 firminy  
Tél. 06-84-76-16-40 E-mail : [clement\\_chareyre@yahoo.fr](mailto:clement_chareyre@yahoo.fr)

### Référent national " sports collectifs "

Adil EL OUADEHE , 3, Rue Récamier 75341 Paris Cedex 07  
Tél. 01 43 58 97 64 Fax 01 43 58 97 74 E-mail : [aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr)

### Membre du comité directeur national chargé du suivi de l'activité korfbal

Danielle Roux  
E-mail : [rouxdanielle@aliceadsl.fr](mailto:rouxdanielle@aliceadsl.fr)

### International et relations U.F.O.L.E.P. / CNS

Jean-Claude Besnard, 9 Passage des Grands Fossés – 36110 Moulins-sur-Céphons  
Tél. 02 54 35 16 49 ou 08 75 86 21 89 ou 06 07 14 77 57  
E-mail : [jclbesnard@wanadoo.fr](mailto:jclbesnard@wanadoo.fr)

Sites Web : <http://korfbal.france.free.fr/>  
[www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)

# Les clubs :

## ZONE NORD

### ESSONNE

club	contact	tel	mail
Massy AS korfbal	Stéphane Le Flohic 16 av. des Closeaux 91630 Marolles-en-Hurepoix	06 26 37 83 39	<a href="mailto:maskorfbal@dbmail.com">maskorfbal@dbmail.com</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Sénior : Albert Camus Massy	Mercredi 20h45- 22h30	Bleu / jaune ou Jaune / bleu	<a href="http://maskorfbal.sportblog.fr/">http://maskorfbal.sportblog.fr/</a>
12-16 ans : piste de roller	Mercredi 18h – 20h		
	Possibilité le dimanche 10h30		

### INDRE

club	contact	tel	mail
Korfbal Club Déolois Déols	Alain Boréan 4, rue des Jardins 36130 Déols	02 54 22 48 95	<a href="mailto:alain.borean@sfr.fr">alain.borean@sfr.fr</a>
	Ou : Jean Claude Besnard	02 54 35 16 49 06 07 14 77 57	<a href="mailto:jclb36@orange.fr">jclb36@orange.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Déols	Lundi 19h00-21h	Orange Jaune	
	Possibilité le dimanche sur réservation		

### SOMME

club	contact	tel	mail
Amiens	Frédéric Pereira 9, Rue de la noye 80440 Fouencamps	06 87 30 43 79	<a href="mailto:ufolep.animation@fol80.org">ufolep.animation@fol80.org</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Dupontreu – Amiens	Mardi 18H -21h45	orange	<a href="http://korfbal80.over-blog.com/">http://korfbal80.over-blog.com/</a>

## ZONE SUD

### ARDECHE

club	contact	tel	mail
GOLA Korfballclub <b>Annonay</b>	Christophe Leroy 8, Clos des Rosiers Avenue Daniel Mercier 07100 Annonay	04 75 67 74 11	<a href="mailto:christophe.leroy73@sfr.fr">christophe.leroy73@sfr.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
La Lombardière Rue Jacques Prévert 07100 Annonay	Dimanche 10h00 Match 10h30	Rouge et jaune/ Blanche / Bleue	

club	contact	tel	mail
Amicale Laïque <b>Davézieux</b> Korfball	Béatrice Rouchon Rue de L'Eglise 07100 Boulieu les Annonay	04 75 67 64 37  06 14 82 86 44	<a href="mailto:beatrice.rouchon@wanadoo.fr">beatrice.rouchon@wanadoo.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Gymnase de Jossols	Jeudi : 20H00		

club	contact	tel	mail
<b>COK Granges</b>	Gerland Audrey BAT AA Les terrasses de Welia 377 Avenue Victor Hugo 26000 VALENCE	06 67 38 48 66	<a href="mailto:audreygerland@hotmail.fr">audreygerland@hotmail.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Guilherand-Granges	Mercredi 21h00- 22h30	Bleu / jaune	<a href="http://cok.korfball.free.fr/">http://cok.korfball.free.fr/</a>

## HAUTE LOIRE

club	contact	tel	mail
U.S.K. <b>Blavozy</b>	Jean-François Raffier Le Bourg 43150 Chadron	04 71 08 89 07  06 64 22 80 15	<a href="mailto:leticrespy@yahoo.fr">leticrespy@yahoo.fr</a>
	Bertrand Vigouroux	06 82 45 41 26	<a href="mailto:uskblavozy@free.fr">uskblavozy@free.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Blavozy Place de la Mairie	Mardi 20h30	Jaune ou bleu	

## LOIRE

club	contact	tel	mail
FJEP <b>Bonson</b>	David Dupuy 298, Rue de Belleville 69400 Villefranche-sur-Saône	06 07 63 85 81	<a href="mailto:d.dupuy@neuf.fr">d.dupuy@neuf.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Bonson	Mardi 20h30 Vendredi 20H00	Bleu / Blanc / jaune	<a href="http://korfbal.bonson.free.fr/">http://korfbal.bonson.free.fr/</a>

club	contact	tel	mail
Korfbal Andrézieux <b>Bouthéon</b>	Julie Linossier	06 76 37 28 82	<a href="mailto:Julie.linossier@free.fr">Julie.linossier@free.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Bullieux Rue des Bullieux	Vendredi 20h30	Noir et bleu	

club	contact	tel	mail
FC Côte d'urieux <b>ROCHE LA MOLIERE</b>	Gaëlle RUPIL 6 rue des bouleaux 42490 FRAISSES	06 88 09 92 85	<a href="mailto:nicogallou@orange.fr">nicogallou@orange.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
La Varene	Mardi 20h30	rouge/ violet / bleu	<a href="http://fccotedurieux.blogspot.com">http://fccotedurieux.blogspot.com</a>
	Dimanche 10h30		

club	contact	tel	mail
USAF <b>FIRMINY</b>	Clément CHAREYRE 15 chemin des 4 vents 42700 Firminy	06 84 76 16 40	<a href="mailto:clement_chareyre@yahoo.fr">clement_chareyre@yahoo.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Gymnase N°4	Lundi 20h00		

club	contact	tel	mail
Korfbalclub les <b>Pyramides</b>	Eddy Maes 70 E, Rue Henri Gonnard 42000 St Etienne	04 77 21 10 84	<a href="mailto:eddy.maes@wanadoo.fr">eddy.maes@wanadoo.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Puits de la Loire	Lundi : 20H00	Blanc/bleu	
Marc Seguin	Vendredi : 20H00	Ou rouge	

club	contact	tel	mail
<b>PILAT KORFBAL</b>	Dominique Monteil Buisson Barbier 42520 Roisey	04 74 48 32 72	<a href="mailto:pilatkorfbal@free.fr">pilatkorfbal@free.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Maclas	Lundi 20h00	Violet/ Blanc (ou Rouge)	<a href="http://www.pilat-korfbal.fr">www.pilat-korfbal.fr</a>

club	contact	tel	mail
Korfbalclub <b>Veauche</b>	Eric Bréat 23, Lotissement des frênes 42340 Veauche	04 77 94 86 09	<a href="mailto:ericbreat@hotmail.com">ericbreat@hotmail.com</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web</b>
Marcel Pagnol Rue Marcel Pagnol	Jeudi 20h45	Blanc ou Vert ou Bleu foncé	

## RHONE

club	contact	tel	mail
<b>Vaulx en Velin</b>	Florian Traversaz 23 Rue Franklin 69120 Vaulx en Velin	06 11 89 58 71	<a href="mailto:florian.tra@hotmail.fr">florian.tra@hotmail.fr</a>
<b>Gymnase</b>	<b>Jours + horaires</b>	<b>couleurs</b>	<b>Site web :</b>
			<a href="http://www.eslvaulx.blogspot.com">www.eslvaulx.blogspot.com</a>

## Code de bonne conduite

Voici un texte que la Commission Nationale Sportive demandera aux clubs de respecter.

traduction d'un document approuvé par l'IKF.

Le Conseil de l'IKF a récemment approuvé un code de bonne conduite pour le sport - voir ci-dessous.

Le Code de bonne conduite pour le Korfball comprend tous les principes sportifs et éthiques pour lesquels l'IKF a toujours été reconnue

Les règles ci-dessous servent comme un engagement qui doit être observé par tous ceux qui participent, directement ou indirectement, au jeu.

### 1. Jouer pour gagner

Il est vrai que la victoire est l'objectif de n'importe quel match. Néanmoins, n'oubliez pas que vous pouvez aussi perdre. Si vous ne jouez pas pour gagner, vous trompez l'adversaire, vous vous rendez ridicule et vous décevez les spectateurs. Ne pas jouer à fond est une insulte à tout adversaire. Vous devez jouer pour gagner jusqu'au coup de sifflet final et ne jamais renoncer à l'égard des adversaires plus forts, ni relâcher contre les plus faibles.

### 2. Fair Play

La victoire est sans valeur si la victoire a été réalisée de façon non sportive ou malhonnête. Même si ça peut être facile, ne trichez jamais. Le Fair-play vous fait gagner le respect, tandis que les tricheurs sont détestés. Rappel : Ce n'est qu'un jeu et il n'a de sens que si pratiqué de façon sportive.

### 3. Accepter la défaite avec dignité

Apprendre à perdre avec style. Les bons perdants gagnent plus de respect que de mauvais gagnants. Ne cherchez pas d'excuses pour la défaite. Personne ne gagne tout le temps. Parfois, vous gagnez, parfois vous perdez. Les vraies raisons de la défaite seront toujours claires pour vous. Félicitez les vainqueurs de bonne grâce. Ne blâmez pas les officiels de match, le jury ou toute autre personne.

### 4. Respecter les règles du jeu

Tous les jeux ont besoin de règles, car sans règles ce serait le chaos. Faites un effort pour apprendre les règles afin que vous puissiez mieux comprendre le jeu. Connaître les règles peut faire de vous un meilleur joueur mais il est tout aussi important de comprendre l'esprit des règles.

### 5. Le respect des opposants, coéquipiers, des arbitres, des officiels et des spectateurs

Fair-play signifie le respect de toutes les personnes concernées, vos adversaires, coéquipiers, arbitres, spectateurs et jury.

Sans adversaires il n'y a pas de match. Rappelez-vous, ils ont les mêmes droits que vous, y compris le droit d'être respecté.

Vous jouez dans une équipe dont tous les membres sont égaux donc, vos coéquipiers ou collègues doivent également être respectés.

Les arbitres sont là pour maintenir l'ordre et le fair-play, donc il faut toujours accepter leurs décisions sans commentaires, et les aider pour que le jeu vous apporte encore plus de plaisir.

Les officiels font également partie du jeu et doivent être respectés en conséquence.

Les spectateurs et les médias apportent une meilleure ambiance au jeu. Ils veulent voir le match disputé de façon sportive, mais doivent également se comporter correctement à tout moment. L'attention des médias est essentielle afin d'accroître le nombre de spectateurs de

manière significative. L'attention des médias contribue à l'image du Korfball dans le monde entier.

6. Refuser la drogue, le racisme et tout autre danger pour notre sport

Attention aux tentatives pour vous séduire à la tricherie ou au dopage. Dites NON aux drogues. Les drogues n'ont pas leur place dans le sport ou dans notre société. Traiter tout le monde, joueurs et autres, de façon égale, indépendamment de leur couleur de peau ou origine. Le harcèlement, l'intimidation, physique, sexuelle ou psychologique n'a pas sa place dans notre sport. La communauté du korfball, incluant les spectateurs et les médias, devrait procurer un environnement sûr, dans une ambiance heureuse et amicale, dans lequel on peut être accueilli sans exclusion dû à l'âge, la culture, le handicap, le sexe, l'origine raciale, la religion et/ou l'identité sexuelle.

7. Promouvoir les intérêts du Korfball

Avant d'agir, réfléchissez à l'influence de vos actions sur l'image du Korfball. N'agissez jamais de façon à que cela puisse nuire à l'image de ce sport. Soyez un ambassadeur pour le jeu et le sport. Soyez fiers de jouer au Korfball et affichez-le. Encouragez d'autres personnes à regarder ou jouer. Discutez sur les choses positives de la partie. Aidez les autres à avoir autant de plaisir au Korfball que vous. Si quelqu'un fait quelque chose d'exceptionnel qui mérite notre reconnaissance, ils devraient être honorés et leur bel exemple rendu public. Cela encourage les autres à agir de la même manière. Aidez à promouvoir l'image du korfball en publiant ses bonnes actions.

8. Dénoncez ceux qui tentent de discréditer notre sport

La réputation du Korfball a survécu et s'est développé parce que la grande majorité des gens qui aiment le jeu sont honnêtes et justes. Faites un rapport sur toute personne qui incite d'autres à tricher. Il est préférable de les dénoncer avant qu'ils puissent faire du tort. Il faut souvent plus de courage pour dénoncer ce qui ne va pas, plutôt que de tolérer la malhonnêteté. Votre honnêteté sera admirée mais votre complicité ne le sera pas. Ne vous contentez pas de dire "Non" mais dénoncez les coupables qui tentent de gâcher notre sport.

Je suis certain que les gens qui se plaignent d'habitude continueront, mais au moins, c'est un pas dans la bonne direction.

## Règlement de la coupe Stoller de Korfball

### 1) **Déroulement**

La coupe Stoller 2010 -2011 sera disputée comme lors des 4 années précédentes, en comptant sur la bonne volonté des différents clubs.

Les arbitrages sont à prendre en charge par les différents clubs. Tout club n'assurant pas un arbitrage lui ayant été désigné sera pénalisé (disqualification). Cette compétition peut être l'occasion de lancer de nouvelles personnes à l'arbitrage

Important : Il n'y a pas de droits d'inscription, car la compétition n'a rien d'officielle pour l'UFOLEP, et qu'aucun remboursement n'aura lieu.

### 2) **Règlement**

La compétition est organisée selon les règlements IKF en vigueur.

### 3) **1<sup>er</sup> tour (Date provisoire : 15 et 16 Janvier 2011)**

Selon le nombre de participants, le 1<sup>er</sup> tour devrait se jouer sous la forme de championnat avec 2 matchs. Si ce n'est pas possible, ça se fera par élimination direct sur 1 match.

Si la formule championnat est choisie, l'attribution des points se fera de la manière suivante :

Match gagné : 4 points

Match nul : 2 points

Match perdu : 1 point

Forfait : 0 point (match perdu sur un score de 0/10)

Pour partager les équipes en cas d'égalité, il sera tenu compte de :

a) goal average général : différence entre buts marqués et buts encaissés

b) nombre de paniers marqués

c) Tirage au sort

Les 8 meilleures équipes seront qualifiées pour les ¼ de finale.

Si la formule à élimination directe est choisie, en cas d'égalité, des prolongations de 2x5 minutes seront disputées, avec « but en or ». Si les prolongations ne permettent pas de séparer les équipes, une séance de pénalty (8 pénalty) aura lieu.

Si le nombre d'inscrits est impair, le vainqueur de l'année précédente sera qualifié directement pour le tour suivant.

Si ce 1<sup>er</sup> tour ne permet pas d'avoir 8 matchs (ou 7 matchs + le vainqueur de l'année précédente qualifié), un tirage au sort sera effectué entre les perdants de ce 1<sup>er</sup> tour afin d'arriver à 8 équipes qualifiées pour les ¼ de finale.

### 4) **¼ de Finale (Date provisoire : dimanche 20 Mars)**

Les matchs seront désignés par tirage au sort intégral.

Les ¼ de finale se disputeront par élimination directe. En cas d'égalité, des prolongations de 2x5 minutes seront disputées, avec « but en or ». Si les prolongations ne permettent pas de séparer les équipes, une séance de pénalty (8 pénalty) aura lieu.

### 5) **Phase finale (Date provisoire : samedi 28 mai)**

La phase finale se disputera sur 1 journée (demi-finales et finales).

### 6) **Arbitrage**

Les arbitrages seront attribués aux différents clubs. Tout club qui n'assurera pas son arbitrage sera pénalisé.

### 7) **Sanctions**

Un même joueur écopant de deux cartons jaunes au cours de la coupe Stoller se verra sanctionné d'un match de suspension. Il sera à nouveau suspendu à chaque nouveau carton reçu. Un carton rouge entraîne une suspension automatique pour le match suivant.

## Règlement du Championnat Zone Sud (Fédéral) de Korfbal

### 1) Déroulement

Le championnat 2010 -2011 sera constitué de 15 équipes (Annonay, Bonson 1, Bonson 2, Bouthéon, Davézieux, FCCD, Granges-les-Valence, Vaulx-en-Velin, Pyramides 1, Pyramides 2, Pilat, FCCD 2, Veauche, Blavozy, Firminy)

La compétition se fera en deux phases.

La 1<sup>ère</sup> phase sera constituée de 2 poules (de 7 et 8 équipes), où les équipes d'une même poule s'affronteront sur match aller. Cette phase devra être terminée en fin d'année 2010.

La 2<sup>ème</sup> phase sera disputée en 3 poules de 5 équipes. Les équipes d'une même poule s'affronteront sur match aller-retour. Les poules seront constituées de la façon suivante :

Poule A : les 2 premiers de chaque poule + le meilleur 3<sup>ème</sup>

Poule B : le moins bon 3<sup>ème</sup> + les 4 et 5<sup>ème</sup> de poule

Poule C : les 6, 7 et 8<sup>ème</sup> de poule

Si nous n'avons pas 15 équipes inscrites, nous vous communiquerons le règlement et le mode de fonctionnement du championnat

Le champion de National sera désigné en fin de saison.

Important : les droits d'inscription (54 Euros) doivent être réglés par chèque (à l'ordre de UFOLEP) envoyés à l'attention de David Dupuy (responsable suivi des compétitions) avant le 30 octobre 2010.

Droits d'inscription non réglés = forfait !!!

### 2) Règlement

La compétition est organisée selon les règlements IKF en vigueur.

### 3) Attribution des points

Match gagné : 4 points

Match nul : 2 points

Match perdu : 1 point

Forfait : 0 point (match perdu sur un score de 0/10)

Pour partager les équipes en cas d'égalité au nombre de points, il sera tenu compte de :

- résultats particuliers des matches ayant opposé les équipes ex-aequo
- goal average des matches ayant opposé ces équipes
- goal average général : différence entre buts marqués et buts encaissés
- Nombre de paniers marqués
- décision CNS

Les classements pour le meilleur 3<sup>ème</sup> sera fait de la manière suivante :

- Nombre de points
- Goal average général : différence entre buts marqués et buts encaissés
- Nombre de paniers marqués
- Décision CNS

Pour ceci, le match contre le 8<sup>ème</sup> de la poule sera enlevé.

Pour la 2<sup>ème</sup> phase, les compteurs seront remis à zéro.

### 4) Feuilles de match

Une feuille de match à remplir et à envoyer, dans un délai de 48 heures, au responsable de la compétition : David Dupuy – 298 Rue de Belleville 69400 Villefranche-sur-Saône.

Si vous pouviez également envoyer un mail au responsable de la compétition

([d.dupuy@neuf.fr](mailto:d.dupuy@neuf.fr)) pour lui indiquer le score du match.

**5) Report de match**

La demande de **report de match doit être exceptionnelle et avoir des causes imprévisibles**. La demande doit être faite par écrit (un e-mail est considéré comme un écrit) auprès du responsable de la compétition, du responsable de l'équipe adverse et du responsable du club qui doit arbitrer, au moins 15 jours avant la date de la compétition, sauf cas de force majeure. **Il sera demandé aux personnes qui reçoivent ces demandes de confirmer qu'ils ont reçus ce mail. Sans ce retour, le club qui fait la demande du report devra prendre en considération que cette personne n'est pas au courant, et devra donc essayer de contacter à nouveau cette personne.**  
**Tout report négocié à l'amiable** entre deux équipes, en dehors de toute procédure réglementaire, **entraînera la perte du résultat du match avec 0 point pour les 2 équipes.**

**6) Arbitrage**

En cas d'absence de l'arbitre désigné, si aucun arbitre neutre n'est présent, chaque équipe doit présenter un arbitre et un tirage au sort désignera celui qui officiera. Les équipes peuvent aussi se mettre d'accord sur l'arbitrage (une mi-temps chacun par exemple).  
**La Commission Nationale Sportive se laisse la possibilité de sanctionner les clubs qui n'assureraient pas leur arbitrage.**

**7) Sanctions**

Un même joueur écopant de deux cartons jaunes au cours du championnat se verra sanctionné d'un match de suspension. Il sera à nouveau suspendu à chaque nouveau carton reçu. Un carton rouge entraîne une suspension automatique pour le match suivant.

**8) Cas particuliers**

En cas de présence de deux équipes du même club dans le championnat :  
Le club enverra à l'attention du responsable de la compétition la liste des joueurs affectés à chaque équipe. (C'est-à-dire, le minimum réglementaire de 3 garçons et 3 filles par équipe).

**9) Catégories d'âge**

Adultes hommes et femmes né(e)s en 1993 et avant.  
Le surclassement (suivant procédures UFOLEP) est possible, mais doit rester exceptionnel.

## Calendrier Zone Sud – Saison 2010-2011

Voici le calendrier provisoire de la saison 2010-2011

Poule A	Poule B
Bonson 1	FCCD 1
Granges	Annonay
Davézieux	Pyramides 1
Vaulx-en-Velin	Bonson 2
FCCD 2	Blavozy
Pyramides 2	Bouthéon
Veauche	Firminy
Pilat	

### 1ère journée du 27/09 au 03/10

Date	Domicile	Extérieur	Arbitre
01-oct	Bonson 1	FCCD2	Bouthéon
29-sept	Granges	Pyramides 2	Pilat
30-sept	Davézieux	Veauche	Annonay
03-oct	Vaulx-en-Velin	Pilat	Bonson 1
03-oct	FCCD 1	Blavozy	Pyramides 2
03-oct	Annonay	Bouthéon	Davézieux
27-sept	Pyramides 1	Firminy	FCCD 1
	Bonson 2		

### 2ème journée du 04/10 au 10/10

Date	Domicile	Extérieur	Arbitre
08-oct	Pyramides 2	Bonson 1	Vaulx-en-Velin
10-oct	FCCD 2	Granges	Veauche
04-oct	Pilat	Davézieux	Granges
07-oct	Veauche	Vaulx-en-Velin	Bonson 2
08-oct	Bouthéon	FCCD 1	Blavozy
10-oct	Annonay	Blavozy	Davézieux
10-oct	Firminy	Bonson 2	Pyramides 1
		Pyramides 1	

### 3ème journée du 11/10 au 17/10

Date	Domicile	Extérieur	Arbitre
15-oct	Bonson 1	Granges	Firminy
15-oct	Pyramides 2	FCCD 2	Vaulx-en-velin
14-oct	Davézieux	Vaulx-en-Velin	Pyramides 1
11-oct	Pilat	Veauche	Annonay
17-oct	FCCD 1	Annonay	Bonson 1
15-oct	Bouthéon	Blavozy	Veauche
11-oct	Pyramides 1	Bonson 2	FCCD 2
	Firminy		

### 4ème journée du 25/10 au 31/10

Date	Domicile	Extérieur	Arbitre
28-oct	Davézieux	Bonson 1	Annonay
25-oct	Pilat	Pyramides 2	Granges
31-oct	Vaulx-en-Velin	Granges	Pyramides 2
28-oct	Veauche	FCCD 2	Bouthéon
29-oct	Pyramides 1	FCCD 1	Bonson 2
25-oct	Firminy	Bouthéon	Blavozy
26-oct	Bonson 2	Annonay	FCCD 1
		Blavozy	

### 5ème journée du 15/11 au 21/11

Date	Domicile	Extérieur	Arbitre
19-nov	Bonson 1	Pilat	Veauche
15-nov	Pyramides 2	Davézieux	Bonson 2
17-nov	Granges	Veauche	Pilat
21-nov	FCCD 2	Vaulx-en-Velin	Firminy
16-nov	FCCD 1	Firminy	Bonson 1
19-nov	Bouthéon	Pyramides 1	FCCD 2
21-nov	Blavozy	Bonson 2	Pyramides 2
	Annonay		

### 6ème journée du 22/11 au 28/11

Date	Domicile	Extérieur	Arbitre
26-nov	Bonson 1	Veauche	Bouthéon
22-nov	Pyramides 2	Vaulx-en-Velin	Blavozy
24-nov	Granges	Pilat	Davézieux
28-nov	FCCD 2	Davézieux	Bonson 1
23-nov	Bonson 2	FCCD 1	Pyramides 1
	Bouthéon		
28-nov	Blavozy	Firminy	FCCD 1
28-nov	Annonay	Pyramides 1	Pilat

### 7ème journée du 6/12 au 12/12

Date	Domicile	Extérieur	Arbitre
12-déc	Vaulx-en-Velin	Bonson 1	Davézieux
09-déc	Veauche	Pyramides 2	Bonson 2
09-déc	Davézieux	Granges	Annonay
06-déc	Pilat	FCCD 2	Granges
		FCCD 1	
07-déc	Bonson 2	Bouthéon	Firminy
12-déc	Blavozy	Pyramides 1	FCCD 2
12-déc	Firminy	Annonay	Veauche

## Règlement du Championnat Zone Nord de Korfball

### 1) **Déroulement**

Le championnat 2010 -2011 sera constitué de 3 équipes (Amiens, Déols, Massy)

La compétition se fera sur 6 journées. Chaque club organisera 2 journées où toutes les équipes seront rassemblées. Lors de chaque journée, toutes les équipes s'affronteront.

Le champion Zone Nord sera désigné en fin de saison.

### 2) **Règlement**

La compétition est organisée selon les règlements IKF en vigueur.

### 3) **Attribution des points**

Match gagné : 4 points

Match nul : 2 points

Match perdu : 1 point

Forfait : 0 point (match perdu sur un score de 0/10)

Pour partager les équipes en cas d'égalité en fin de saison, il sera tenu compte de :

f) résultats particuliers des matches ayant opposé les équipes ex-aequo

g) goal average des matches ayant opposé ces équipes

h) goal average général : différence entre buts marqués et buts encaissés

i) décision CNS

### 4) **Feuilles de match**

Une feuille de match à remplir et à envoyer, dans un délai de 48 heures, au responsable de la compétition : Stéphane Le Flohic – 2 Allée d'Autriche – 91300 Massy

### 5) **Arbitrage**

Une personne du club ne jouant pas arbitrera.

### 6) **Sanctions**

Un même joueur écopant de deux cartons jaunes au cours du championnat se verra sanctionné d'un match de suspension. Il sera à nouveau suspendu à chaque nouveau carton reçu. Un carton rouge entraîne une suspension automatique pour le match suivant.

### 7) **Catégories d'âge**

Adultes hommes et femmes né(e)s en 1992 et avant.

Le surclassement (suivant procédures UFOLEP) est possible, mais doit rester exceptionnel.

### Date des journées de championnat (à confirmer):

1<sup>ère</sup> journée : Le 10 Octobre à Amiens

2<sup>ème</sup> journée : Le 21 Novembre à Massy

3<sup>ème</sup> journée : Le 5 Décembre à Déols

4<sup>ème</sup> journée : Le 6 Février à Amiens

5<sup>ème</sup> journée : Le 13 Mars à Massy

6<sup>ème</sup> journée : Le 15 Mai à Déols

## **EVENEMENTS 2009 -2010**

Plusieurs stages de la sélection sont prévus tout au long de la saison, afin de préparer plusieurs événements :

- Les 6 et 7 Novembre : tournoi aux Pays-Bas
- En 2011 (Août ?) : Mémorial G. Stoller en Belgique

Des stages d'arbitres et d'entraîneurs sont également prévus. Nous espérons que les clubs seront candidats pour accueillir ces stages dans leurs communes :

- 18 Septembre
- 13 Novembre
- 5 Février
- 16 Avril
- 29 Mai

Le Dimanche 19 Septembre 2009 a lieu le tournoi de Davézieux

Du 24 au 26 Septembre 2010, Bonson disputera le 1<sup>er</sup> tour de la Coupe d'Europe en Pologne (à Wroclaw).

Septembre		Octobre		Novembre		Decembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 Me		35 V		39 L		44 Me		48 S		1 Ma		5 Ma		9 V		13 D		Me	22
2 J		S		Ma		J		D		2 Me		Me	5	S		L		18 J	
3 V		D		Me		V		L	1	3 J		J		D		Ma		V	
4 S		L		40 J		S	Sélection	Ma		4 V		V		L	14	Me		S	
5 D		Ma		V		D	Zone Nord 3	Me		5 S	Stage Arbitre ?	S		Ma		J		D	
6 L		36 Me	2	S	Stage Sélection P-B	L		49 J		6 D	Zone Nord 4	D		Me	8	V		L	23
7 Ma		J		D		Ma		V		7 L		6 L		10 J		S		Ma	
8 Me		V		L		45 Me	7	S		8 Ma		Ma		V		D		Me	
9 J		S		Ma		J		D		9 Me	3	Me	6	S		L		19 J	
10 V		D	Zone Nord 1	Me		V		L	2	10 J		J		D		Ma		V	
11 S		L		41 J	Tournoi FCCD	S		Ma		11 V		V		L	15	Me	10	S	
12 D		Ma		V		D		Me		12 S		S	Sélection	Ma		J		D	
13 L		37 Me	3	S	Stage Entraîneur	L		50 J		13 D		D	Zone Nord 5	Me		V		L	24
14 Ma		J		D		Ma		V		14 L		7 L		11 J		S		Ma	
15 Me		V		L		46 Me	8	S	Stoller - 1er tour	15 Ma		Ma		V		D	Zone Nord 6	Me	
16 J		S		Ma		J		D		16 Me	4	Me		S	Stage Entraîneur	L		20 J	
17 V		D		Me	5	V		L	3	17 J		J		D		Ma		V	
18 S	Stage Arbitre ? Tournoi Davézieux	L		42 J		S		Ma		18 V		V		L		16 Me		S	
19 D		Ma		V		D		Me	1	19 S		S		Ma		J		D	
20 L		38 Me		S		L		51 J		20 D		D	Stoller - 1/4	Me		V		L	25
21 Ma		J		D	Zone Nord 2	Ma		V		21 L		8 L		12 J		S		Ma	
22 Me		V		L		47 Me		S		22 Ma		Ma		V		D		Me	
23 J		S		Ma		J		D		23 Me		Me	7	S	Tournoi St-Etienne	L		21 J	
24 V	Europa Cup Pologne	D	Stage Sélection	Me	6	V		L	4	24 J		J		D		Ma		V	
25 S		L		43 J		S		Ma		25 V		V		L		17 Me		S	
26 D		Ma		V		D		Me	2	26 S		S		Ma		J		D	
27 L		39 Me	4	S		L		52 J		27 D		D		Me	9	V		L	26
28 Ma		J		D		Ma		V		28 L		9 L		13 J		S	Stoller - Fin	Ma	
29 Me	1	V		L		48 Me		S		29		Ma		V		D	Stage Arbitre ?	Me	
30 J		S		Ma		J		D		30		Me		S		L		22 J	
31		D		V		V		L	5	31		J		Ma		Ma			

**INVITATION AU****Tournoi International Open de Kourach  
(lutte traditionnelle d'Ouzbékistan)**

(samedi 2 octobre 2010)  
et Festival des luttes et cultures  
(30 septembre au 3 octobre 2010)

**MERIGNAC - BORDEAUX**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de la possibilité pour vous ou votre club de participer, sous l'égide du comité départemental UFOLEP de Gironde, au :

**« Tournoi International promotionnel et open de Kourach de Bordeaux-Mérignac »**  
**Complexe Daniel Colombier, allée des acacias - MERIGNAC - 33700**

qui regroupera plus de 20 nations (Ouzbékistan, Inde, Turquie, Kazakhstan, Roumanie, Pologne, Ukraine, Italie, Espagne, Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Canada, Guyane, La Réunion, et de nombreux pays africains et francophones...)

Ce sera sûrement aussi l'occasion de découvrir le Kourach de haut niveau et de compléter votre entraînement en judo, le sport cousin et dont s'inspire le nouveau règlement.

Malheureusement il ne nous est pas permis, dans le contexte actuel, de couvrir vos frais de déplacements et d'hébergement. Nous avons donc concentré ce tournoi sur une seule journée, pour limiter les frais.

Le vendredi 1<sup>er</sup> octobre, à partir de 19h au

**complexe Daniel Colombier, allée des Acacias, 33700 Mérignac**

se déroulera un entraînement de masse en judo-kourach en présence de Abdullah TANGRIEV, vice-champion Olympique de judo à Pékin. Celui-ci propose un challenge à 3 judokas français, désireux de le rencontrer en kourach, son sport d'origine. Ces trois compétiteurs seront récompensés. Nous faisons appel aux volontaires.

Les juniors entre 18 et 20 ans, pourront prendre part à 2 compétitions (en juniors -20 ans et en seniors + de 18 ans).

Enfin nous comptons sur vous pour en parler autour de vous et dans vos clubs. La compétition est « open » et donc ouverte à toute personne (licenciée ou non en kourach, minimum ceinture bleue) et qui désirerait découvrir ce style.

Nous recherchons aussi des judokas ou pratiquants d'origine « étrangère » qui pourraient représenter leur pays lors de ce tournoi (prise en charge financière possible s'ils sont francophones).

**Merci de nous confirmer votre participation avant le 23 septembre 2010,**

(et pour tout renseignement, s'adresser à Bernard Cabos-Duhamel - adresse : 73 rue bourgneuf - 64100 BAYONNE - FRANCE - tél.: (00 33) (0)5 59 59 15 08 ou portable: (00 33) (0)6 79 62 36 17

mel: [bernard.cabos@wanadoo.fr](mailto:bernard.cabos@wanadoo.fr) ou [kourach@orange.fr](mailto:kourach@orange.fr)

[Cont@ct](mailto:Cont@ct) n°1 du 1<sup>er</sup> septembre 2010

## Règlement technique

**Pesée** soit le vendredi 1<sup>er</sup> octobre (19h à 21h), soit le samedi 2 octobre (8h à 9h) à la salle D. Colombier.

**Catégories d'âge et de poids:** Juniors - Seniors - Vétérans (+35 ans), filles et garçons

**Garçons juniors : +16 ans :** - 20 ans : - 66Kg, - 73 kg, - 81 kg, -90kg, + 90 kg  
**Garçons seniors : + 20 ans :** - 60kg, -66kg, -73kg, -81kg, + 81kg

**Filles juniors : +16 ans à -20 ans :** -52kg, -57kg, -63kg, + 63kg (-75kg)  
**Filles seniors : +20 ans :** -52 kg, -57 kg, +57 kg (-70kg)

**Vétérans garçons et filles (+35ans) :** Toutes les catégories seront réparties morphologiquement par poule de 3. Les vétérans peuvent combattre aussi en seniors. Les juniors de + de 18 ans peuvent combattre aussi en seniors.

**Temps de combat :** juniors – vétérans : 3mn, seniors : 4 mn.

Récompenses individuelles et lots dans toutes les catégories + trophée aux meilleures équipes.

Le Grand Prix est un classement par équipe juniors-seniors (avec engagement avant le début de la compétition). L'équipe sera composée de 4 kourachistes dont au moins 1 fille, ou de 3 kourachistes, ou de 2 kourachistes.

Les points seront donnés suivant le classement :

Nombre de points attribués au 1<sup>er</sup> est égal au nombre d'engagés dans la catégorie de poids (avec un maximum 8 points) et ce sur les 5 premiers (4 ½ finalistes + vainqueur consolante).

### **Eliminatoires :**

- tableau à élimination directe avec consolante pour les perdants du 1<sup>er</sup> combat (à partir de 6 combattants).
- tableau à élimination directe avec classement ou poule pour 4 ou 5 combattants
- poule pour 3 combattants et moins.

### **Défi TANGRIEV :**

Abdullah TANGRIEV combattra contre 3 judokas-kourachistes français. Les 3 combattants seront récompensés. Un tirage au sort sera fait pour l'ordre de passage.

**Nous faisons appel aux volontaires (+ de 95 Kg).** Le poids minimum exigible est de 95 Kg.

Le choix des combattants est laissé à l'appréciation des organisateurs qui pourront être amenés à faire des éliminatoires s'il y avait trop de prétendants.

Bernard Cabos-Duhamel

**Contacts:** [kourach@orange.fr](mailto:kourach@orange.fr)

**Tél:** 06 79 62 36 17

**Festival des luttes et cultures  
du jeudi 30 septembre au dimanche 3 octobre 2010**

Le tournoi s'inscrit dans le cadre d'un festival des luttes et cultures » qui a pour objectifs de favoriser les découvertes, la connaissance de nouvelles cultures (Asie centrale et Ouzbékistan) et de nouvelles possibilités d'échanges promotionnels autour de la pratique des luttes traditionnelles.

**Programme sportif :**

- **Vendredi 1<sup>er</sup> octobre** : Mérignac – Salle Daniel Colombier  
Entraînement de masse avec Abdullah TANGRIEV (Ouzbékistan) – vice champion olympique de judo, à Pékin.
- **Samedi 2 octobre** : Mérignac – Salle Daniel Colombier  
**Tournoi** international open de Kourach (lutte traditionnelle d'ouzbékistan)  
**Festival** de luttes traditionnelles françaises et étrangères

**Pays invités** : Ouzbékistan et plusieurs pays d'Asie centrale, Inde, Vietnam, plusieurs pays d'Europe et d'Afrique, Canada ...

**Programme culturel :**

- **Jeudi 30 septembre** : Mérignac – Salle de la Glacière  
**Spectacle** de chants et danses par un groupe folklorique Ouzbek
  - 14 h – 17 h : pour les élèves des écoles de Mérignac
  - à partir de 21 h : pour tout public
- **A partir du vendredi 1<sup>er</sup> octobre** :
  - à Mérignac (hall de la mairie et médiathèque)
  - à Ludon Médoc (salle de la mairie)  
exposition photographique : « **l'Ouzbékistan, carrefour des routes de la soie, vue par des français** ».
- **vendredi 1<sup>er</sup> octobre** : Mérignac – salle des associations
  - à 16 h ou 21 h, suivant la disponibilité des intervenants : conférence – débat :  
« **sur la route de Samarcande** »  
Avec le professeur Max SCHOERER (membre de l'Académie européenne des sciences et des arts, professeur à Bordeaux 3 et Céline OLLAGNIER, étudiante à Bordeaux 3.
- **Samedi 2 octobre** : Ludon Médoc – salle des fêtes
  - Repas folklorique et populaire typiquement ouzbek

« **Programme économique** » : Conseil général de Gironde

- **Vendredi 1<sup>er</sup> octobre** : « **table ronde sur les échanges** »

Sous le patronage de Monsieur le président du Conseil général de Gironde

En présence de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Ouzbékistan en France

Et de Monsieur le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Gironde

Pour tout renseignement, s'adresser à Bernard Cabos-Duhamel

**Contacts:** [kourach@orange.fr](mailto:kourach@orange.fr)

**Tél:** 0679623617

# IMPORTANT – RAPPEL

## ***LES PLANS D' ACTIONS 2011***

*A l'attention des membres des CNS*

Je vous rappelle, suite au mail qui vous a été adressé le 15 juillet 2010, que ***les plans d'actions 2011 sont à retourner avant le 1<sup>er</sup> octobre 2010 à l'UFOLEP Nationale.***

Pour ce qui est de l'implantation de vos épreuves nationales, veuillez vous assurer, préalablement, de l'accord du comité départemental retenu.

En ce qui concerne les récompenses, un tableau avec les différentes catégories et les différentes épreuves pour chaque compétition nationale est souhaité.

Pour toute information complémentaire, merci de prendre contact avec Isabelle MATTHEY ([imatthey.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:imatthey.laligue@ufolep-usep.fr)).

Dans l'attente, je vous souhaite une bonne rentrée.

Merci.



## **RAPPEL**

# ***LE RÈGLEMENT FINANCIER DES MANIFESTATIONS 2010-2011***

est téléchargeable sur le site Internet :

 **<http://www.ufolep.org/>**

**[Règlements financiers 2011](#)**

*(pour l'ouvrir, clic droit et ouvrir le lien hypertexte)*

## **COMMUNIQUE UFOLEP**

### ***Les effets de l'application du décret Natura 2000 sur les activités sportives***

Nous vous invitons à prendre connaissance du communiqué ci-dessous qui traite des conséquences de l'application du décret « Natura 2000 » sur nos activités fédérales.

Merci de diffuser cette information aux organisateurs de manifestations sportives et aux commissions techniques.

L'UFOLEP Nationale se tient à la disposition des comités qui rencontreraient des difficultés face à cette réglementation.

Le décret relatif à l'évaluation d'incidences Natura 2000 est paru le 9 avril 2010 au Journal Officiel sous le n°2010-365 pour une mise en application au 9 août 2010 (démarche imposée par la directive européenne « Habitats » destinée à protéger les habitats naturels, la faune et la flore sauvages dans l'Union européenne).

Ce texte visant à l'application de l'article L.414-4 du code de l'environnement soumet, entre autre, les manifestations sportives à une évaluation de leurs incidences environnementales dès lors qu'elles ont lieu dans un site Natura 2000 ou à proximité.

Les contraintes qui vont découler de l'application de ce décret peuvent affecter nos manifestations sportives UFOLEP en ce qui concerne les demandes d'autorisation. En effet, les organisateurs d'évènements sportifs dans une zone Natura 2000 ou aux alentours devront fournir :

- une présentation simplifiée de la manifestation ;
- un exposé sommaire des raisons pour lesquelles la manifestation est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

Si celle-ci se révélait positif, l'organisateur aura pour obligation de commander une étude scientifique par un cabinet spécialisé.

#### **A qui s'applique cette obligation ?**

Le décret définit plusieurs étapes :

- Une obligation d'étude scientifique à toutes manifestations donnant lieu à la délivrance d'un titre international ou national ou que le budget d'organisation dépasse 100 000 € (ne s'applique pas à l'UFOLEP) ;
- Toutes manifestations ou circuits de véhicules terrestres à moteur, toutes manifestations nautiques en mer, et toutes manifestations aériennes de grande importance (applicable à l'UFOLEP) ;
- Un 2<sup>ème</sup> décret précisera la rédaction de listes nationales et locales des manifestations concernées sur proposition des préfets ;
- Enfin, un 3<sup>ème</sup> dispositif précisera que toute manifestation, sans distinction, pourra être susceptible de répondre aux obligations de Natura 2000 (obligation européenne).

Ainsi, toutes les manifestations UFOLEP (randonnées, VTT ...) ayant lieu dans une zone Natura 2000 ou aux alentours pourront être concernées.

Par conséquent se pose aussi la question du champ des responsabilités. Théoriquement l'organisateur sera aussi responsable du public qui se déplace, des parkings et de son comportement en général.

Le Ministère de l'environnement, le Secrétariat aux sports et le CNOSF, rédigent, conjointement un guide voué à aider les organisateurs ainsi que les autorités compétentes pour la mise en place de cette nouvelle procédure.

L'application de ce décret peut mettre en difficulté de nombreuses activités sportives au nom de leur impact sur l'environnement, au détriment de l'animation et de la valorisation de territoires, majoritairement en milieu rural.

**Liens ressources :**

- Décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000 (en rouge, les mentions qui concernent directement les activités sportives) : [http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/\\_www%20legifrance%20gouv%20fr\\_texte\\_rouge%20\(3\).pdf](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/_www%20legifrance%20gouv%20fr_texte_rouge%20(3).pdf)
- Circulaire d'application parue le 15 avril 2010 au Bulletin Officiel du Ministère de l'environnement qui vise à éclaircir le rôle des services instructeurs : [http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/cir\\_31044.pdf](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/cir_31044.pdf)
- Les sites répertoriés Natura 2000 en France : <http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/idxreg.html>